

1^{ERE} SESSION

DE L'ASSEMBLEE DE L'OHI

Monaco, 24-28 avril 2017



RAPPORTS SUR LES TRAVAUX DE

L'OHI POUR LA PERIODE

2012-2016

PROGRAMME DE TRAVAIL N° 3

COORDINATION ET SOUTIEN

INTER-REGIONAL

**RAPPORT D'EXECUTION DU PROGRAMME 3
COORDINATION ET SOUTIEN INTER-REGIONAL
2012-2016**

Table des matières

Introduction

Difficultés rencontrées et défis restant à relever

Réalisations/résultats/conclusions

Synthèse

Elément 3.1 Coopération avec les Etats membres et participation aux réunions appropriées

Elément 3.2 Augmentation de la participation des Etats non-membres

Elément 3.3 Gestion du renforcement des capacités

Elément 3.4 Evaluation du renforcement des capacités

Elément 3.5 Apport en renforcement des capacités

Elément 3.6 Coordination de l'hydrographie et de la cartographie marine dans le monde

Elément 3.7 Renseignements sur la sécurité maritime

Elément 3.8 Programme de cartographie océanique

Elément 3.9 Infrastructures de données spatiales maritimes

Commentaires sur les propositions présentées aux fins de considération par l'Assemblée

Actions requises de l'Assemblée

Annexe A - Indicateurs de performance du niveau exécutif de l'IRCC

Annexe B - Structure, composition et réunions de l'IRCC

Annexe C - Rapports des organes subordonnés de l'IRCC

Annexe D - Mandat et règles de procédure de l'IRCC

Annexe E - Rapports des commissions hydrographiques régionales et de la CHA

Introduction

1. Le programme de travail 3 de l'OHI « Coordination et soutien inter-régional », vise à établir, à coordonner et à améliorer la coopération en matière d'activités hydrographiques parmi les Etats sur une base régionale, et entre les régions, notamment pour les questions associées au renforcement des capacités (CB), au service mondial d'avertissements de navigation, aux levés et à la cartographie des océans en général, aux infrastructures de données spatiales maritimes (MSDI), à l'enseignement et à la formation, ainsi qu'à la mise en œuvre de la base de données mondiale pour les ENC (WEND), en lien avec les besoins de la navigation internationale. Le programme de travail 3 de l'OHI est mis en œuvre sous la responsabilité principale du comité de coordination inter-régional (IRCC).

Difficultés rencontrées et défis restant à relever

2. **Niveau d'implication des commissions hydrographiques régionales.** Le niveau d'implication des commissions hydrographiques régionales (CHR) à l'appui des activités et des objectifs de l'IRCC a fortement varié d'une région à l'autre. Certaines CHR ont été actives et réactives, à la fois au sein de leur région et avec le Secrétariat, alors que le niveau d'implication d'un plus petit nombre de CHR a été bien moindre. Certaines commissions ont des difficultés à identifier des Etats membres disposés et en mesure d'allouer les ressources nécessaires pour occuper la présidence. L'obtention des contributions des CHR aux rapports de l'OHI ainsi que des réponses aux lettres circulaires de l'IRCC s'est avérée inégale et lente.
3. **Indicateurs de performance.** L'obtention des données et des informations annuelles nécessaires pour les indicateurs de performance (PI) ainsi que des comptes rendus d'avancement semestriels supplémentaires (conformément à la décision n° 3 de la 5^{ème} Conférence hydrographique internationale extraordinaire (CHIE-5)) des organes de l'IRCC concernés a été problématique dans plusieurs cas. Dans certains cas, la raison peut en être que le PI choisi n'est pas un bon indicateur ou qu'il est simplement trop difficile de le mesurer ou d'en rendre compte. Par conséquent, et comme requis dans la décision 3 de la CHIE-5, le cadre de suivi d'avancement et d'évaluation des risques doit être examiné plus avant lors de la 1^{ère} session de l'Assemblée de l'OHI (cf. document A.1/WP1/03).
4. **Programme de renforcement des capacités de l'OHI.** Le programme de renforcement des capacités de l'OHI est un objectif stratégique de l'Organisation qui a été exécuté avec succès dans le cadre des fonds disponibles. Toutefois, les demandes d'activités de renforcement des capacités continuent de dépasser les ressources : davantage de fonds sont nécessaires. La courte durée des mandats de certains coordinateurs du renforcement des capacités des CHR est à l'origine d'un manque de continuité et d'appropriation des questions, ce qui a, à son tour, réduit la capacité des régions touchées de tirer pleinement parti du programme de renforcement des capacités. Il serait préférable que la nomination des coordinateurs du renforcement des capacités soit vue comme une nomination de plus long terme qui n'est pas nécessairement liée à la durée du mandat du président d'une CHR.
5. **Ressources du Secrétariat disponibles pour soutenir le programme 3.** Les ressources en personnel du Secrétariat de l'OHI disponibles pour fournir un soutien administratif au programme de renforcement des capacités de l'OHI et au comité international sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine (IBSC) sont sous tension, en raison de l'augmentation significative du niveau d'activité de ces deux organes. Cette question de manque de ressource a été soulevée continuellement par les organes concernés et le recrutement de personnel supplémentaire a été approuvé dans son principe par l'IRCC.
6. **Participation des SH aux infrastructures de données spatiales maritimes.** La sensibilisation à l'importance et à la portée de la participation des services hydrographiques (SH) aux infrastructures de données spatiales maritimes (MSDI) est croissante, mais de nombreux SH sont toujours concentrés sur la collecte de données à des fins premières de production

cartographique, plutôt que pour fournir des données hydrographiques géospatiales de référence et pertinentes en tant que brique de base de la gestion et du développement économiques et environnementaux aux niveaux national et régional.

7. **Accroissement de la charge et de la complexité des travaux de l'IBSC.** La charge de travail du comité international sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine (IBSC) a augmenté de manière significative ces dernières années en raison du succès des normes ainsi que du développement / de la transition vers un nouveau cadre de normes. Un plus grand nombre d'organisations (du secteur commercial, de la défense et universitaires) soumettent davantage de programmes années après année, ce qui pèse considérablement sur les membres du comité et sur le Secrétariat de l'OHI pour s'acquitter de tous les travaux de l'IBSC pendant l'intersession et au cours de la réunion annuelle. Le défi constant est de surmonter la charge de travail grandissante de l'IBSC, avec des ressources limitées et une expertise rare, d'une manière efficace et efficiente afin de satisfaire les trois organisations mères (FIG, OHI, ACI) et les organisations qui soumettent des dossiers.
8. **Influence politique sur les activités du SCUFN.** Certains aspects des activités du sous-comité sur les noms des formes du relief sous-marin (SCUFN) ont attiré une attention politique inopportune. Certains Etats membres ont prétendu que la dénomination de certaines formes du relief sous-marin a des implications en matière de souveraineté. D'une manière générale, le SCUFN est d'avis que ce n'est pas le cas, dans le contexte des directives applicables (publication de l'OHI B-6). Le comité directeur de la GEBCO s'est efforcé de protéger le SCUFN pour que celui-ci ne soit pas entraîné dans des considérations politiques.
9. Les difficultés et les défis restant à relever par les CHR sont inclus dans le rapport individuel de chaque CHR, présenté conformément au paragraphe 7 de la résolution de l'OHI 2/1997 telle qu'amendée.

Réalisations/résultats/conclusions

Synthèse

10. L'IRCC, par le biais de ses réunions annuelles, a offert un forum excellent et productif pour discuter des activités, des réalisations et des résultats, ainsi que des plans de travail pour chaque période intersessions suivante des commissions hydrographiques régionales, ainsi que pour développer une stratégie commune pour atteindre les objectifs de l'OHI.
11. L'IRCC a coordonné et amélioré la coopération en matière d'activités hydrographiques parmi les Etats sur une base régionale, et également entre les régions. A cet égard, l'hydrographie a été promue et ces efforts ont appuyé l'adhésion de nouveaux Etats membres à l'OHI (Monténégro, Géorgie, Viet Nam, et Brunéi Darussalam) ainsi que les demandes d'adhésion de plusieurs autres Etats.
12. L'IRCC a encouragé les CHR, conjointement avec leurs Etats membres, à être attentives aux opportunités de sensibiliser à la valeur et au rôle de l'hydrographie ainsi qu'à l'importance d'améliorer la connaissance humaine des mers et des océans à l'appui de l'agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable, la réduction des risques de catastrophes et l'intégrité des océans.
13. L'IRCC a fermement soutenu l'accroissement du niveau d'activités du CBSC ainsi que la mise en œuvre efficace des programmes de travail annuels de renforcement des capacités de l'OHI (CBWP) par les CHR et a encouragé des contributions financières additionnelles afin de renforcer les prestations du programme de renforcement des capacités. Ainsi, le niveau d'activités du programme CB a augmenté de manière significative au cours de la période considérée. L'IRCC a également guidé le CBSC sur sa révision de la stratégie CB, qui a ultérieurement été approuvée par la 5^{ème} Conférence hydrographique internationale extraordinaire (CHIE-5) en octobre 2014.

14. L'IRCC a encouragé les CHR à considérer les méthodes d'évaluation des risques, par exemple le modèle développé par la Nouvelle-Zélande, comme un outil important d'évaluation et de justification pour le renforcement des capacités, et à prioriser les besoins de levés hydrographiques.
15. L'IRCC a supervisé les activités du GT WEND ainsi que les progrès continus en vue de la mise en œuvre complète des principes et directives de la WEND. L'IRCC a encouragé les CHR à s'atteler à la réduction du chevauchement des données dans la couverture ENC régionale en appliquant les principes et directives de la WEND pour déterminer les frontières pour la production des ENC. L'IRCC a continué de soutenir la coopération entre RENC.
16. Compte tenu de la décision 12 de la CHIE-5 concernant les conséquences à long terme de ne pas parvenir à la mise en œuvre complète des principes WEND, l'IRCC a chargé son GT WEND d'examiner les principes et directives de la WEND par rapport à l'état de leur mise en œuvre, et à l'état de la couverture en ENC incluant les lacunes et les chevauchements. Sur la base du rapport subséquent du GT WEND présenté lors de la 7^{ème} réunion de l'IRCC (2015), l'IRCC a convenu qu'aucune action ne devait être engagée pour amender les principes et directives de la WEND pour le moment.
17. L'IRCC a salué le travail réalisé par le sous-comité sur le service mondial d'avertissements de navigation (SC-SMAN) et son impact positif à long terme sur la sécurité de la navigation. L'IRCC a encouragé les CHR à solliciter un engagement plus important de la part des Etats membres, des coordinateurs RSM nationaux ainsi que des observateurs concernant les questions liées au SMAN.
18. L'IRCC a suivi les activités du groupe de travail sur les MSDI après que sa gouvernance ait été transférée du HSSC à l'IRCC début 2015 et a encouragé les CHR à souligner le rôle et la valeur de l'implication des services hydrographiques dans leurs infrastructures de données spatiales nationales.
19. L'IRCC a accru son niveau de supervision du projet de la carte générale bathymétrique des océans (GEBCO) ainsi que de la gouvernance et de l'administration du comité directeur de la GEBCO (GGC) en ce qui concerne le financement et la mise en œuvre efficaces du plan de travail de la GEBCO. L'Index en ligne des noms des formes du relief sous-marin de la GEBCO, financé et développé par les Etats-Unis au centre de données de l'OHI pour la bathymétrie numérique et tenu à jour par le Secrétariat de l'OHI, est devenu entièrement opérationnel en 2013.
20. L'IRCC a reconnu la pertinence des activités et des aspirations du groupe sur l'observation de la Terre (GEO) et a soutenu la poursuite de la représentation de l'OHI aux événements relatifs au GEO.
21. L'IRCC a suivi les travaux du comité international FIG/OHI/ACI sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine (IBSC) et a salué le travail réalisé par l'IBSC pour examiner un nombre de plus en plus important de soumissions ainsi que pour développer des exigences distinctes en matière de compétences pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine de catégorie « A » et de catégorie « B ».
22. L'IRCC a créé le groupe de travail sur le réseau OHI-UE (IENWG) en 2014 et le groupe de travail sur la bathymétrie participative (CSBWG) en 2015 (suite à la décision 8 de la CHIE-5).
23. En 2012, la 18^{ème} Conférence hydrographique internationale (CHI 18) avait accueilli favorablement le système de suivi qui devait être mis en place par le Comité de direction du BHI sur la base des indicateurs de performance stratégique (SPI) du plan stratégique (cf. CONF.18/WP.1/Add.2) et l'avait invité à agir. L'IRCC avait également été invité à examiner les indicateurs de performance du niveau exécutif (WPI) pertinents pour ses activités. L'IRCC a examiné les WPI en lien avec ses activités lors de ses 3^{ème} et 4^{ème} réunions, en 2011 et 2012 respectivement. L'IRCC 4 a convenu de suivre les WPI et a invité les CHR ainsi que les organes subsidiaires concernés à fournir annuellement, au président de l'IRCC, leurs valeurs

estimées au 31 décembre de l'année précédente, ainsi que les valeurs ciblées pour le 31 décembre de l'année suivante. Le rapport annuel de l'OHI pour 2012 incluait des indicateurs de performance pour la première fois. Comme répété dans les rapports annuels suivants de l'OHI, l'obtention des contributions nécessaires des organes de l'IRCC a été problématique, bien que la situation se soit quelque peu améliorée au fil du temps. Les WPI de l'IRCC publiés pour la période 2012-2016 sont présentés en annexe A.

24. Comme stipulé dans la décision 3 de la CHIE-5 de 2014, le suivi des performances a été complété par un mécanisme de comptes rendus semestriels qui demandait aux présidents des comités, des sous-comités et des groupes de travail de rendre compte en fin et en milieu d'année de l'état général de leurs programmes de travail respectifs en complétant un document type listant les objectifs et les priorités actuels ainsi que les manques et les besoins actuels ou prévus. Le résultat des trois premières évaluations semestrielles a été présenté aux Etats membres par lettres circulaires de l'OHI (LC 17/2015, 66/2015, 14/2016, 48/2016). La plupart des entités sous la gouvernance de l'IRCC n'ont pas fourni leur compte rendu semestriel comme demandé. Les entités suivantes ont fourni un compte rendu :
 - fin 2014 : CHAIA, CHAtO, CHMAC, CHMN, CHOIS, CHA, CBSC, SC-SMAN, IENWG, MSDIWG, WEND-WG, GEBCO GC, TSCOM & SCRUM, SCUFN ;
 - mi-2015 : CHAIA, CHAtO, CHMAC, CHMN, CHA, SC-SMAN, IENWG, WEND-WG, GEBCO GC, TSCOM & SCRUM, SCUFN ;
 - fin 2015 : CHAIA, CHAtO, CHMAC, CHMN, CHOIS, SC-SMAN, IENWG, WEND-WG, TSCOM & SCRUM, SCUFN ;
 - mi-2016 : CHAIA, CHMAC, CHMMN, CHMN, CHA, CBSC, IENWG, CSBWG.
25. La structure, la composition, les réunions et les points permanents de l'ordre du jour de l'IRCC sont présentés à l'annexe B.
26. Les comptes rendus des organes subordonnés de l'IRCC pour la période 2012-2016 sont fournis à l'annexe C.
27. Le mandat et les règles de procédure de l'IRCC sont présentés à l'annexe D.

Elément 3.1 Coopération avec les Etats membres et participation aux réunions appropriées

28. L'objectif de cet élément est de faciliter la coordination, la coopération et la collaboration entre les Etats membres de l'OHI afin d'améliorer la fourniture de services et de produits hydrographiques et cartographiques dans le cadre de la structure des 15 CHR et de la commission hydrographique de l'OHI sur l'Antarctique.
29. Cet élément du programme de travail est principalement exécuté dans le cadre des réunions des CHR. La fréquence des réunions des CHR a varié d'annuelle à triennale, selon les régions. Les réunions des CHR ont continué à prendre de l'importance compte tenu de leur rôle de plus en plus actif dans la planification, l'exécution et l'évaluation de l'ensemble du programme de travail de l'OHI, dans la mesure où celui-ci se rapporte à leurs régions.
30. Les principaux résultats et réalisations des CHR et de la CHA sont inclus dans leurs comptes rendus individuels présentés à l'annexe E.

Elément 3.2 Augmentation de la participation des Etats non membres

31. Un des objectifs stratégiques importants de l'OHI est d'accroître la participation des Etats non membres aux activités de l'OHI. Les objectifs de cet élément sont les suivants :
 - sensibiliser les Etats non membres à l'importance des services d'hydrographie et de cartographie marine et des produits qui leur sont liés,
 - donner des conseils aux Etats côtiers sur la manière de se conformer aux règlements

internationaux tels que le chapitre V de la Convention SOLAS et mettre en évidence l'importance d'efforts coordonnés pour assurer la sécurité de la navigation et la protection de l'environnement marin, et

- mettre en évidence l'importance de devenir un Etat membre de l'OHI et d'être associé aux travaux des CHR.
32. A l'occasion de leur participation aux réunions et aux événements régionaux et internationaux, notamment lors des réunions de la CHAIA, de la CHAO, de la CHMAC, de la CHMB, de la CHMMN, de la CHOIS, de la CHPSO, de la CHZMR, de l'OMI et de la COI tenues au cours de la période considérée, le Secrétaire général et les Directeurs de l'OHI, les adjoints aux Directeurs et les représentants de l'OHI des CHR ont rencontré et informé des hautes autorités gouvernementales directement et via leurs représentants diplomatiques dans le cadre de la campagne de sensibilisation de l'OHI. Au cours de la période considérée, des représentants de l'OHI ont rendu visite ou pris contact avec l'Albanie, l'Azerbaïdjan, le Brunéi Darussalam, la Bulgarie, le Cambodge, la Jordanie, le Libéria, les Maldives, Malte, la Mauritanie, le Monténégro, le Panama, la République du Congo, le Timor Leste et le Viet Nam afin de promouvoir la valeur des activités de l'Organisation.
 33. Les Etats non membres de l'OHI ont également été encouragés et invités à participer aux réunions des CHR, aux initiatives CB et aux réunions pertinentes de l'OHI.
 34. Des informations complémentaires relatives à l'élément 3.2 sont incluses dans les comptes rendus individuels des CHR présentés à l'annexe E, lorsqu'applicable.

Adhésion de nouveaux Etats membres

35. L'adhésion au cours de la période considérée du Cameroun, du Monténégro, de la Géorgie, du Viet Nam et du Brunéi Darussalam en tant qu'Etats membres de l'OHI (au 31 décembre 2016) a porté le nombre d'Etats membres de l'OHI à 85.

Elément 3.3 *Gestion du renforcement des capacités*

36. Le programme de renforcement des capacités de l'OHI est un objectif stratégique de l'Organisation qui évalue la maturité des Etats côtiers et qui apporte une formation ciblée, une assistance technique et des séminaires de sensibilisation à l'hydrographie destinés à améliorer la cartographie marine et la fourniture de renseignements sur la sécurité maritime dans les régions, particulièrement dans les pays en développement. Le programme de renforcement des capacités est mis en œuvre par le sous-comité sur le renforcement des capacités (CBSC) en étroite coordination avec le Secrétariat de l'OHI.
37. Au cours de la période considérée, le programme de renforcement des capacités de l'OHI a été financé par le budget de l'OHI complété par un soutien supplémentaire de quelques Etats membres (le Japon, via la *Nippon Foundation*, et la République de Corée). De nombreux autres Etats membres ont contribué de manière significative en fournissant des ressources en nature au programme CB.
38. Compte tenu de la demande croissante pour des activités de renforcement des capacités de l'OHI, davantage de fonds et de contributions sont requis. Pour cette raison, le Secrétaire général et les Directeurs de l'OHI ont poursuivi leur campagne en vue de trouver de nouveaux Etats donateurs et de nouveaux organismes de financement. Celle-ci a inclus des visites à de hautes autorités dans plusieurs pays, la participation aux réunions des CHR, la participation à divers séminaires et conférences, et la promotion active des activités de l'OHI dans les magazines et journaux spécialisés. Les représentants de l'OHI se sont impliqués auprès de parties prenantes externes telles que les Nations Unies, l'OMI, l'AIMS, la Commission européenne, des agences de financement (en particulier la Banque mondiale), le secteur universitaire et l'industrie en général. Les représentants de l'OHI ont eu plusieurs réunions avec la Banque mondiale qui ont aidé à la mise en réseau ainsi qu'à l'identification des opportunités

de financement pour des projets hydrographiques régionaux, en particulier pour les régions des Caraïbes, de l'Afrique de l'ouest et du Pacifique sud-ouest.

39. Le niveau d'activité du programme de renforcement des capacités (CB) de l'OHI a continué d'augmenter au cours de la période considérée. Sur la base de l'accroissement du fonds CB, le montant des dépenses du programme de travail CB 2015 (760 801 euros) a été supérieur de 153% à celui de 2011 (300 388 euros). Environ 80% des programmes de travail CB annuels budgétisés ont été exécutés et payés. Certaines activités CB prévues n'ont pas pu être mises en place en raison de questions administratives et autres difficultés au niveau des pays hôtes, de l'indisponibilité du personnel, ou d'autres changements de dernière minute dans les événements prévus. La plupart des activités qui n'ont pas pu être mises en place au cours de l'année prévue ont été reportées et transférées au programme CB de l'année suivante pour être exécutées avec succès.
40. Des informations détaillées concernant le programme de travail CB sont disponibles dans les rapports annuels de l'OHI et dans la section du site web de l'OHI dédiée au renforcement des capacités.
41. En raison de l'accroissement significatif des activités du programme CB, le CBSC a approuvé de financer en 2013 et en 2014 le contrat d'une assistante à mi-temps pour le renforcement des capacités (CBA) au Secrétariat de l'OHI. La CBA a travaillé durant le deuxième semestre de 2013 et toute l'année 2014. Elle a supervisé étroitement et de manière efficace les activités CB, a tenu à jour les rapports et a élaboré des statistiques de CB. Toutefois, ce contrat d'assistance, qui a duré 18 mois, s'est achevé à la fin de l'année 2014 afin que le poste ne soit pas considéré comme permanent en termes de droits de retraite ou de droit du travail. Le rôle de la CBA a été absorbé par des employés existants du Secrétariat de l'OHI, lorsque possible.

Evolution des activités CB et du fonds CB

42. Le niveau d'activités CB a augmenté de manière significative par rapport aux cinq années précédentes en raison de l'accroissement continu des ressources disponibles dans le fonds CB. Les chiffres sont indiqués dans le tableau suivant :

| Année | Demandes de CB soumises | Projets CB réalisés | Visites techniques effectuées | Nombre d'étudiants | Financement requis (euros) | Dépenses réelles (euros) |
|--------------|-------------------------|---------------------|-------------------------------|--------------------|----------------------------|--------------------------|
| 2012 | 30 | 22 | 11 | 227 | 516 185 | 310 810 |
| 2013 | 36 | 20 | 6 | 129 | 412 600 | 325 717 |
| 2014 | 27 | 24 | 8 | 154 | 687 444 | 636 263 |
| 2015 | 30 | 24 | 2 | 141 | 930 907 | 738 488 |
| 2016 | 34 | 22 | 8 | 180 | 975 106 | 727 198 |
| Total | 157 | 112 | 35 | 1 058 | 3 522 243 | 2 738 477 |

43. La République de Corée a contribué à hauteur de 1 388 100 euros au programme de renforcement des capacités au cours de la période considérée (2012-2016). Le comité de gestion du programme (PMB), composé de représentants de la République de Corée, du Secrétariat de l'OHI et du président du CBSC a coordonné la contribution coréenne dans le cadre du protocole d'accord en vigueur. Les projets les plus importants ont financé jusqu'à quatre étudiants d'Etats membres de l'OHI par an pour un programme du mastère de science d'hydrographie de catégorie « A » à l'université du Mississippi du sud, cinq étudiants à l'agence hydrographique et océanographique de Corée (KHOA), Busan, République de Corée

pour un programme d'information géospatiale maritime de catégorie « B » ainsi que le développement d'un programme de « formation pour les formateurs », une initiative sur l'apprentissage en ligne. Au cours de la période considérée, un total de douze étudiants du programme du mastère de science d'hydrographie de catégorie « A » et cinq étudiants du programme d'information géospatiale maritime de catégorie « B » ont été parrainés par la République de Corée. En outre, de nombreux cours de courte durée ont été financés par le fonds de la République de Corée conformément aux programmes de travail CB annuels.

44. Le Japon, par le biais de la *Nippon Foundation* (NF) a contribué à hauteur de 696 377 livres sterling au programme de renforcement des capacités au cours de la période considérée. Conformément au protocole d'accord signé entre l'OHI et l'association hydrographique du Japon, deux cours de « traitement des données hydrographiques et de cartographie marine incluant une spécialisation en cartes électroniques de navigation (ENC) » et, dans la continuité de ces cours, trois cours de « cartographie marine et d'évaluation des données » dispensés pour le projet CHART (*Cartography, Hydrography and Related Training* – en français : « cartographie, hydrographie et formation associée ») dans le cadre du protocole d'accord entre l'OHI et la *Nippon Foundation*, ont eu lieu à l'UKHO, Taunton, homologués en catégorie « B » par l'IBSC ont été financés par la *Nippon Foundation*, et 28 étudiants ont été parrainés au cours de la période considérée (2012-2016). Un atelier des anciens élèves s'est tenu en novembre 2016 à Bangkok, Thaïlande, organisé par l'OHI et financé par la *Nippon Foundation* du Japon. Les objectifs de l'atelier des anciens élèves étaient de renforcer le réseau OHI-NF d'anciens élèves, d'encourager la coopération entre étudiants, de développer plus avant des liens à l'échelle mondiale et d'obtenir un retour d'expérience des anciens élèves. Sur l'ensemble des 51 étudiants, 18 anciens élèves de 16 pays ont pu participer à cet événement.
45. Nonobstant la générosité de certains Etats membres, et l'important soutien en nature fourni par d'autres, les ressources financières disponibles pour faire face au nombre croissant de demandes de CB soumises par les CHR au cours de la période considérée ont été insuffisantes pour satisfaire toutes les demandes. Une augmentation de la contribution CB annuelle depuis le budget de l'OHI est donc nécessaire afin de mettre en œuvre le programme CB prévu pour les trois prochaines années (2018-2020). Ceci a été pris en compte par le Secrétaire général dans la proposition de budget triennal (cf. document de l'Assemblée A-1/F/02).

Réunions avec d'autres organisations, des agences de financement, le secteur privé et les universités

46. Le Secrétariat de l'OHI a activement participé à toutes les réunions annuelles du groupe mixte OHI-OMI-COI-OMM-AISM-AIEA-FIG sur le renforcement des capacités (groupe CB mixte) qui se sont tenues au cours de la période considérée (la réunion de 2016 a été annulée en raison de l'indisponibilité du lieu prévu). Les réunions ont réuni des représentants de l'OHI, de l'OMI, de l'OMM, de la COI, de l'AISM et de la FIG pour évaluer et faire progresser les domaines dans lesquels des priorités et des politiques conjointes sont susceptibles de renforcer mutuellement chacun des programmes CB.
47. Le groupe CB mixte a soumis un document conjoint - *Accords de partenariat, Unis dans l'action* à la 65^{ème} session du comité de la coopération technique (TC 65) de l'OMI en juin 2015 en tant qu'approche commune dans le cadre de la politique des Nations Unies « Unis dans l'action ».
48. Le groupe CB mixte a convenu de concentrer ses efforts sur l'identification d'une région appropriée (telle que la Caraïbe, le Pacifique sud-ouest ou l'Afrique de l'ouest) au développement d'un projet régional conjoint afin d'attirer des financements d'agences donatrices.

Stratégie de l'OHI en matière de renforcement des capacités

49. La 18^{ème} Conférence hydrographique internationale avait chargé le CBSC de présenter une stratégie en matière de renforcement des capacités révisée à la CHIE-5. La révision de la

stratégie CB a été examinée, finalisée et adoptée par le CBSC lors de sa 12^{ème} réunion en mai 2014. Le président du CBSC a présenté la stratégie de l'OHI en matière de renforcement des capacités révisée à la CHIE-5, qui l'a adoptée à l'unanimité.

Comité international FIG/OHI/ACI sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine (IBSC)

50. Les principaux objectifs de l'IBSC consistent à établir et revoir les normes de compétence minimales pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine. Pour la période considérée, l'IBSC :
- a revu les normes de compétence minimales recommandées pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine et a développé des exigences de compétence séparées pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine de catégorie « A » et de catégorie « B » ;
 - a tenu à jour et diffusé toutes les publications et tous les documents résultant des tâches exécutées par le comité, en particulier S-5A et S-5B - *Normes de compétence pour les hydrographes* et S-8A et S-8B - *Normes de compétence pour les spécialistes en cartographie marine* ;
 - a fourni des conseils et des commentaires sur les soumissions de programmes d'enseignement en faisant des comparaisons avec les normes minimales recommandées et a décerné des certificats d'homologation de programmes, selon qu'il convient ;
 - a examiné les procédures de soumission ; et
 - a examiné 74 programmes soumis par des organisations et a homologué 49 de ces programmes. En décembre 2016, au total 60 programmes et deux schémas étaient homologués dans le monde.
51. L'IRCC lors de sa 8^{ème} réunion (2016) a salué les travaux de l'IBSC eu égard à l'examen de l'important nombre de soumissions et à la révision des normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine.
- Calendrier d'adoption des S-8A et S-8B - Normes de compétence pour les spécialistes en cartographie marine.*
52. L'IRCC a été informé à sa 8^{ème} réunion (mai 2016) que le calendrier d'adoption des nouvelles éditions des S-8A et S-8B – *Normes de compétence pour les spécialistes en cartographie marine*, reposait sur l'intention que toutes les soumissions faites pour les cours de cartographie à l'IBSC en 2018 se baseraient sur les nouvelles éditions. Il était envisagé que les projets de nouvelles éditions des S-8A et S-8B seraient approuvés par l'IRCC à sa prochaine réunion de mai 2018 et par la suite communiqués aux Etats membres en vue de leur adoption officielle par vote, peu après. Les nouvelles normes entreraient alors en vigueur d'ici août.
53. Néanmoins, dans le cadre des nouvelles dispositions qui seront désormais en vigueur, à la suite de la récente ratification du Protocole d'amendements visant à modifier la Convention relative à l'OHI (novembre 2016), il sera demandé, à l'avenir, à l'IRCC de soumettre ses recommandations au Conseil, avant que toute procédure de vote puisse avoir lieu.
54. Etant donné qu'il n'est pas prévu que le Conseil de l'OHI tienne sa première réunion avant octobre 2017, ceci retardera de manière significative le calendrier d'adoption serré qui était prévu à la fois par l'IBSC et par ses demandeurs potentiels d'homologation de cours. Dans ce cas, et notant que le calendrier d'approbation a été décidé avant que l'on sache que le Conseil de l'OHI serait établi, le président de l'IBSC, avec le soutien du président de l'IRCC, sollicite l'approbation de l'Assemblée pour que l'IRCC soumette les propositions de nouvelles éditions des S-8A et S-8B directement aux Etats membres pour approbation, plutôt que via la 1^{ère} session du Conseil de l'OHI.
55. *Gestion financière.* Le fonds IBSC a été transféré du Secrétariat de la FIG au Secrétariat de

l'OHI en 2015 et le Secrétariat de l'OHI a assumé le rôle de trésorier en 2015. Ce transfert a permis d'accroître l'efficacité et la traçabilité et d'améliorer la gouvernance étant donné que le Secrétariat de l'OHI agissait déjà en tant que secrétaire du comité et que l'OHI est, en réalité, la principale organisation partie prenante eu égard aux travaux du comité.

56. Le rapport de l'IBSC est communiqué en annexe C.

Séminaires des parties prenantes sur le renforcement des capacités et sur les normes de compétence

57. Les premiers séminaires des parties prenantes relatifs aux travaux du programme de l'OHI en matière de renforcement des capacités et du comité international FIG/OHI/ACI sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine ont eu lieu consécutivement entre le 5 et le 7 mars 2014, au Secrétariat de l'OHI. Approximativement 60 participants des Etats membres de l'OHI et des parties prenantes de l'industrie/du secteur universitaire ont participé aux séminaires qui ont été diffusés en streaming via internet.
58. Les objectifs du séminaire CB consistaient à renforcer la prise de conscience du programme CB de l'OHI, à obtenir des commentaires en retour d'un large éventail de parties prenantes, et à examiner le futur du programme CB de l'OHI en tenant compte des nouvelles demandes/des nouveaux projets/des nouvelles possibilités. Le séminaire s'est concentré sur la révision de la stratégie CB et sur les leçons tirées des précédentes activités CB. Le résultat du séminaire a été présenté à la 12^{ème} réunion du CBSC en mai 2014.
59. Le séminaire des parties prenantes de l'IBSC s'est concentré sur la nécessité de révisions futures des normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine.
60. Le rapport du CBSC est fourni en annexe C.

Elément 3.4 Evaluation du renforcement des capacités

61. L'évaluation est l'une des premières phases du processus de renforcement des capacités. Elle consiste essentiellement en des visites techniques et de haut niveau effectuées à différents niveaux.
62. Des visites techniques ont été effectuées par des équipes de visites techniques de l'OHI composées d'experts, afin d'évaluer l'état des levés hydrographiques, de la cartographie marine et des informations nautiques des nations et des régions visitées. Les équipes de visites techniques ont fourni des conseils pour le développement plus avant des capacités hydrographiques nationales en tenant compte du contexte régional et des possibilités d'appui via le partage des capacités avec d'autres pays. Des visites de haut niveau sont également faites à des hautes autorités gouvernementales et à des parties prenantes nationales par le Secrétaire général et les Directeurs de l'OHI ainsi que par les directeurs de services hydrographiques nationaux dans certaines régions telle la région de l'Asie orientale, afin de renforcer la prise de conscience de la valeur et de l'importance du développement des capacités hydrographiques nationales ainsi que d'inviter et d'encourager le pays visité à présenter sa demande d'adhésion à l'OHI.
63. Au cours de la période considérée, 24 visites techniques et consultatives ont été effectuées par des groupes d'experts des Commissions hydrographiques régionales ou par le Secrétariat de l'OHI. Le programme des visites s'est concentré sur les régions du Pacifique sud-ouest, d'Amérique centrale et de la mer des Caraïbes, d'Afrique, d'Asie orientale, de l'océan Indien et de la Méditerranée. En règle générale cela coïncide avec les priorités également identifiées par les organisations sœurs telles l'OMI, la COI et l'OMM.

64. Des renseignements détaillés sur les visites techniques et consultatives effectuées au cours de la période considérée sont disponibles dans les rapports annuels de l'OHI et dans la section CB du site web de l'OHI.

Elément 3.5 Apport en renforcement des capacités

65. L'apport en renforcement des capacités est la phase d' « action » de la stratégie CB de l'OHI. Elle comprend des opportunités de bénéficier de cours de formation et d'enseignement en fonction des besoins déterminés par les CHR pour faire face aux carences identifiées. Au cours de la période considérée, 112 projets CB ont été assurés et au total, 1 058 étudiants ont été formés dans le cadre de différents cours de brèves et longues durées.
66. Des informations plus détaillées sur la fourniture de CB incluant des cours de brève durée, des séminaires et des ateliers planifiés au cours de la période considérée sont disponibles dans les rapports annuels de l'OHI et dans la section CB du site web de l'OHI.

Elément 3.6 Coordination de l'hydrographie et de la cartographie marine dans le monde

67. Cet élément a pour objectif de faciliter la réalisation d'une couverture mondiale en cartes marines de qualité, pour répondre aux besoins des navigateurs pour une navigation sûre et efficace via le développement de spécifications et de normes pour la production, la distribution et la mise à jour des produits cartographiques et des publications qui les complètent.

C-55 – Etat des levés hydrographiques et de la cartographie marine dans le monde

68. Le Secrétariat de l'OHI a continué d'assurer la tenue à jour de la publication C-55 – *Etat des levés hydrographiques et de la cartographie marine dans le monde*. Grâce aux travaux effectués par les fonctionnaires détachés du Japon, la C-55 est à présent produite à partir d'une application de base de données SIG continuellement mise à jour en tant que service en ligne accessible à la section téléchargement du site web de l'OHI. Au cours de la période considérée, les travaux de développement de l'application de la base de données SIG à l'appui de la C-55 ont continué. En réponse à la demande de compléter les données composites de la C-55 (pourcentage de zones hydrographiées de manière adéquate / nécessitant de nouveaux levés / non hydrographiées) avec des informations CATZOC (cf. LC de l'OHI 52/2015), des données CATZOC ont été fournies par les RENC et par plusieurs Etats membres.

Activités du GT WEND

69. Le principal objectif du GT WEND est de superviser et de conseiller l'IRCC sur la réalisation d'une couverture appropriée en ENC qui réponde aux obligations d'emport de l'ECDIS de la règle 19 du chapitre V de la Convention SOLAS.
70. Au cours de la période considérée, le GT WEND :
- a supervisé de manière étroite l'application des principes WEND et a rendu compte à l'IRCC lors de ses réunions annuelles,
 - a travaillé essentiellement pour réduire les lacunes en appliquant les principes WEND lors de la définition des schémas d'ENC et a rédigé une résolution de l'OHI afin de traiter les chevauchements dans la couverture en ENC devant faire l'objet d'un compte rendu à l'IRCC, et
 - a promu la coopération des RENC dans l'intérêt des utilisateurs finaux d'ENC.
71. En 2014, des amendements à l'annexe aux principes WEND et la révision des directives relatives à l'application des principes WEND, concernant essentiellement les questions de lacunes et de chevauchements dans la couverture en ENC, ont été adoptés par les Etats

membres. La résolution de l'OHI 1/1997 a été amendée en conséquence.

72. En réponse à une orientation de la CHIE-5 (cf. décision 12 de la CHIE-5), l'IRCC a chargé son GT WEND d'examiner les conséquences à long terme de la non application complète des principes WEND. Sur la base du compte rendu du GT WEND qui en a résulté, la recommandation de l'IRCC à l'Assemblée est qu'il n'est pas nécessaire d'amender encore ou d'améliorer les principes WEND existants et les directives relatives à l'application des principes WEND, à ce stade.

Coopération entre RENC

73. Les principes de la WEND encouragent les Etats membres à diffuser leurs ENC via les centres régionaux de coordination des ENC (RENC) afin de partager leur expérience commune, de réduire les dépenses, et d'assurer la plus grande normalisation, cohérence, fiabilité et disponibilité possible des ENC. A la fin 2016, les deux principales organisations RENC, IC ENC et PRIMAR, comptaient 41 et 15 membres contributeurs respectivement.
74. Le GT WEND a encouragé la coopération entre RENC pour une meilleure harmonisation et une meilleure coordination technique et commerciale entre les RENC. Le Secrétariat de l'OHI a également soutenu la coopération entre RENC et a rejoint les réunions de coordination annuelles examinant les questions relatives aux RENC. Le Secrétariat a participé aux réunions du comité directeur d'IC-ENC et du comité consultatif de PRIMAR en tant qu'observateur à partir de 2015.
75. Le rapport du GT WEND est présenté à l'annexe C.

Coordination des schémas d'ENC

76. En 2015-2016, le groupe de travail sur la cartographie marine (NCWG), en liaison avec les coordinateurs régionaux de cartes INT/d'ENC, a rédigé un nouveau projet d'édition de la publication de l'OHI S-11 partie A, dont l'objectif principal était d'incorporer des directives relatives à la préparation et à la tenue à jour des schémas d'ENC. Sur la base de cette publication, il est attendu des CHR qu'elles coordonnent le développement et la tenue à jour des schémas d'ENC à petite/moyenne échelle et qu'elles s'assurent que des paramètres uniformes sont utilisés pour assurer leur cohérence et leur qualité. Les CHR sont également invitées à suivre et à rendre compte des lacunes et des chevauchements dans la couverture en ENC de manière régulière.
77. En ce qui concerne la couverture en ENC, les comptes rendus des CHR individuelles au Secrétariat de l'OHI ou au GT WEND n'ont pas toujours été cohérents mais une amélioration a été constatée avec l'utilisation du catalogue d'ENC en ligne de l'OHI et de l'outil RENC de contrôle de la couverture et des chevauchements mis à disposition par les RENC en 2015. L'analyse du catalogue d'ENC de l'OHI, compilé essentiellement à partir des données fournies par les deux organisations RENC reconnues et par l'UKHO, a montré que la couverture en ENC à petite /moyenne échelle était généralement satisfaisante, bien qu'il y ait eu plusieurs cas de chevauchements ou de doublons de données dans la même catégorie d'usage, ainsi que certaines lacunes dans la couverture. Aux échelles supérieures, il y a toujours un certain nombre de ports, rades, zones de mouillage et approches pour lesquels il n'existe pas d'ENC qui corresponde à une carte papier publiée de la même zone.
78. Les statistiques communiquées chaque année par l'OHI à l'OMI concernant la couverture globale en ENC sont incluses dans l'annexe A et sous-tendent l'indicateur de performance stratégique 2 (cf. document A.1/WP1/01). Fin 2016, la couverture mondiale en ENC était la suivante :

| | |
|-----------------|--------|
| Petite échelle | ~ 100% |
| Moyenne échelle | 93% |

Grande échelle 98%

79. A quelques exceptions près, la couverture en ENC est considérée généralement satisfaisante. Dans la plupart des cas, il existe une couverture en ENC qui correspond à la couverture en cartes papier, excepté pour les zones où la qualité des données à l'appui des cartes papier est tellement mauvaise que la production d'une ENC ne serait pas appropriée. L'amélioration plus avant de la couverture en ENC dépend à présent essentiellement de la conduite de nouveaux levés dans les zones où il n'existe pas de données satisfaisantes. Aucune préoccupation n'a été rapportée concernant les ENC par les utilisateurs d'ENC au cours de la période considérée.

Maintenance des schémas de cartes INT et amélioration de la disponibilité des séries de cartes INT

80. L'objectif de la série de cartes INT de l'OHI est de définir et de produire un ensemble de cartes marines à moyennes et à grandes échelles spécifiquement conçues pour la planification, l'atterrissage et la navigation côtière ainsi que pour les accès portuaires à l'usage des navires qui participent au commerce international.
81. Le Secrétariat a initié le développement d'une version interactive en ligne basée sur le web de la publication de l'OHI S-11 partie B - *Catalogue de cartes INT* en 2015, généreusement appuyé par les ressources de l'agence hydrographique et océanographique de Corée (KHOA). Le catalogue en ligne des cartes INT qui en a résulté ainsi que les services associés de gestion en ligne des cartes INT (« INTOGIS ») ont été mis à disposition en janvier 2016 via le site web de l'OHI à l'adresse : www.iho.int > Normes & Pubs > S-11 > Partie B (lien) (cf. LC de l'OHI 89/2015).
82. Le projet « INTOGIS » est un complément du système d'informations géospatiales (SIG) de l'OHI. Il fournit aux groupes de travail sur la coordination de la cartographie internationale (ICCWG) des outils utiles et efficaces pour l'examen et la maintenance des schémas de cartes INT et pour un meilleur suivi de l'élaboration et de la production de cartes INT ainsi que pour assurer une large disponibilité en ligne d'informations à jour sur l'état des cartes INT (cf. LC de l'OHI 89/2015).
83. Un atelier pour les coordinateurs de cartes INT/d'ENC a eu lieu au Secrétariat de l'OHI le 25 avril 2016, où les coordinateurs de cartes INT/d'ENC de 14 des 15 régions de cartographie ont pu assister à une démonstration complète du nouveau « INTOGIS ».
84. La maintenance et la tenue à jour de la S-11 partie B - *Catalogue de cartes INT* ainsi que la qualité de la base de données d'appui ont été améliorés de manière significative en 2016, suite à l'introduction du projet « INTOGIS ».
85. Le tableau suivant résume l'état des schémas régionaux de cartes INT à la fin de 2016 :

| Région | Coordinateur | Commission | Nombre de cartes prévues | Nombre total de cartes publiées | Version de la base de données régionale |
|--------|----------------|------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| A | Etats-Unis/NOS | CHUSC | 15 | 15 | 3.0.0 |
| B | Etats-Unis/NOS | CHMAC | 82 | 49 | 3.0.0 |
| C1 | Brésil | CHAtSO | 51 | 34 | 3.0.1 |
| C2 | Chili | CHRPSE | 44 | 7 | 3.0.0 |
| D | Royaume-Uni | CHMN | 215 | 215 | 3.0.3 |
| E | Finlande | CHMB | 299 | 287 | 3.0.5 |
| F | France | CHMMN | 240 | 167 | 3.0.1 |

| Région | Coordinateur | Commission | Nombre de cartes prévues | Nombre total de cartes publiées | Version de la base de données régionale |
|---------------|--------------------------|------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| G | France | CHAtO | 172 | 139 | 3.0.3 |
| H | Afrique du Sud | CHAIA | 125 | 93 | 3.0.2 |
| I | Iran (Rép. islamique d') | CHZMR | 117 | 68 | 3.0.0 |
| J | Inde | CHOIS | 172 | 132 | 3.0.0 |
| K | Japon | CHAO | 294 | 240 | 3.0.0 |
| L | Australie | CHPSO | 62 | 58 | 3.0.0 |
| M | Royaume-Uni | CHA | 117 | 78 | 3.0.1 |
| N | Norvège | CHRA | 12 | 8 | 3.0.0 |
| 1 :10 million | Secrétariat de l'OHI | | 25 | 24 | 3.0.0 |

Nombre total de cartes INT prévues : 2 042

Nombre total de cartes INT publiées à la fin de 2016 : 1 614 (79,0% du total prévu)

Elément 3.7 Renseignements sur la sécurité maritime

86. Les objectifs de cet élément sont les suivants :

- faciliter la fourniture efficace de renseignements sur la sécurité maritime (RSM) aux navigateurs via la coordination et l'établissement de normes pertinentes entre les agences ;
- améliorer la coordination des NAVAREA en liaison avec les CHR et avec les organisations internationales concernées.

87. Le sous-comité sur le service mondial d'avertissements de navigation (SC-SMAN) a surveillé et guidé le service mondial d'avertissements de navigation OHI/OMI qui inclut la diffusion normalisée des avertissements NAVAREA et côtiers. Le sous-comité est chargé d'étudier et de proposer de nouvelles méthodes pour améliorer la fourniture d'avertissements de navigation aux navigateurs en mer, de faciliter la mise en œuvre des changements importants en matière de procédures de diffusion des avertissements de navigation et de fournir des conseils appropriés aux représentants des Etats membres de l'OHI concernés, afin de continuer à faire évoluer le SMAN. Le sous-comité a entretenu une liaison et une coopération étroites avec l'OMM et avec son service mondial de renseignements et d'avis relatifs à la météorologie maritime et à l'océanographie (SMRAMM) complémentaire.

88. Au cours de la période considérée, le SC-SMAN a achevé la révision de toute la documentation SMAN. Suite à son approbation par les Etats membres de l'OHI, la documentation a été soumise aux Etats membres de l'OMI et ultérieurement approuvée.

89. Le SC-SMAN a continué de soutenir et de donner des conseils et des directives sur la radiodiffusion terre-navire de renseignements sur la sécurité maritime à l'OMI, à l'organisation internationale de télécommunications par satellite (IMSO) et au fournisseur commercial de communications par satellite Iridium, en ce qui concerne l'examen de la demande d'Iridium en vue d'obtenir un agrément de fournisseur de services par satellite du SMDSM.

90. Le SC-SMAN a développé un cours de formation de trois jours sur les RSM pour le sous-

comité sur le renforcement des capacités et l'a dispensé à dix reprises depuis la 18^{ème} Conférence HI. Les documents de formation pour ce cours ont été élaborés en anglais, en français et en espagnol.

91. Le rapport du SC-SMAN est présenté à l'annexe C.

Elément 3.8 Programme de cartographie océanique

92. L'objectif de cet élément est de contribuer aux programmes de cartographie océanique mondiale via le projet OHI-COI de la carte générale bathymétrique des océans (GEBCO), les projets de cartes bathymétriques internationales (IBC) et les autres initiatives internationales connexes.
93. Le projet GEBCO est un programme conjoint qui fonctionne sous la gouvernance de l'OHI et de la COI. La GEBCO est dirigée par un comité directeur composé de représentants de l'OHI et de la COI et s'appuie sur un sous-comité technique sur la cartographie des océans (TSCOM), un sous-comité sur la cartographie régionale sous-marine (SCRUM) et un sous-comité sur les noms des formes du relief sous-marin (SCUFN). Par le biais des travaux de ses organes subordonnés, la GEBCO élabore et met à disposition une série de jeux de données bathymétriques et de produits, incluant des ensembles de données bathymétriques maillés, l'atlas numérique de la GEBCO, la carte mondiale de la GEBCO, l'Index des noms des formes du relief sous-marin de la GEBCO et le livre de recettes de la GEBCO. La GEBCO tient à jour un site web complet à l'adresse suivante : <http://www.gebco.net>.
94. Au cours de la période concernée, la GEBCO a continué de collecter, de conserver et de diffuser des données bathymétriques pour les océans du monde. La GEBCO a œuvré à l'amélioration de sa participation aux activités de cartographie régionales et a nommé des représentants pour participer à un choix de réunions de commissions hydrographiques régionales fonctionnant sous l'égide de l'OHI.
95. D'ordinaire, la GEBCO se concentre sur les eaux dont la profondeur est supérieure à 200m ; toutefois, elle collecte à présent activement des données dans des zones en eaux peu profondes afin de soutenir des activités telles que la gestion et le développement du littoral, ainsi que l'atténuation des catastrophes maritimes telles que les inondations causées par les tempêtes et par les tsunamis.
96. Le mandat et les règles de procédure révisés du comité directeur de la GEBCO ont été approuvés en 2015 en étroite coordination avec la COI, en tant qu'autre organisation mère de la GEBCO.
97. Les fonds pour la GEBCO, auparavant gérés par l'université de Stockholm, ont été transférés au Secrétariat de l'OHI en avril 2015. Le Secrétariat de l'OHI joue donc à présent le rôle de trésorier et de gestionnaire de tous les comptes de la GEBCO. Ce fonctionnement apporte de l'efficacité, de la traçabilité et une gouvernance améliorée des fonds liés à la GEBCO. Depuis janvier 2016, le secrétariat du comité directeur de la GEBCO a également été assuré par le Secrétariat de l'OHI.
98. Financé par la *Nippon Foundation*, le forum sur la future cartographie du plancher océanique (F-FOFM) s'est tenu en juin 2016 à Monaco, organisé par le comité directeur de la GEBCO. Le F-FOFM a débouché sur une nouvelle initiative visant à ce que d'ici l'année 2030, plus aucune caractéristique du plancher océanique supérieure à 100 mètres demeure non cartographiée. Dans ce contexte, un nouveau projet - *Seabed 2030*, a été initié par le comité directeur de la GEBCO pour débiter en janvier 2017.
99. Les travaux sur les projets de cartographie régionale tels que la compilation bathymétrique de l'océan Indien (IOBC), le projet de cartographie des fonds marins de l'Atlantique nord, la carte bathymétrique internationale de l'océan Arctique (IBCAO), la carte bathymétrique internationale de l'océan austral (IBCSO) et les compilations de la Baltique, se sont poursuivis. Un atelier sur la cartographie polaire s'est tenu au Secrétariat de l'OHI conjointement avec le

F-FOFM.

100. La *Nippon Foundation* a continué de soutenir généreusement le programme de formation *Nippon Foundation* - GEBCO en cartographie océanique à l'université du New Hampshire, Etats-Unis. Le programme compte à présent 72 diplômés de 35 pays.
101. Des discussions internationales au sein de groupes tels que le comité des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (UN-GGIM), du groupe sur l'observation de la Terre (GEO), entre autres, montrent une reconnaissance et une conscience croissantes de la pertinence et de la contribution potentielle des informations hydrographiques dans le contexte des infrastructures de données géospatiales à l'échelle mondiale ainsi que de la gouvernance correcte et du développement durable de l'*économie bleue*. Ceci souligne l'importance de la GEBCO en tant que composante fondamentale de l'infrastructure d'informations géospatiales à l'échelle mondiale. Le Secrétariat de l'OHI a encouragé toutes les parties prenantes concernées à reconnaître que la GEBCO est le gardien et le fournisseur de la bathymétrie des océans du monde la plus officielle qui soit à la disposition du public.

Mise à jour et amélioration de l'Index de la GEBCO (B-8) pour l'accès internet

102. La tenue à jour de la base de données géospatiales sous-jacente de l'index en ligne de la GEBCO (B-8) est effectuée par un réseau d'éditeurs désignés (principalement des membres du SCUFN) sous la coordination d'un administrateur, actuellement le secrétaire du SCUFN du Secrétariat de l'OHI. Afin d'améliorer le contenu et la qualité de l'Index, et de supprimer quelques incohérences, un examen complet ainsi que la correction des anomalies ont été entrepris dans le cadre d'un contrat en 2015, sous la supervision du Secrétariat de l'OHI. Les résultats portant sur près de 3 000 noms de formes, ont été utilisés afin d'améliorer de manière significative la qualité et la cohérence de la base de données.
103. Le rapport du comité directeur de la GEBCO est présenté à l'annexe C.

Centre de données de l'OHI pour la bathymétrie numérique

104. Le centre de données de l'OHI pour la bathymétrie numérique (DCDB) est un dépôt mondial éminent de données numériques de bathymétrie océanique utilisé par les Etats membres de l'OHI et par les communautés de la science des océans. Le DCDB héberge également l'index en ligne de la GEBCO sur les noms des formes du relief sous-marin qui a été financé et développé par les Etats-Unis et est devenu entièrement opérationnel en 2013. Le DCDB de l'OHI est généreusement hébergé par l'administration nationale océanographique et atmosphérique des Etats-Unis (NOAA) pour le compte des Etats membres de l'OHI.
105. Le dépôt de données du DCDB de l'OHI comprend des sondages océaniques qui ont été collectés par des bâtiments hydrographiques, océanographiques et autres au cours de levés ou en transit. Ces données sont utilisées pour la production de cartes et de grilles bathymétriques améliorées, particulièrement à l'appui du programme de cartographie océanique de la GEBCO. Les données bathymétriques qui se trouvent dans le DCDB de l'OHI peuvent être visualisées et filtrées via une interface cartographique en ligne, et téléchargées gratuitement. On peut accéder à l'interface cartographique à l'adresse suivante : <http://maps.ngdc.noaa.gov/viewers/bathymetry/>
106. Financée par la NOAA, une mise à niveau par étapes du portail de données du DCDB basé sur le web a débuté en 2015. Ceci permettra un transfert et un téléchargement des données plus aisé depuis la base de données du DCDB et, en particulier, soutiendra l'ingestion de données depuis des programmes de bathymétrie participative contemporains. Ceci permettra d'établir une infrastructure de CSB menée par l'OHI et de la promouvoir parmi une communauté maritime plus large.
107. Le rapport du DCDB de l'OHI est présenté à l'annexe C.

Bathymétrie participative

108. Suite à la décision 8 de la CHIE-5, l'IRCC a créé un groupe de travail sur la bathymétrie participative (CSBWG) lors de sa septième réunion (2015). Le CSBWG a été chargé d'étudier la meilleure manière d'incorporer, de gérer et d'utiliser des données bathymétriques acquises par des moyens autres que les moyens conventionnels et de rédiger des principes et des directives pour permettre la collecte et l'utilisation appropriées de données de bathymétrie participative au profit de toutes les parties prenantes qui s'intéressent à la connaissance de la forme et de la nature du plancher océanique ainsi que de sa profondeur.
109. Le CSBWG a été chargé de rédiger un projet de publication de l'OHI sur une politique de bathymétrie participative fiable incluant des directives sur la collecte et l'évaluation des données CSB, non seulement pour une éventuelle utilisation à des fins cartographiques mais également pour une utilisation élargie à des applications autres que la navigation. L'objectif de la publication est de tenir compte des travaux en cours visant à améliorer le DCDB de l'OHI en tant que portail de découverte et de transfert/téléchargement de données pour la bathymétrie participative ainsi que de tirer parti de toute leçon déjà apprise et des spécifications créées par les parties qui sont déjà impliquées dans la CSB.
110. Le rapport du groupe de travail sur la bathymétrie participative est présenté à l'annexe C.

Participation au programme de cartographie des fonds marins de l'Atlantique

111. Le groupe de travail international sur la cartographie des fonds marins de l'Atlantique (ASMIWG) a été créé en 2015 pour traiter les questions relatives à la cartographie des fonds marins en lien avec la mise en œuvre de la Déclaration de Galway de 2013 via laquelle l'Union européenne (UE), les Etats-Unis et le Canada ont convenu d'unir leurs forces dans le domaine de la recherche sur l'océan Atlantique. Des représentants du Secrétariat de l'OHI ont participé aux réunions de l'ASMIWG en 2015 et 2016 et ont appelé l'attention sur le projet GEBCO, sur le DCDB de l'OHI et sur les développements visant à soutenir et à encourager la CSB, incluant la poursuite de la contribution de la communauté scientifique. Il est attendu de cet engagement que les données collectées dans le cadre d'activités de cartographie des fonds marins de l'Atlantique soient soumises au DCDB.

Elément 3.9 *Infrastructures de données spatiales maritimes*

112. Les objectifs de cet élément sont :
- de superviser les développements relatifs à la composante hydrographique des infrastructures de données spatiales maritimes,
 - d'élaborer et mettre à jour les publications pertinentes de l'OHI, et
 - de donner des conseils techniques, selon qu'il convient.
113. Le groupe de travail sur les infrastructures de données spatiales maritimes (MSDIWG) a été transféré à la structure de l'IRCC le 1^{er} janvier 2015. Au cours de la période considérée, le MSDIWG a entamé des travaux de préparation d'une édition actualisée de la publication de l'OHI C-17 - *Infrastructures de données spatiales : « La dimension maritime » - Guide à l'usage des services hydrographiques*.
114. Le MSDIWG a également aidé les Etats membres de l'OHI et les commissions hydrographiques régionales à comprendre les avantages de la création de MSDI ainsi que la façon d'y parvenir.
115. Le rapport du MSDIWG est présenté à l'annexe C.

Actions requises de l'Assemblée

116. L'Assemblée est invitée à :

- a. **prendre note** de ce rapport sur l'exécution du programme 3 ;
- b. **prendre note** des rapports fournis par les commissions hydrographiques régionales à l'annexe E ;
- c. **approuver** l'existence permanente de l'IRCC dans le cadre de ses mandat et règles de procédure présentés à l'annexe D ;
- d. **convenir** qu'aucun amendement supplémentaire ou amélioration des principes et directives de la WEND n'est nécessaire pour la mise en œuvre des principes WEND, à ce stade (cf. paragraphe 72) ;
- e. **accepter** que l'IRCC, lors de sa prochaine réunion, sollicite l'approbation des nouvelles éditions des publications de l'OHI S-8B et S-8A par les Etats membres via un vote par lettre circulaire (cf. paragraphes 52 à 54).

Indicateurs de performance du niveau exécutif de l'IRCC

| No | Désignation | Source | Situation au 31 déc. 2012 | Situation au 31 déc. 2013 | Situation au 31 déc. 2014 | Situation au 31 déc. 2015 | Situation au 31 déc. 2016 |
|-----------|---|--------------------------------|---|---|---|---|---|
| WPI 15 | Croissance de la couverture mondiale en ENC, telle qu'indiquée dans le catalogue en ligne de l'OHI, par rapport au manque existant dans la couverture appropriée (comme défini par OMI/NAV) à compter du jalon du 1 ^{er} août 2008 | GT WEND via les CHR | Petite échelle : ~ 100% Moyenne échelle : 88% Grande échelle : 95% | Petite échelle : ~ 100% Moyenne échelle : 90% Grande échelle : 96% | Petite échelle : ~ 100% Moyenne échelle : 91% Grande échelle : 97% | Petite échelle : ~ 100% Moyenne échelle : 92% Grande échelle : 97% | Petite échelle : ~ 100% Moyenne échelle : 93% Grande échelle : 98% |
| WPI 16 | Nombre d'EM de l'OHI supplémentaires qui commencent à produire et à assurer la tenue à jour (avec ou sans soutien) des ENC appropriées (contribuant à une « couverture appropriée ») dans la période prise en compte par rapport à ceux qui en produisaient déjà au 1 ^{er} août 2008 | GT WEND via les CHR | Aucune information pertinente n'était disponible au Secrétariat de l'OHI | 2 (Aucune information pertinente n'a été fournie par 8 des 15 CHR) | 0 | 1 | 1 |

| No | Désignation | Source | Situation au 31 déc. 2012 | Situation au 31 déc. 2013 | Situation au 31 déc. 2014 | Situation au 31 déc. 2015 | Situation au 31 déc. 2016 | |
|-----------|---|-------------------------------------|---|---|---|---|---|--|
| WPI 17 | Pourcentage d'Etats côtiers qui fournissent des services hydrographiques, classés selon les phases du CB (services RSM, capacités hydrographiques, capacités cartographiques), directement ou par le biais d'un accord avec une tierce partie, à la fin de la période prise en compte | CBSC via les CHR | Aucune information pertinente fournie par la plupart des CHR | | | | | |
| WPI 18 | Pourcentage des EM de l'OHI mettant à jour leurs entrées dans la C-55 sur les levés hydrographiques, les cartes INT, les ENC et les RSM au cours de la période prise en compte | IRCC via les CHR | 17% (14/81) | 21% (17/82) | 24% (20/82) | 24% (20/85) | 22% (19/85) | |
| WPI 19 | Etat des levés hydrographiques dans chaque région | IRCC via les CHR | Mesures encore à définir par l'IRCC | | | | | |
| WPI 20 | Pourcentage des cartes INT acceptées, pourcentage des cartes INT disponibles. ¹ | IRCC via les CHR ou les ICCWG | 88% (14 plans sur 16) 72% (1 429 cartes publiées sur les 1 988 prévues) | 88% (14 plans sur 16) 75% (1 491 cartes publiées sur les 1 980 prévues) | 88% (14 plans sur 16) 77% (1 558 cartes publiées sur 2 013 prévues) | 88% (14 plans sur 16) 79% (1 588 cartes publiées sur 2 009 prévues) | 88% (14 plans sur 16) 79% (1 614 cartes publiées sur 2 042 prévues) | |

¹ Les régions A et N, pour lesquelles aucun plan n'est encore disponible, sont exclues

| No | Désignation | Source | Situation au 31 déc. 2012 | Situation au 31 déc. 2013 | Situation au 31 déc. 2014 | Situation au 31 déc. 2015 | Situation au 31 déc. 2016 |
|--------|--|----------------------------------|--|--|--|--|--|
| WPI 21 | Pourcentage de plans d'ENC acceptés, pourcentage d'ENC disponibles | GT WEND via les CHR ou les ICCWG | Aucune information pertinente n'était disponible au Secrétariat de l'OHI | Aucune information pertinente fournie par la plupart des CHR (données uniquement de la CHRPE et de la CHAtSO) | Estimation du Secrétariat de l'OHI pour UB1, 2 et 3 sur la base de la couverture existante : ~80% | Estimation du Secrétariat de l'OHI pour UB1, 2 et 3 sur la base de la couverture existante : ~82% | Estimation du Secrétariat de l'OHI pour UB1, 2 et 3 sur la base de la couverture existante : ~82% |
| WPI 22 | Augmentation de la participation effective des EM aux activités des CHR | IRCC via les CHR | Aucune information pertinente n'était disponible au Secrétariat de l'OHI | Aucune information pertinente fournie par les CHR | Aucune information pertinente fournie par les CHR | Aucune information pertinente fournie par les CHR | Aucune information pertinente fournie par les CHR |
| WPI 23 | Pourcentage des Etats côtiers qui sont membres de l'OHI | Secrétariat de l'OHI | 54% (80 / 151) | 54% (81 / 151) | 54% (82 / 151) | 56% (85 / 152) | 56% (85 / 152) |
| WPI 24 | Nombre de nouveaux Etats côtiers qui ont adhéré à l'OHI au cours de la période prise en compte | Secrétariat de l'OHI | 1 | 1 | 0 | 3 | 0 |
| WPI 25 | Nombre de nouveaux Etats membres de l'OHI (ayant démarré le processus d'adhésion) par rapport au nombre d'EM de l'OMI « non membres » de l'OHI | Secrétariat de l'OHI | 8 / 89 Nombre d'EM de l'OMI : 170 Nombre d'EM de l'OHI : 81 | 7 / 88 Nombre d'EM de l'OMI : 170 Nombre d'EM de l'OHI : 82 | 7 / 88 Nombre d'EM de l'OMI : 170 Nombre d'EM de l'OHI : 82 | 8 / 86 Nombre d'EM de l'OMI : 171 Nombre d'EM de l'OHI : 85 | 8 / 86 Nombre d'EM de l'OMI : 172 Nombre d'EM de l'OHI : 85 |
| WPI 26 | Pourcentage des Etats côtiers qui ont atteint la phase CB 1, 2 ou 3 et qui ont créé un service hydrographique national | CBSC via les CHR | Aucune information pertinente n'était disponible au Secrétariat de l'OHI | | | | |

| No | Désignation | Source | Situation au 31 déc. 2012 | Situation au 31 déc. 2013 | Situation au 31 déc. 2014 | Situation au 31 déc. 2015 | Situation au 31 déc. 2016 |
|-----------------|---|---------------------|--|---|---|--|---|
| WPI 27 | Nombre d'Etats qui ont atteint la phase CB 1, 2, ou 3 et qui ont créé un service hydrographique national au cours de la période prise en compte | CBSC via les CHR | Aucune information pertinente n'était disponible au Secrétariat de l'OHI | | | | |
| WPI 28 => SPI 1 | Pourcentage d'Etats côtiers qui assurent une couverture en ENC directement ou par le biais d'un accord avec une tierce partie | GT WEND via les CHR | Aucune information pertinente n'était disponible au Secrétariat de l'OHI | Aucune information pertinente n'a été fournie par les CHR Estimation du Secrétariat de l'OHI : ~60% | Aucune information pertinente n'a été fournie par les CHR Estimation du Secrétariat de l'OHI : ~64% | Aucune information pertinente n'a été fournie par les CHR Estimation du Secrétariat de l'OHI : ~66% ² | Aucune information pertinente n'a été fournie par les CHR Estimation du Secrétariat de l'OHI : ~66% |
| WPI 29 | Pourcentage des Etats côtiers qui ont créé une infrastructure géospatiale nationale | IRCC via les CHR | Aucune information pertinente n'était disponible au Secrétariat de l'OHI | Estimation du Secrétariat de l'OHI : 18% (28/151) (à partir des informations limitées fournies par certaines CHR et par le MSDIWG) | Aucune information disponible au Secrétariat de l'OHI pour faire une estimation | Aucune information disponible au Secrétariat de l'OHI pour faire une estimation | Aucune information disponible au Secrétariat de l'OHI pour faire une estimation |

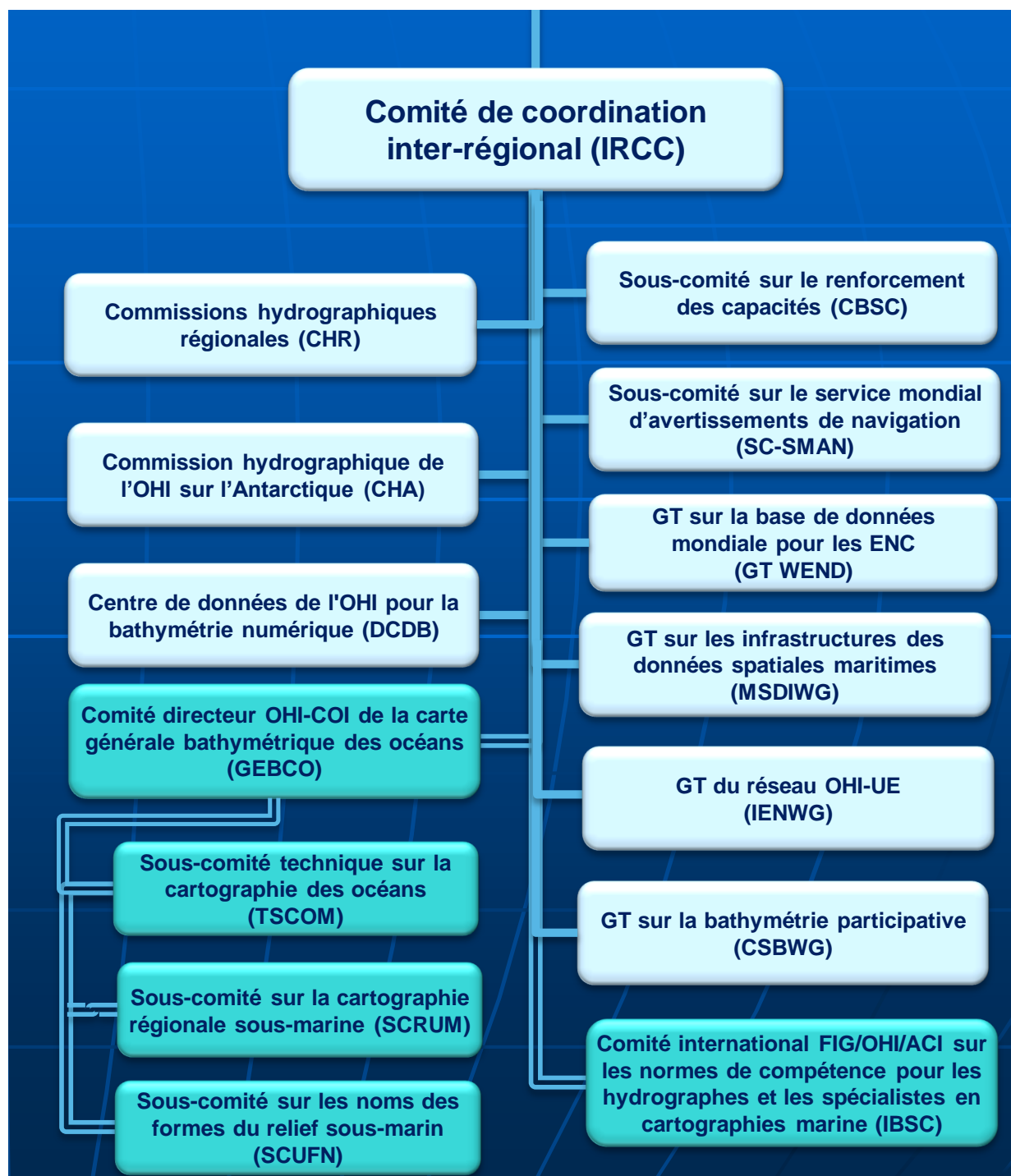
² Les informations sont difficiles à obtenir des principales autorités de cartographie qui agissent au nom des Etats côtiers. Grâce aux informations aimablement fournies par l'Australie, la France, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni en 2016, l'estimation sera vraisemblablement meilleure que celle de l'année précédente.

| No | Désignation | Source | Situation au 31 déc. 2012 | Situation au 31 déc. 2013 | Situation au 31 déc. 2014 | Situation au 31 déc. 2015 | Situation au 31 déc. 2016 |
|-----------------------|---|------------------|---|--|---|---|---|
| WPI 40 | Nombre d'accords signés pendant la période prise en compte, incluant les ententes bilatérales et les adhésions aux RENC, etc. | IRCC via les CHR | Information limitée disponible au Secrétariat de l'OHI Estimation du Secrétariat de l'OHI : 2 | Aucune information appropriée disponible au Secrétariat de l'OHI | Information limitée disponible au Secrétariat de l'OHI Estimation du Secrétariat de l'OHI : 2 | Information limitée disponible au Secrétariat de l'OHI Estimation du Secrétariat de l'OHI : 4 | Information limitée disponible au Secrétariat de l'OHI Estimation du Secrétariat de l'OHI : 2 |
| WPI 41 | Pourcentage d'événements prévus relatifs au CB qui ont été réalisés | CBSC | 73% | 86% | 82% | 79% | 88% |
| WPI 42 | Nombre de demandes de CB acceptables qui ont été reçues | CBSC | 31 | 28 | 29 | 30 | 33 |
| WPI 43 => SPI 4 | Pourcentage de demandes de CB « acceptables » qui sont prévues | CBSC | 97% | 75% ³ | 97% | 93% | 100% |

³ Réduction due à une réduction des fonds CB disponibles en 2013

Structure et composition de l'IRCC

Structure de l'IRCC et de ses organes subordonnés



Comité de coordination inter-régional (IRCC)**Présidence****Président**

| | | |
|----------------------------------|-------------|---------------------------|
| Ingénieur général Gilles BESSERO | France | jusqu'en juin 2012 |
| Dr Savi NARAYANAN | Canada | juin 2012 - novembre 2013 |
| Contre-amiral Tom KARSTEN | Royaume-Uni | novembre 2013 - août 2015 |
| Dr Parry OEI | Singapour | depuis août 2015 |

Vice-président

| | | |
|----------------------------|-------------|---------------------------|
| Contre-amiral Nick LAMBERT | Royaume-Uni | juin 2012 - décembre 2012 |
| Contre-amiral Tom KARSTEN | Royaume-Uni | juin 2013 - novembre 2013 |
| Dr Parry OEI | Singapour | mai 2014 - août 2015 |
| Contre-amiral Gerd GLANG | Etats-Unis | depuis août 2015 |

Composition**Membres**

Présidents des commissions hydrographiques régionales (CHR) :

- Commission hydrographique nordique (CHN)
- Commission hydrographique de la mer du Nord (CHMN)
- Commission hydrographique de l'Asie orientale (CHAO)
- Commission hydrographique Etats-Unis/Canada (CHUSC)
- Commission hydrographique de la Méditerranée et de la mer Noire (CHMMN)
- Commission hydrographique de la mer Baltique (CHMB)
- Commission hydrographique de l'Atlantique oriental (CHAtO)
- Commission hydrographique régionale du Pacifique sud-est (CHRPSE)
- Commission hydrographique du Pacifique sud-ouest (CHPSO)
- Commission hydrographique de la Méso-Amérique et de la mer des Caraïbes (CHMAC)
- Commission hydrographique de l'Afrique et des îles australes (CHAIA)
- Commission hydrographique de la zone maritime ROPME (CHZMR)
- Commission hydrographique de l'océan Indien septentrional (CHOIS)
- Commission hydrographique de l'Atlantique sud-ouest (CHAtSO)
- Commission hydrographique régionale de l'Arctique (CHRA)

Président de la Commission hydrographique sur l'Antarctique (CHA)

Président du sous-comité sur le renforcement des capacités (CBSC)

Président du sous-comité sur le service mondial d'avertissements de navigation (SC-SMAN)

Président du comité international sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine (IBSC)

Président du comité directeur de la carte générale bathymétrique des océans (GEBCO) (GGC)

Président du groupe de travail sur la base de données mondiale pour les cartes électroniques de navigation (GT WEND)

Président du groupe de travail du réseau OHI- EU (IENWG) depuis décembre 2013

Président du groupe de travail sur les infrastructures de données spatiales maritimes (MSDIWG) depuis janvier 2015

Président du groupe de travail sur la bathymétrie participative (CSBWG) depuis juin 2015

Observateurs⁴

Etats membres de l'OHI :

Afrique du Sud, Arabie Saoudite, Australie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Equateur, Estonie, Etats-Unis, France, Grèce, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Lettonie, Maroc, Mexique, Mozambique, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pérou, Portugal, République de Corée, Royaume-Uni, Singapour, Thaïlande, Turquie.

Organisations intergouvernementales (OI) / Organisations internationales non-gouvernementales (OING) / RENC :

CIRM, IC-ENC, IPGH, PRIMAR, RTCA

Réunions

L'IRCC s'est réunie chaque année depuis la CHI 18, comme suit :

| | | |
|--------|--------------------------------|----------------|
| IRCC 4 | Singapour, Singapour | 7-8 juin 2012 |
| IRCC 5 | Wollongong, Australie | 3-4 juin 2013 |
| IRCC 6 | Paris / Saint-Mandé, France | 19-20 mai 2014 |
| IRCC 7 | Mexico, Mexique | 1-3 juin 2015 |
| IRCC 8 | Abou Dabi, Emirats arabes unis | 29-31 mai 2016 |

Points de l'ordre du jour

Les points permanents de l'ordre du jour sont les suivants :

- Examen du mandat et des règles de procédure
- Rapport du président et du Secrétariat de l'OHI
- Rapports des CHR
- Rapports des organes de l'IRCC
- Données des Etats membres et d'autres organes affectant l'IRCC
- Examen des indicateurs du programme de travail de l'IRCC et suivi des performances
- Divers
- Examen des actions et des décisions
- Gestion du programme de travail de l'IRCC
- Recommandations de l'IRCC à soumettre à l'examen des Etats membres de l'OHI

Points spécifiques :

- IRCC 4 :
 - Contribution au mécanisme de planification stratégique de l'OHI
- IRCC 5 :
 - Bathymétrie par satellite et utilisation des nouvelles technologies
 - Développements relatifs à la C-55
- IRCC 6 :
 - Principes et gouvernance de la WEND
 - Suivi des performances

⁴ Liste des observateurs qui ont assisté à une réunion du comité au moins.

- Collecte et gestion des données
- IRCC 7 :
 - Principes WEND, couverture en ENC et propositions découlant du rapport du GT sur la WEND
 - Collecte et gestion des données, maximisation de l'utilisation des données hydrographiques
 - Développements relatifs aux SIG
- IRCC 8 :
 - Collecte et gestion des données, maximisation de l'utilisation des données hydrographiques
 - Développements relatifs aux SIG
 - Examen du plan stratégique de l'OHI
 - Examen des indicateurs du programme de travail de l'IRCC et suivi des performances

Rapports des organes subordonnés de l'IRCC

| | | |
|----|--|---------|
| 1. | Sous-comité sur le renforcement des capacités | CBSC |
| 2. | Comité international sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine | IBSC |
| 3. | Groupe de travail sur la base de données mondiale pour les cartes électronique de navigation | GT WEND |
| 4. | Sous-comité sur le service mondial d'avertissements de navigation | SC-SMAN |
| 5. | Comité directeur de la carte générale bathymétrique des océans (GEBCO) | GGC |
| 6. | Centre de données de l'OHI pour la bathymétrie numérique | DCDB |
| 7. | Groupe de travail sur la bathymétrie participative | CSBWG |
| 8. | Groupe de travail sur les infrastructures de données spatiales maritimes | MSDIWG |
| 9. | Groupe de travail du réseau OHI-EU | IENWG |

Points de l'ordre du jour :

- Evaluation régionale des activités en matière de CB
- Développement et mise à jour du programme de travail annuel sur le renforcement des capacités
- Projets régionaux en matière de CB
- Questions stratégiques du CBSC
 - Evaluation de la stratégie CB de l'OHI
 - Voie future pour la stratégie CB de l'OHI
 - Développement des projets pour rechercher des donateurs de fonds
 - Mesures de succès du programme CB
- Questions opérationnelles du CBSC
 - Développement et révision des procédures CB
 - Système de gestion du CB
 - Situation et développements de la C-55
- Gestion CB et fonds CB
- Coopération avec d'autres organisations
 - Efforts CB conjoints (OHI, OMI, COI, AISM, OMM, FIG, AIEA)

**2. RAPPORT DU COMITE INTERNATIONAL FIG/OHI/ACI SUR LES NORMES DE
COMPETENCE POUR LES HYDROGRAPHES ET LES SPECIALISTES EN
CARTOGRAPHIE MARINE (IBSC)**

Président

| | | |
|----------------------------|-----|-------------|
| Prof. Dr Lysandros TSOULOS | ACI | 2011-2013 |
| Prof. Dr Nicolas SEUBE | OHI | 2014-2016 |
| M. Adam GREENLAND | FIG | depuis 2017 |

Vice-président 1

| | | |
|--------------------|-----|-------------|
| Prof. Dr Delf EGGE | OHI | 2011-2013 |
| M. Adam GREENLAND | FIG | 2014-2016 |
| M. Ron FURNESS | ACI | depuis 2017 |

Vice-président 2

| | | |
|--|-----|-------------|
| Prof. Dr Mohd RAZALI Mahmud | FIG | 2011-2013 |
| M. Ron FURNESS | ACI | 2014-2016 |
| Capitaine de vaisseau Nickolás ROSCHER | OHI | depuis 2017 |

Secrétaire

Adjoint aux Directeurs Alberto Costa NEVES (Secrétariat de l'OHI) depuis 2011

Composition

L'IBSC FIG/OHI/ACI est composé de quatre membres de la FIG, de quatre membres de l'OHI et de deux membres de l'ACI.

Membres nommés pour l'OHI

| | | |
|--|------------|---------------|
| Capitaine de vaisseau Nickolás ROSCHER | Brésil | |
| Capitaine de vaisseau Andrew ARMSTRONG | Etats-Unis | |
| Commodore Rod NAIRN | Australie | |
| Prof. Dr Nicolas SEUBE | Canada | |
| Prof. Dr Delf EGGE | Danemark | jusqu'en 2015 |
| Contre-amiral A K. N. NAIR | Inde | jusqu'en 2014 |

Membres nommés pour la FIG

| | | |
|-------------------------------|-------------------|---------------|
| M. Adam GREENLAND | Nouvelle-Zélande | |
| M. Gordon JOHNSTON | Royaume-Uni | |
| Prof. Dr Keith MCGOWAN MILLER | Trinité-et-Tobago | |
| M. Sobri SYAWIE | Inde | |
| Prof. Dr Mohd RAZALI Mahmud | Malaisie | jusqu'en 2014 |

Membres nommés pour l'ACI

| | |
|----------------------------|-----------|
| M. Ron FURNESS | Australie |
| Prof. Dr Lysandros TSOULOS | Grèce |

Réunions

| | |
|--|-----------|
| Groupe de travail (GT) S-5 (Wellington, Nouvelle-Zélande) | fév. 2012 |
| IBSC 35 Buenos Aires, Argentine (2 semaines, 15 soumissions) | mai 2012 |

| | |
|---|-----------------|
| IBSC 36 Lisbonne, Portugal (2 semaines, 16 soumissions) | avril 2013 |
| GT S-5 (Brest, France) | sep. 2013 |
| Séminaire des parties prenantes Hydro13 (Royaume-Uni) | oct. 2013 |
| GT S-5 (Durham, Etats-Unis) | déc. 2013 |
| GT S-5 & Séminaire des parties prenantes (Monaco) | mars 2014 |
| IBSC 37 Tokyo, Japon (2 semaines, 15 soumissions) | avril 2014 |
| GT S-5 (Paris, France) | mai 2014 |
| GT S-5 (Hambourg, Allemagne) | juin 2014 |
| GT S-5 (Durham, Etats-Unis) | juin 2014 |
| Séminaire des parties prenantes Hydro14 (Etats-Unis) | oct. 2014 |
| GT S-5 (Durham, Etats-Unis) | déc. 2014 |
| Séminaire des parties prenantes Hydro16 (Etats-Unis) | mars 2015 |
| IBSC 38 Niteroi, Brésil (2 semaines, 10 soumissions) | mars/avril 2015 |
| GT S-8 (Rio, Brésil) | juil. 2015 |
| Visite sur site (Pays-Bas) | sep. 2015 |
| Séminaire parties prenantes Hydro15 (Afrique du Sud) | nov. 2015 |
| GT S-5 (Rimouski, Canada) | déc. 2015 |
| Séminaire parties prenantes CHMAC 16 (Antigua-et-Barbuda) | déc. 2015 |
| GT S-5 (Antigua) | déc. 2015 |
| GT S-8 (Bandung, Indonésie) | fév. 2016 |
| IBSC 39 Brest, France (2 semaines, 18 soumissions) | avril 2016 |
| GT S-8 (Londres, Royaume-Uni) | sep. 2016 |
| Séminaire parties prenantes Hydro16 (Allemagne) | nov. 2016 |
| GT S-8 (Singapour, Singapour) | nov. 2016 |

Points de l'ordre du jour

En termes généraux le rôle de l'IBSC consiste à :

- tenir à jour les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine (S-5 & S-8) ;
- tenir à jour les publications C-6 (Textes et journaux de référence pour la formation en hydrographie) et C-47 (Cours de formation en hydrographie et en cartographie marine) ;
- examiner les programmes soumis par les établissements par rapport à ces normes ;
- attribuer des certificats d'homologation de programmes lorsqu'approprié ; et
- effectuer des visites sur site aux établissements qui proposent des programmes homologués.

Les points de l'ordre du jour sont les suivants :

- Examen des programmes soumis en vue d'une homologation
- Tenue à jour des normes
- Examen du mandat et des règles de procédure
- Examen des rapports annuels des établissements proposant des programmes homologués
- Examen du programme des visites sur site
- Examen des opportunités d'engagement/de promotion avec les parties prenantes
- Elaboration de nouvelles normes et directives

- Normes de compétence S-5B & S5-A pour les hydrographes
- Normes de compétence S-8B & S8-A pour les spécialistes en cartographie marine
- Directives pour la mise en œuvre des normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine

3. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA BASE DE DONNEES MONDIALE
POUR LES ENC
(GT WEND)

Président

M. Jamie MCMICHAEL-PHILLIPS Royaume-Uni depuis mai 2010

Vice-président

M. John NYBERG Etats-Unis depuis le 10 mars 2016

Composition (au 21 novembre 2016)

| Etat membre | CHR | Nom du représentant |
|---------------------|-----------------|--|
| Afrique du Sud | CHAIA | Capitaine de vaisseau Abri KAMPFER |
| Allemagne | - | Dr Mathias JONAS |
| Argentine | CHAtSO | Capitaine de vaisseau Fabian VETERE |
| Australie | CHPSO | M. Mike PRINCE |
| Australie | - | M. Nick LIGACS |
| Brésil | - | Capitaine de vaisseau Nickolás ROSCHER |
| Canada | CHRA, CHUSC | M. Laurent TARDIF |
| Danemark | - | M. Jens Peter HARTMANN |
| Etats-Unis | CHMAC | M. John NYBERG |
| Etats-Unis | - | Capitaine de vaisseau John LOWELL |
| Finlande | CHMB | M. Jarmo MÄKINEN |
| France | CHAtO, CHMMN | Ingénieur en chef Laurent KERLEGUER |
| Hong Kong, Chine | CHAO | M. Michael CM CHAU |
| Inde | CHOIS | Contre-amiral Vinay BADHWAR |
| Italie | - | Capitaine de frégate Carlo MARCHI |
| Japon | - | Dr Yukihiro KATO |
| Norvège | CHN | M. Evert FLIER |
| Oman | CHZMR | Capitaine de frégate Thani AL MAHROUKI |
| Pologne | - | M. Stanislaw PIETRZAK |
| Royaume-Uni | - | M. Jamie MCMICHAEL-PHILLIPS |
| Royaume-Uni | CHMN | M. Nigel SUTTON |
| Singapour | - | Dr Parry OEI |

| Etat membre | CHR | Nom du représentant |
|-------------|-----|------------------------------------|
| Turquie | - | Capitaine de corvette Eşref GÜNSAY |

| RENC | | |
|--------|---------------|--|
| PRIMAR | Président PAC | M. Stanislaw PIETRZAK |
| PRIMAR | Opérateur | M ^{me} Birte Noer BORREVIK |
| PRIMAR | Responsable | M. Hans Christoffer LAURITZEN |
| IC-ENC | Président SC | Capitaine de vaisseau Marc VAN DER DONCK |
| IC-ENC | Opérateur | |
| IC-ENC | Responsable | M. James HARPER |

| Secrétariat de l'OHI | |
|------------------------|------------------------------|
| Directeur | M. Mustafa IPTES |
| Adjoint aux Directeurs | M. Yves GUILLAM (Secrétaire) |

Réunions

| | |
|---------------------------------|----------------------|
| WENDWG 2 - Londres, Royaume-Uni | 21-22 septembre 2012 |
| WENDWG 3 - Monaco | 13-14 mai 2013 |
| WENDWG 4 - Niteroi, Brésil | 18-20 mai 2014 |
| WENDWG 5 - Singapour | 3- 5 mars 2015 |
| WENDWG 6 - Stavanger, Norvège | 8-10 mars 2016 |

Points de l'ordre du jour

- Conformité avec les prescriptions d'emport des ECDIS de l'OMI
- Couverture en ENC, lacunes, évaluation des risques
- Chevauchement des ENC et politiques et procédures associées
- Qualité, cohérence, questions liées à la mise à jour, cohérence avec les cartes papier, couches d'informations maritimes
- Plan de découpage ENC au sein des commissions hydrographiques régionales
- Diffusion et harmonisation des RENC
- Principes et gouvernance de la WEND, directives, frontières/limites cartographiques
- Questions d'affichage ECDIS (cf. CHI 18, PRO-3)
- Indicateurs de performance stratégiques et du programme de travail de l'OHI
- Catalogue des ENC de l'OHI
- Impact des ENC S-101

4. RAPPORT DU SOUS-COMITE SUR LE SERVICE MONDIAL D'AVERTISSEMENTS DE NAVIGATION (SC-SMAN)

Président

M. Peter DOHERTY Etats-Unis depuis 2007

Vice-président

Capitaine de vaisseau (ret.) Alain ROUAULT France depuis 2012

Composition

Etats membres de l'OHI

Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Equateur, Egypte, Espagne, Etats-Unis, Fédération de Russie, France, Grèce, Inde, Iran (Rép. islamique d'), Italie, Japon, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Pakistan, Pérou, Royaume-Uni, Suède, Turquie

Membres ès-fonctions

OMI, IMSO, OMM

Intervenants à titre d'experts

SONSAT (dont AWNIS), CIRM, Inmarsat, Iridium

Réunions

- | | | |
|----------|------------------------------|------------------------|
| - SMAN 4 | Tokyo, Japon | 24 - 28 septembre 2012 |
| - SMAN 5 | Secrétariat de l'OHI, Monaco | 1 - 4 octobre 2013 |
| - SMAN 6 | Wellington, Nouvelle-Zélande | 18 - 22 août 2014 |
| - SMAN 7 | Secrétariat de l'OHI, Monaco | 24 - 27 août 2015 |
| - SMAN 8 | Ålesund, Norvège | 12 - 16 septembre 2016 |

Par ailleurs, le GT chargé de la révision des documents du SC-SMAN s'est réuni à l'OMI, à Londres, au cours de la semaine qui a suivi la réunion du sous-comité de la navigation, des communications et de la recherche et du sauvetage (NCSR) :

- | | |
|------------|----------------------|
| - DocRev10 | 20 – 22 mars 2012 |
| - DocRev11 | 29 – 31 janvier 2013 |
| - DocRev12 | 8 – 10 juillet 2014 |
| - DocRev13 | 17 – 19 mars 2015 |
| - DocRev14 | 8 – 10 mars 2016 |

Points de l'ordre du jour

- Examen des points d'action découlant de la précédente réunion du SC-SMAN
- Questions relatives au plan cadre du SMDSM
- Diffusion des renseignements sur la sécurité maritime (RSM)
 - Examen du résultat des réunions annuelles du NCSR et du MSC de l'OMI ainsi que du groupe d'experts OMI/UIT
 - Développement du plan de modernisation du SMDSM et des questions relatives au SMAN
 - Auto-évaluations des coordinateurs de zones NAVAREA

- Analyses de la gestion de la qualité des auto-évaluations
- Systèmes et services de diffusion
- Développements du SMAN
- Technologies émergentes/modernisation
- Examen des documents de référence et d'autres documents pertinents
- Représentation du SMAN au sein des commissions hydrographiques régionales (CHR) et d'autres conférences
- Participation des membres du SMAN aux CHR
- Développements de cours de formation RSM en matière de renforcement des capacités
- Examen des points d'action

5. RAPPORT DU COMITE DIRECTEUR DE LA GEBCO

Président

| | | |
|-------------------|------------------|---------------------------|
| Dr Robin FALCONER | Nouvelle-Zélande | jusqu'au 11 octobre 2013 |
| M. Shin TANI | Japon | depuis le 11 octobre 2013 |

Vice-président

| | | |
|-----------------------|------------|---------------------------|
| M. Chris FOX | Etats-Unis | jusqu'en décembre 2012 |
| Prof Martin JAKOBSSON | Suède | depuis le 11 octobre 2013 |

Composition actuelle du comité directeur de la GEBCO

Membres nommés pour l'OHI

| | |
|---------------------------------------|---------------------|
| M. Shin TANI | Japon |
| Contre-amiral Patricio CARRASCO | Chili |
| Dr HYO Hyun Sung | République de Corée |
| Capitaine de vaisseau NORHIZAM Hassan | Malaisie |
| Dr Graham ALLEN | Royaume-Uni |

Membres nommés pour la COI

| | |
|--------------------------------------|----------------------|
| Prof Martin JAKOBSSON | Suède |
| Dr Robin FALCONER | Nouvelle-Zélande |
| Dr Marzia ROVERE | Italie |
| Dr Johnathan KOOL | Australie |
| Capitaine de vaisseau Leonid SHALNOV | Fédération de Russie |

Membres ès-fonctions :

| | | |
|---------------------------------|------------|-----------------------------|
| Dr Hans-Werner SCHENKE | Allemagne | président du SCUFN |
| Dr Karen MARKS | Etats-Unis | présidente du TSCOM |
| Dr Vicki FERRINI | Etats-Unis | présidente du SCRUM |
| M ^{me} Jennifer JENCKS | Etats-Unis | directrice du DCDB de l'OHI |

NOTE : Les membres des Secrétariats de l'OHI et de la COI sont des membres permanents non votant du comité.

Réunions

Comité directeur de la GEBCO (GGC)

| | | |
|-------------------------------|--------------------|------------------------|
| 29 ^{ème} réunion GGC | 5 octobre 2012 | Monaco |
| 30 ^{ème} réunion GGC | 11 octobre 2013 | Venise, Italie |
| 31 ^{ème} réunion GGC | 13-15 juin 2014 | Monaco |
| 32 ^{ème} réunion GGC | 8-9 octobre 2015 | Kuala Lumpur, Malaisie |
| 33 ^{ème} réunion GGC | 13-14 octobre 2016 | Valparaiso, Chili |

Sous-comité sur les noms des formes du relief sous-marin (SCUFN)

| | | |
|---------------------------------|----------------------|------------------------------|
| 25 ^{ème} réunion SCUFN | 23-27 octobre 2012 | Wellington, Nouvelle-Zélande |
| 26 ^{ème} réunion SCUFN | 23-27 septembre 2013 | Tokyo, Japon |
| 27 ^{ème} réunion SCUFN | 16-20 juin 2014 | Secrétariat de l'OHI, Monaco |
| 28 ^{ème} réunion SCUFN | 12-16 octobre 2015 | Niteroi, Brésil |

29^{ème} réunion SCUFN 19-23 septembre 2016 Boulder, Etats-Unis

Sous-comité technique sur la cartographie des océans (TSCOM), et
Sous-comité sur la cartographie régionale sous-marine (SCRUM)

| | | |
|--|---------------------|---------------------------|
| 28 ^{ème} réunion TSCOM et SCRUM | 1-4 octobre 2012 | Monaco |
| 29 ^{ème} réunion TSCOM et SCRUM | 7-9 octobre 2013 | Venise, Italie |
| 30 ^{ème} réunion TSCOM et SCRUM | 11-13 décembre 2014 | Mountain View, Etats-Unis |
| 31 ^{ème} réunion TSCOM et SCRUM | 5-9 octobre 2015 | Kuala Lumpur, Malaisie |
| 32 ^{ème} réunion TSCOM et SCRUM | 10-14 octobre 2016 | Valparaiso, Chili |

Points de l'ordre du jour

- Rapports de l'OHI, de la COI, du SCUFN, du TSCOM, du SCRUM, du DCDB de l'OHI, du responsable de l'Atlas numérique et des CBI
- Rapports sur les finances, le projet NF et promotion
- Production de la carte mondiale GEBCO
- Mise en œuvre du programme de travail
- Célébration des 10 ans du programme des boursiers de la Nippon Foundation
- Révision du mandat et des règles de procédures du GGC
- Soutien aux opérations de la GEBCO
- Futures orientations de la GEBCO
- Rapport du Forum sur la future cartographie du plancher océanique
- Résultats des ateliers arctique et antarctique
- Examen de la COI quant à son engagement futur au sein de la GEBCO
- Engagement au sein de programmes internationaux
- Utilisateurs et utilisations de la GEBCO

6. RAPPORT DU CENTRE DE DONNEES DE L'OHI POUR LA BATHYMETRIE NUMERIQUE (DCDB)

Directeur

| | | |
|---------------------------------|------------|-----------------------|
| M ^{me} Lisa TAYLOR | Etats-Unis | jusqu'en octobre 2016 |
| M ^{me} Jennifer JENCKS | Etats-Unis | depuis octobre 2016 |

Difficultés rencontrées et défis restant à relever

1. Garantir des ressources permanentes pour tenir à jour et améliorer la base de données de l'Index des noms géographiques des formes du relief sous-marin de la GEBCO et de son interface en ligne.

Réalisations/résultats/conclusions

2. Amélioration des pages web et des visionneurs de cartes du DCDB de l'OHI.
3. Index des noms géographiques des formes du relief sous-marin de la GEBCO et interface en ligne.
 - a. Découplage de l'amont et de l'aval de l'application web de l'index pour faciliter des améliorations ciblées et efficaces de l'interface utilisateur ;
 - b. Utilisation de technologies d'appui à jour pour assurer une sécurité robuste et la possibilité d'exploiter des options de développement de pointe ;
 - c. Traitement des demandes d'améliorations des utilisateurs en attente, y compris l'élargissement de la documentation, les améliorations du flux de travail et les modifications de l'interface visuelle ;
 - d. Traitement des besoins réguliers de tenue à jour incluant la correction de bogues et des améliorations du système, les migrations et les correctifs ; et
 - e. Coordination avec le sous-comité de la GEBCO sur les noms des formes du relief sous-marin (SCUFN) pour examiner, prioriser et évaluer l'ampleur des efforts correspondant aux améliorations demandées et aux corrections de bogues pour l'Index en anticipation des futurs travaux de développement de logiciels.
4. Bathymétrie participative :
 - a. Elargissement du système du DCDB de l'OHI pour inclure le flux de données de bathymétrie participative (CSB) provenant des systèmes de navigation Rose Point ;
 - b. Recherche et développement d'une nouvelle version beta d'une carte interactive CSB pour la découverte et l'accès ;
 - c. Exploration des diverses options technologiques de stockage extensible pour faire face à l'augmentation du volume de données ;
 - d. Accueil du groupe de travail de l'OHI sur la bathymétrie participative en février 2016. Le groupe a débattu et a pris des décisions concernant la mise au point du format des données, du contenu des métadonnées, et des processus de transfert des données sur la base des leçons apprises grâce au projet pilote participatif OHI/PYA/Sea-ID ;
 - e. Collecte des besoins de visualisation améliorée des données avec pour objectif final de présenter les points sous forme de lignes, de grilles ou d'autres produits dans le visionneur ; et
 - f. Facilitation de la fourniture de données CSB par le système d'extraction de la NCEI afin que le public puisse accéder aux données et les télécharger aisément.

7. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA BATHYMETRIE PARTICIPATIVE (CSBWG)

Président

| | | |
|---------------------------------|------------|-----------------------|
| M ^{me} Lisa TAYLOR | Etats-Unis | jusqu'en octobre 2016 |
| M ^{me} Jennifer JENCKS | Etats-Unis | depuis octobre 2016 |

Vice-président

| | | |
|-------------------|--------|----------------------|
| M. Serge GOSSELIN | Canada | depuis novembre 2016 |
|-------------------|--------|----------------------|

Composition

Etats membres

Argentine, Australie, Brésil, Chine, Etats-Unis, France, Inde, Italie, Japon, Nigéria, Portugal, Royaume-Uni, Turquie

Intervenants à titre d'experts

Caris, Olex AS, Sea-ID, PYA, TeamSurv, projet GEBCO, SevenCs/Chartworld

Réunions

| | | |
|---------|-------------------------------|--------------------|
| CSBWG 1 | Kuala Lumpur, Malaisie | 07 octobre 2016 |
| CSBWG 2 | Boulder, Colorado, Etats-Unis | 10-11 février 2016 |
| CSBWG 3 | Warnemünde, Allemagne | 7-8 novembre 2016 |

Points de l'ordre du jour

- Examen des points d'action découlant de la précédente réunion du CSBWG
- Point sur les projets en cours
- Examen d'ensemble de l'avant-projet du document de référence du CSB (CSBGD)
- Progression de l'incorporation des commentaires et contributions dans chaque section, pour développer un projet de version finale
- Examen du calendrier et des jalons pour le développement du CSBGD
- Examen du mandat et des règles de procédure

8. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES INFRASTRUCTURES DE DONNEES SPATIALES MARITIMES (MSDIWG)

Président

M. Jens Peter HARTMANN Danemark depuis 2012

Vice-président

M^{me} Ellen VOS Pays-Bas jusqu'en 2016

Vacant depuis 2016

Secrétaire

M. John PEPPER OceanWise depuis 2012

Composition

Etats membres

Allemagne, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Cuba, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Finlande, France, Indonésie, Japon, Malaisie, Nigéria, Norvège, Pays-Bas, Philippines, Portugal, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovénie, Thaïlande et Ukraine.

Intervenants à titre d'experts

CARIS, Envitia, ESRI, Geosciences Australia, GSDI Association, OceanWise, Open Geospatial Consortium (OGC).

Secrétariat de l'OHI

Réunions

| | | |
|----------|---|---|
| MSDIWG 4 | Copenhague, Danemark | 31 janvier – 1 ^{er} février 2013 |
| | précédée d'un forum ouvert MSDI d'une journée | |
| MSDIWG 5 | Silver Spring, Maryland, Etats-Unis | 5 - 7 février 2014 |
| | précédée d'un forum ouvert MSDI d'une journée | |
| MSDIWG 6 | Londres, Royaume-Uni | 4 - 6 mars 2015 |
| | précédée d'un forum ouvert MSDI d'une journée | |
| MSDIWG 7 | Tokyo, Japon | 27 - 29 janvier 2016 |
| | précédée d'un atelier et d'un forum ouvert sur la démonstration des MSDI de deux journées | |

Points de l'ordre du jour

- Identifier et promouvoir les meilleures pratiques nationales et régionales
- Evaluer les normes existantes et nouvelles dans la fourniture des composantes maritimes des infrastructures de données spatiales (SDI)
- Formation et enseignement MSDI
- Faciliter la communication MSDI (externe)
- Tenir à jour et étendre la publication de l'OHI MSDI C-17
- S'assurer que les MSDI soient un point permanent de l'ordre du jour des réunions des CHR (cf. résolution de l'OHI 2/1997, telle qu'amendée)
- Présentation du résultat du questionnaire sur les MSDI.

9. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DU RESEAU OHI-EU (IENWG)

Président

| | | |
|-------------------------------------|--------|-----------------------|
| Ingénieur en chef Michel EVEN | France | mars 2014 - juin 2015 |
| Ingénieur en chef Laurent KERLEGUER | France | depuis juin 2015 |

Composition

CHAIA, représentée par la France
 CHAtO, représentée par la France
 CHMAC, représentée par la France
 CHMB, représentée par la Suède
 CHMMN, représentée par la Grèce
 CHMN, représentée par l'Allemagne
 CHN, représentée par la Norvège
 CHOIS, représentée par le Royaume-Uni
 CHPSO
 CHRA, représentée par le Danemark
 Italie (membre associé)
 Secrétariat de l'OHI (observateur)

Réunions

| | | |
|---------|---------------------|--------------------|
| IENWG 1 | Saint-Mandé, France | 2 septembre 2014 |
| IENWG 2 | Saint-Mandé, France | 28-29 janvier 2015 |
| IENWG 3 | Saint-Mandé, France | 9-10 juin 2015 |
| IENWG 4 | Saint-Mandé, France | 18-19 janvier 2016 |
| IENWG 5 | Bruxelles, Belgique | 13-14 octobre 2016 |

Points de l'ordre du jour

Note : les principales réalisations sont décrites dans le rapport sur le Programme 1 (cf. Elément 1.1).

- Améliorer la coopération avec la Commission européenne, en assurant la promotion, auprès de ses entités et des preneurs de décisions, du rôle des SH dans l'élaboration des politiques maritimes de l'Union européenne ;
- Surveiller les directives européennes, les appels d'offres et les propositions, projets, événements, etc. ayant un impact potentiel sur les SH et définir les actions à mener en conséquence ;
- Promouvoir l'OHI et les SH en tant que fournisseurs de données faisant autorité ;
- Coordonner la réponse à l'appel d'offre de la Commission européenne sur la cartographie côtière et surveiller le résultat ;
- Développer une position commune des SH européens en ce qui concerne la troisième phase d'EMODnet.

Mandat et règles de procédure de l'IRCC

Références :

- a. Lettre circulaire de l'OHI 115/2007, du 10 décembre 2007
- b. Lettre circulaire de l'OHI 46/2009, du 03 juillet 2009
- c. Lettre circulaire de l'OHI 54/2009, du 03 août 2009
- d. Lettre circulaire de l'OHI 28/2010, du 30 mars 2010
- e. Lettre circulaire de l'OHI 71/2014, du 24 octobre 2014
- f. Lettre circulaire de l'OHI 86/2015, du 10 décembre 2015
- g. Lettre circulaire de l'OHI 64/2016, du 07 décembre 2016

Compte tenu de la nécessité de promouvoir et de coordonner les activités qui pourraient bénéficier d'une approche régionale, et compte tenu, en outre, du fait que le renforcement des capacités et la plus large utilisation de la collecte des données maritimes ont été identifiés en tant qu'objectifs stratégiques, l'Organisation hydrographique internationale établit un comité de coordination inter-régional (IRCC) avec le mandat et les règles de procédure suivants. L'IRCC présentera un rapport à chaque session ordinaire de l'Assemblée par l'intermédiaire du Conseil.

Note : L'IRCC assumera la responsabilité des questions de politique se rapportant à la base de données mondiale pour les ENC (WEND) jusqu'à ce que le Conseil soit établi.

MANDAT

1. Etablir, coordonner et développer la coopération en matière d'activités hydrographiques entre les Etats sur une base régionale, et entre les régions, particulièrement en ce qui concerne les questions relatives au renforcement des capacités, au service mondial d'avertissements de navigation, à la bathymétrie générale et à la cartographie océanique, aux infrastructures de données spatiales maritimes, à l'enseignement et à la formation, ainsi qu'à la mise en œuvre de la WEND adaptée aux besoins de la navigation internationale.

Etablir une coopération et un partenariat avec les parties prenantes dans le but de développer la fourniture de programmes de renforcement des capacités et d'assurer leur durabilité à long terme.

2. Superviser les travaux des organismes inter-organisationnels de l'OHI concernés par les activités qui demandent une coopération et une coordination inter-régionales ainsi qu'indiqué par l'Assemblée et fournir avis et directives aux représentants de l'OHI, selon que de besoin.
3. Promouvoir la coopération entre les organisations régionales concernées par l'utilisation des données hydrographiques et bathymétriques, les informations et les produits ainsi que les renseignements sur la sécurité maritime (RSM) pour la sécurité de la navigation et tout autre objectif maritime, y compris le développement économique, la protection environnementale et la gestion des ressources côtières, particulièrement au sein des infrastructures de données spatiales maritimes.
4. Revoir et mettre en application la stratégie de l'OHI en matière de renforcement des capacités et promouvoir les initiatives de renforcement des capacités et de formation identifiées par les organes subsidiaires pertinents de l'Organisation, en facilitant l'interaction entre les CHR et les donateurs potentiels aux niveaux international et régional.
5. Préparer et tenir à jour des publications relatives aux objectifs du comité.
6. Préparer un programme de travail du comité et le proposer à chaque session ordinaire de l'Assemblée, par l'intermédiaire du Conseil (lorsque le Conseil aura été établi). Examiner et

décider des propositions concernant de nouveaux points de travail dans le cadre du programme de travail du comité, en tenant compte des conséquences financières, administratives, et plus largement des conséquences pour les parties prenantes, ainsi que du plan stratégique et du programme de travail de l'OHI.

7. Superviser l'exécution du programme de travail du comité et présenter un rapport à chaque réunion du Conseil, y compris une évaluation des résultats obtenus.
8. Proposer à l'Assemblée par l'intermédiaire du Conseil, l'établissement de nouveaux sous-comités, lorsque nécessaire, accompagné d'une analyse coûts-avantages exhaustive.
9. Lorsque c'est nécessaire, établir des groupes de travail pour exécuter le programme de travail du comité, conformément à l'article 6 du Règlement général et en approuver le mandat et les règles de procédure.
10. Superviser les activités des sous-comités, des groupes de travail et des autres entités directement subordonnées au comité.
11. Revoir chaque année la nécessité de maintenir chaque groupe de travail précédemment créé par le comité.
12. Assurer la liaison et maintenir le contact avec les autres instances concernées, dont celles de l'OHI, pour s'assurer de la coordination des travaux de l'OHI.
13. Assurer la liaison avec les autres organisations intergouvernementales et organisations internationales non-gouvernementales (OING) pertinentes.
14. Ce mandat peut être modifié conformément à l'article 6 du Règlement général.

REGLES DE PROCEDURE

1. Le Comité sera composé des présidents des commissions hydrographiques régionales, des présidents de la Commission hydrographique sur l'Antarctique (CHA), du sous-comité sur le renforcement des capacités (CBSC), du sous-comité sur le service mondial d'avertissements de navigation (SC-SMAN), du comité international sur les normes de compétences pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine (IBSC), du groupe de travail sur la base de données mondiale pour les ENC (WEND), du groupe de travail sur le réseau OHI-Union européenne (UE) (IENWG), du groupe de travail sur les infrastructures de données spatiales maritimes (MSDIWG), du groupe de travail sur la bathymétrie participative (CSBWG) et du comité directeur de la carte générale bathymétrique des océans (GEBCO). Les réunions du comité seront ouvertes à tous les Etats membres de l'OHI. Les organisations intergouvernementales et les organisations internationales non-gouvernementales (OING) accréditées en qualité d'observateurs à l'OHI peuvent participer aux réunions du comité.
2. Un directeur du Secrétariat exercera les fonctions de secrétaire du comité. Le secrétaire préparera les rapports devant être soumis à chaque session ordinaire de l'Assemblée et du Conseil.
3. Le président et le vice-président seront des représentants d'un Etat membre. Le président et le vice-président seront élus lors de la première réunion suivant chaque session ordinaire de l'Assemblée par un vote des membres du comité présents et votant. Si le président est dans l'impossibilité d'exercer les fonctions incombant à sa charge, le vice-président assumera les fonctions de président avec les mêmes pouvoirs et attributions.
4. Le comité se réunira une fois par an, avant la mi-juin et chaque fois que cela est possible, conjointement avec une autre conférence ou une autre réunion. Le lieu et la date de la réunion seront décidés lors de la réunion précédente, dans le but de faciliter les dispositions relatives au voyage des participants. Le président ou tout membre du comité peut convoquer des réunions extraordinaires, avec l'accord de la majorité simple de tous les membres du comité. La confirmation du lieu et de la date sera annoncée au moins six mois à l'avance. Tous ceux

qui souhaitent participer aux réunions du comité en informeront le président et le secrétaire au moins un mois à l'avance, dans l'idéal.

5. Les décisions seront, en règle générale, prises par consensus. Si des votes sont nécessaires sur certaines questions ou pour approuver les propositions présentées au comité, les décisions seront prises à la majorité simple des membres du comité présents et votant. En ce qui concerne le traitement par correspondance des questions intersession, la majorité simple de tous les membres des comités sera requise.
6. Le projet de compte rendu des réunions sera distribué par le secrétaire dans les six semaines qui suivront la fin des réunions et les commentaires des participants devraient être renvoyés dans les trois semaines à compter de la date d'expédition. Le compte rendu final des réunions devrait être distribué à tous les Etats membres de l'OHI et publié sur le site web de l'OHI dans les trois mois qui suivent une réunion.
7. La langue de travail du comité sera l'anglais.
8. Lorsqu'ils auront été établis, les groupes de travail fonctionneront dans la mesure du possible par correspondance.
9. Les recommandations du comité seront soumises pour adoption aux Etats membres de l'OHI par l'intermédiaire du Conseil à l'Assemblée.
10. Ces règles de procédure peuvent être modifiées conformément à l'article 6 du Règlement général.

**Rapports des commissions hydrographiques régionales et de la CHA
(dans l'ordre alphabétique anglais)**

| | |
|--|---------|
| 1. Commission hydrographique régionale de l'Arctique | CHRA |
| 2. Commission hydrographique de la mer Baltique | CHMB |
| 3. Commission hydrographique de l'Asie orientale | CHAO |
| 4. Commission hydrographique de l'Atlantique oriental | CHAto |
| 5. Commission hydrographique de la Méso-Amérique et de la mer des Caraïbes | CHMAC |
| 6. Commission hydrographique de la Méditerranée et de la mer Noire | CHMMN |
| 7. Commission hydrographique nordique | CHN |
| 8. Commission hydrographique de l'océan Indien septentrional | CHOIS |
| 9. Commission hydrographique de la mer du Nord | CHMN |
| 10. Commission hydrographique de la zone maritime ROPME | CHZMR |
| 11. Commission hydrographique de l'Afrique et des îles Australes | CHAIA |
| 12. Commission hydrographique régionale du Pacifique sud-est | CHRPSE |
| 13. Commission hydrographique de l'Atlantique sud-ouest | CHAtoSO |
| 14. Commission hydrographique du Pacifique sud-ouest | CHPSO |
| 15. Commission hydrographique Etats-Unis-Canada | CHUSC |
| 16. Commission hydrographique sur l'Antarctique | CHA |

1. RAPPORT DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE REGIONALE DE L'ARCTIQUE (CHRA)

Président

| | | |
|-------------------------------------|----------------------|-----------------------------|
| M. Sigvard Stampe VILLADSEN | Danemark | à compter de septembre 2011 |
| M. Evert FLIER | Norvège | à compter d'octobre 2012 |
| Capitaine de vaisseau Sergey TRAVIN | Fédération de Russie | à compter de janvier 2014 |
| M. Denis HAINS | Canada | à compter d'octobre 2015 |
| M ^{me} Pia Dahl HØJGAARD | Danemark | à compter d'octobre 2016 |

Vice-président

| | | |
|-------------------------------------|----------------------|-----------------------------|
| M. Evert FLIER | Norvège | à compter de septembre 2011 |
| Capitaine de vaisseau Sergey TRAVIN | Fédération de Russie | à compter d'octobre 2012 |
| M. Denis HAINS | Canada | à compter de janvier 2014 |
| M ^{me} Anne-Sofie JENSEN | Danemark | à compter d'octobre 2015 |
| M ^{me} Pia Dahl HØJGAARD | Danemark | à compter de janvier 2016 |
| M ^{me} Birte Noer BORREVIK | Norvège | à compter d'octobre 2016 |

Composition

Membres

Canada, Danemark, Etats-Unis, Fédération de Russie, Norvège

Membres associés

Finlande, Islande

Réunions

1. La commission s'est réunie au moins annuellement depuis la clôture de la 18^{ème} CHI, conformément aux statuts de la CHRA :

| | | |
|---------------------------|---|---------------------|
| 3 ^{ème} réunion | Tromsø, Norvège | 9-11 octobre 2012 |
| 4 ^{ème} réunion | Portsmouth, NH, Etats-Unis | 29-30 janvier 2014 |
| Réunion spéciale | Monaco | 7 octobre 2014 |
| 5 ^{ème} réunion | Saint-Petersbourg, Fédération de Russie | 28-30 octobre 2015 |
| Téléconférence de la CHRA | | 13 avril 2016 |
| Réunion extraordinaire | Abou Dabi, Emirats arabes unis | 28 & 31 mai 2016 |
| 6 ^{ème} réunion | Iqaluit, Nunavut, Canada | 3 et 6 octobre 2016 |

Points de l'ordre du jour

2. Les principaux sujets traités pendant la période considérée sont les suivants :
 - Investiture des membres associés
 - Approbation des règles et procédures pour la représentation de la CHRA au Conseil de l'OHI
 - Etablissement d'un guide de planification du voyage dans l'Arctique à l'intention des navigateurs

- Groupe de travail opérationnel et technique avec l'accent mis sur l'évaluation des risques hydrographiques dans l'Arctique
 - Groupe de travail sur la coordination de la cartographie internationale dans l'Arctique
 - Création d'un groupe de travail sur l'infrastructure de données spatiales maritimes régionales dans l'Arctique
 - Communiquer les activités arctiques aux groupes de travail de l'OHI associés
 - Promotion auprès du Conseil de l'Arctique et de ses groupes de travail dont celui sur la protection du milieu marin dans l'Arctique (PAME) et celui sur la conservation de la flore et de la faune dans l'Arctique (CAFF)
 - Collaborer avec les utilisateurs maritimes dans l'Arctique dont l'industrie des croisières
 - Promotion auprès de l'OMI
 - Examiner le potentiel de la bathymétrie participative pour utilisation au sein de la communauté arctique
 - Examiner le potentiel de la télédétection et de la bathymétrie dérivée par satellite (SDB)
 - Participer au projet pilote sur les données spatiales dans l'Arctique de l'Open Geospatial Consortium (OGC) dans le cadre de l'infrastructure de données spatiales de l'Arctique
3. Groupes de travail de la CHRA :
- Groupe de travail de la CHRA sur la planification stratégique (SPWG) [en sommeil]
 - Groupe de travail de la CHRA sur les opérations et les technologies (OTWG)
 - Groupe de travail de la CHRA sur la coordination de la cartographie internationale dans l'Arctique (AICCWG)
 - Groupe de travail sur l'infrastructure régionale de données spatiales maritimes dans l'Arctique (ARMSDIWG)

Difficultés rencontrées et défis restant à relever

4. Importantes lacunes dans les données hydrographiques causant un accroissement des risques en matière de données hydrographiques (cf. rapport OTWG)
5. Accroissement du trafic maritime
6. Besoins croissants en produits de navigation et en données améliorés
7. Recherche de méthodologies pour la collecte et le codage des connaissances traditionnelles

Conclusions

8. La CHRA s'est positionnée en tant qu'organisation intergouvernementale qui traite des questions d'hydrographie et de cartographie régionale
9. La CHRA collabore avec l'ensemble de la communauté arctique pour communiquer la situation des données d'hydrographie et de cartographie
10. La CHRA a fait de grands progrès pour améliorer notre compréhension de l'environnement des données hydrographiques et communiquer cette situation à une large communauté d'utilisateurs
11. Création d'un site web consolidé pour accéder à tous les guides nationaux de planification du voyage dans l'Arctique
12. Utilisation des données existantes pour établir un processus reproductible explicitant l'impact de l'environnement de données hydrographiques sur le trafic maritime

13. Etablissement d'un groupe de travail sur l'infrastructure régionale de données spatiales maritimes dans l'Arctique (ARMSDIWG)

Actions requises de l'Assemblée

14. L'Assemblée est invitée à prendre bonne note du rapport.

2. RAPPORT DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE LA MER BALTIQUE (CHMB)

Président

| | | |
|-------------------------------------|----------------------|---------------------------------------|
| M. Patrik WIBERG | Suède | jusqu'au 20 septembre 2012 |
| M. Jukka VARONEN | Finlande | 20 septembre 2012 - 18 septembre 2013 |
| M. Taivo KIVIMÄE | Estonie | 18 septembre 2013 - 12 juin 2014 |
| M. Janis KRASTINS | Lettonie | 12 juin 2014 - 18 septembre 2015 |
| Capitaine de vaisseau Sergey TRAVIN | Fédération de Russie | 18 septembre 2015 - 29 septembre 2016 |
| M. Mindaugas CESNAUSKIS | Lituanie | depuis le 29 septembre 2016. |

Vice-président

| | | |
|-------------------------------------|----------------------|---------------------------------------|
| M. Jukka VARONEN | Finlande | jusqu'au 20 septembre 2012 |
| M. Taivo KIVIMÄE | Estonie | 20 septembre 2012 - 18 septembre 2013 |
| M. Janis KRASTINS | Lettonie | 18 septembre 2013 - 12 juin 2014 |
| Capitaine de vaisseau Sergey TRAVIN | Fédération de Russie | 12 juin 2014 - 18 septembre 2015 |
| M. Mindaugas CESNAUSKIS | Lituanie | 18 septembre 2015 - 29 septembre 2016 |
| Dr Mathias JONAS | Allemagne | depuis le 29 septembre 2016. |

Composition

Membres

Allemagne, Danemark, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, Lettonie, Pologne, Suède.

Membre associé

Lituanie.

Réunions

| | | |
|---------------------------|---|----------------------|
| 17 ^{ème} réunion | Helsinki, Finlande | 18-20 septembre 2012 |
| 18 ^{ème} réunion | Tallinn, Estonie | 16-18 septembre 2013 |
| 19 ^{ème} réunion | Riga, Lettonie | 10-12 juin 2014 |
| 20 ^{ème} réunion | Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie | 6-18 septembre 2015 |
| 21 ^{ème} réunion | Klaipeda, Lituanie | 27-29 septembre 2016 |

Points de l'ordre du jour

• Groupe de travail du réseau OHI-UE (IENWG)

1. La Suède a représenté la CHMB. Les Etats membres de la CHMB ont participé activement au groupe de travail du réseau OHI-UE depuis sa création en 2012 avec une coopération et des progrès significatifs concernant l'un des projets maritimes phares de la Commission européenne, le réseau européen d'observation et de données du milieu marin (EMODnet) et son projet de cartographie côtière. La Lettonie, la Suède et l'Allemagne ont contribué en tant que membres du consortium aux dérivés d'EMODnet, que sont les projets de l'UE de cartographie côtière et de cartographie à haute résolution des fonds marins.

- **Suivi et coordination des nouveaux levés**

2. La CHMB a développé et exploite un plan permanent de nouveaux levés dans la région. Le calendrier et l'exécution des levés sont fournis dans une interface actualisée basée sur le web tenue à jour et exploitée par la Suède. Les levés sont régulièrement coordonnés entre pays voisins. Le groupe de travail de la CHMB chargé du suivi des nouveaux levés assure la liaison avec le groupe de travail concerné de la CHMN.
3. D'autres développements de la base de données des nouveaux levés commune en tant que répertoire de métadonnées sont en cours. Les Etats membres mettent à jour les informations pour les eaux sous leur juridiction de manière indépendante. L'intention est de former un groupe opérationnel de la CHMB chargé d'examiner la mise à jour de l'édition 5 de la S-44.

Lien vers la base de données de la CHMB pour les nouveaux levés :
<https://helcomresurvey.sjofartsverket.se/>

- **Base de données bathymétriques de la mer Baltique (BSBD)**

4. La Suède gère une base de données bathymétriques transfrontalière ainsi qu'un géoportail (data.bshc.pro) pour le compte de la commission. Les Etats membres de la CHMB fournissent des informations bathymétriques maillées à méso-échelle. La densité de données diffère entre les Etats membres avec une résolution minimum de 500 m. Le site web est assez largement utilisé. Il est possible soit de télécharger les données soit d'utiliser le service WMS. Les options pour la réutilisation des données ne sont pas entièrement harmonisées et dépendent des réglementations juridiques nationales spécifiques. La Suède prévoit de publier une nouvelle version de la grille dans la mesure où des données plus récentes et meilleures sont mises à disposition par un grand nombre de pays.
5. La base de données bathymétriques de la CHMB est reconnue par la GEBCO en tant que projet régional de cartographie. Dans le même temps, la BSBD utilise le jeu de données de la GEBCO pour des zones où aucune donnée n'a été fournie par les SH nationaux de la région. La BSBD est utilisée dans le modèle de la phase 2 d'EMODnet et il est prévu de contribuer à l'alimentation de la « Cartographie des fonds marins à haute résolution » d'EMODnet (phase III).

- **Système de référence des cartes marines harmonisé dans la mer Baltique**

6. La CHMB a développé le zéro des cartes de la Baltique 2000 en tant que référence verticale commune. Ce système est basé sur le système européen de référence verticale (EVRF). Une première spécification de ce zéro des cartes harmonisé a été terminée en 2016. La spécification reflète les besoins spécifiques de la navigation de surface et de l'hydrographie en plus des conventions EVRF. Le groupe de travail sur le système de référence des cartes marines supervise et fournit des conseils pour la mise en œuvre du zéro des cartes harmonisé. Les membres de la CHMB se sont largement engagés à la mettre en œuvre. Dans certains pays, la mise en œuvre a déjà commencé.

- **FAMOS**

7. Plusieurs Etats membres (DE, DK, EE, FI, LV, LT, SE) et groupes de travail de la CHMB sont impliqués dans le projet FAMOS coordonné par la Suède. Le projet se concentre sur les levés dans les zones concernées par le commerce maritime dans la mer Baltique, conformément au plan de nouveaux levés CHMB-HELCOM. En outre, il sert de plate-forme pour la mise en œuvre du zéro des cartes commun de la mer Baltique tel que proposé par le groupe de travail de la CHMB sur le zéro des cartes et approuvé au sein de la CHMB. Le projet reçoit un cofinancement de l'UE par le biais du programme de financement des infrastructures transeuropéennes pour le transport (CEF Transport).
8. La première phase du projet, FAMOS Freja, a été exécutée avec succès de 2014 à 2016. La deuxième phase du projet, FAMOS Odin, est en cours pour la période 2016-2018.

- **BSICC**

9. Le groupe de travail sur la coordination de la cartographie INT dans le mer Baltique (BSICC) traite les questions d'ENC et de cartes papier en parallèle et de la même manière. La facilitation du catalogue en ligne des cartes INT et la tenue à jour continue de la S-11 partie B sont devenues des éléments inhérents au processus de publication de cartes au sein de tous les Etats membres. Le suivi du schéma d'ENC de la mer Baltique et l'identification d'éventuels trous et chevauchements ont été ajoutés aux points permanents de l'ordre du jour du groupe de travail. Les Etats membres de la CHMB ont convenu de l'utilisation interne illimitée de l'ENC à petite échelle couvrant l'intégralité de la mer Baltique telle que fournie par l'Allemagne en tant que producteur responsable.

- **Infrastructure de données spatiales maritimes (MSDI)**

10. Les MSDI fournissent les instruments pour l'ensemble du champ élargi des utilisateurs d'informations hydrographiques. Les MSDI peuvent créer le cadre pour la future fourniture de ces informations au-delà du domaine classique de la navigation de surface. La CHMB et la CHMN voient l'importance de traiter ces opportunités avec une approche régionale. Les GT respectifs des deux CHR ont fusionné en 2016 pour devenir le groupe de travail sur les infrastructures de données spatiales maritimes de la CHMB et de la CHMN (BSNSMSDIWG). Il rendra compte aux deux commissions et coopèrera avec le groupe de travail de l'OHI sur les MSDI correspondant.

- **GT WEND**

11. La CHMB est régulièrement représentée au groupe de travail WEND par la Finlande. Le représentant rend compte à la commission, y compris de l'examen des progrès des items de travail de la WEND, de la résolution des chevauchements, de la diffusion et de l'harmonisation des ENC, et de l'état de la couverture ENC. La CHMB reçoit le rapport annuel et donne des directives complémentaires au représentant de la CHMB au GT WEND.

- **Domaine internet de la CHMB**

12. La CHMB a développé un domaine internet (www.bshc.pro). Il est géré par la Suède. Le contenu est en cours d'enrichissement. Les données principales concernant les membres et activités de la commission sont déjà présentées. Des liens URL sont fournis vers des applications SIG correspondant au champ d'application de la commission, et vers des pages web de l'OHI.

- **Renforcement des capacités**

13. Les activités de CB sont essentiellement traitées en interne au sein de la CHMB. Le CBSC est présidé par l'Allemagne et l'Allemagne fournit le coordinateur CB pour la CHMB.

Difficultés rencontrées et défis restant à relever

14. La Lituanie, membre associé de la CHMB, n'est pas membre de l'OHI. Etant donné que la Lituanie est actuellement présidente de la CHMB, les activités liées à l'OHI sont par conséquent traitées dans les faits par le vice-président (Allemagne).

Réalisations/résultats/conclusions

15. La coopération au sein de la CHMB est très productive. Plusieurs projets ont abouti à des bases de données conjointes et les résultats sont fournis sur le web. La promotion des travaux hydrographiques dans la région et au-delà a été améliorée encore davantage.
16. Les Etats membres ont continué de contribuer largement aux travaux de l'OHI et ont participé activement aux groupes de travail.

17. Il y a eu une coopération importante entre les Etats membres de la commission et d'autres Etats européens ainsi que l'UE concernant le partage d'informations et les projets communs.

Actions requises de l'Assemblée

18. L'Assemblée est invitée à prendre bonne note du rapport.

3. RAPPORT DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE L'ASIE ORIENTALE (CHAO)

Président

| | | |
|--|-------------|-----------------------------|
| Commodore Romeo I HO | Philippines | jusqu'à octobre 2013 |
| Commodore Jacinto M. CABLAYAN | Philippines | octobre 2013 - octobre 2015 |
| Contre-amiral Dato' Pahlawan ZAAIM bin HASAN | Malaisie | depuis octobre 2015 |

Vice-président

| | | |
|------------------|-------|-------------------|
| Dr Arata SENGOKU | Japon | depuis avril 2016 |
|------------------|-------|-------------------|

Composition

Membres

Brunéi Darussalam, Chine, Indonésie, Japon, Malaisie, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire de Corée, Singapour, Thaïlande, Viet Nam (provisoirement)

Observateurs

Cambodge, Etats-Unis, Royaume-Uni, Timor-Leste, comité directeur de la GEBCO

Réunions

| | | |
|---|------------------------|--------------------------------------|
| 11 ^{ème} conférence de la CHAO | Chiangmai, Thaïlande | 4-6 septembre 2012 |
| 9 ^{ème} réunion du groupe de travail chargé des ENC de la CHAO | Incheon, Rép. de Corée | 25-27 juillet 2012 |
| 10 ^{ème} réunion du groupe de travail chargé des ENC de la CHAO | Busan, Rép. de Corée | 21-22 janvier 2013 |
| 7 ^{ème} réunion de coordination de la CHAO | Busan, Rép. de Corée | 23-24 février 2013 |
| 1 ^{ère} réunion du comité de cartographie et d'hydrographie de la CHAO | Bohol, Philippines | 26-28 juin 2013 |
| 1 ^{ère} réunion du conseil d'administration du comité de la formation et de la recherche et développement de la CHAO | Busan, Rép. de Corée | 4-5 septembre 2013 |
| 2 ^{ème} réunion du conseil d'administration du comité de la formation et de la recherche et développement de la CHAO | Kuala Lumpur, Malaisie | 23 février 2014 |
| 2 ^{ème} réunion du comité de cartographie et d'hydrographie de la CHAO | Kuala Lumpur, Malaisie | 24-25 février 2014 |
| 1 ^{ère} réunion du comité directeur de la CHAO | Kuala Lumpur, Malaisie | 26-27 février 2014 |
| 3 ^{ème} réunion du comité de cartographie et d'hydrographie de la CHAO | Hong Kong, Chine | 30 juillet-1 ^{er} août 2014 |
| 3 ^{ème} réunion du conseil d'administration du comité de la formation et de la recherche et développement de la CHAO | Singapour | 6-8 janvier 2015 |
| 2 ^{ème} réunion du comité directeur de la CHAO | Singapour | 10-12 février 2015 |
| 1 ^{ère} réunion du centre de coordination de la cartographie régionale de la CHAO | Singapour | 10 février 2015 |

| | | |
|---|----------------------|--------------------|
| 2 ^{ème} réunion du centre de coordination de la cartographie régionale de la CHAO | Tokyo, Japon | 28 juillet 2015 |
| 4 ^{ème} réunion du comité de cartographie et d'hydrographie de la CHAO | Tokyo, Japon | 28-30 juillet 2015 |
| 4 ^{ème} réunion du conseil d'administration du comité de la formation et de la recherche et développement de la CHAO | Manille, Philippines | 12 octobre 2015 |
| 12 ^{ème} conférence de la CHAO | Manille, Philippines | 13-15 octobre 2015 |
| 5 ^{ème} réunion du conseil d'administration du comité de la formation et de la recherche et développement de la CHAO | Surakarta, Indonésie | 22-23 février 2016 |
| 3 ^{ème} réunion du comité directeur de la CHAO | Surakarta, Indonésie | 24-26 février 2016 |
| 5 ^{ème} réunion du comité de cartographie et d'hydrographie de la CHAO | Singapour | 19-21 octobre 2016 |

Points de l'ordre du jour

- Plan stratégique de la CHAO
- Composition de la CHAO (promotion au Cambodge et au Timor-Leste)
- Administrateur de l'AO, accueil du centre régional de coordination des ENC (RECC) et mise à jour des ENC de la mer de Chine méridionale et de l'Asie orientale
- Cadre d'urgence en cas de catastrophe

Difficultés rencontrées et défis restant à relever

- Nom géographique régional
- Influence politique
- Communication avec la République démocratique populaire de Corée

Réalisations/résultats/conclusions

- Programme de renforcement des capacités de la CHAO :
 - Atelier de la CHAO sur la classification des fonds marins, 25-29 juin 2012
 - Atelier de la CHAO sur la conception et la gestion de bases de données, 5-9 novembre 2012
 - Atelier de la CHAO sur les aspects techniques des frontières maritimes, des lignes de base et de l'extension du plateau continental, 19-23 novembre 2012
 - Séminaire sur la S-100, 9-13 septembre 2013
 - Infrastructure de données spatiales maritimes, 7-10 octobre 2013
 - Formation de base pour les formateurs (TFT) en cartographie, 18-29 novembre 2013
 - Cours de formation sur les frontières maritimes, 10-14 novembre 2014
 - Cours de formation sur les marées et le niveau de la mer pour les levés hydrographiques, 8-12 décembre 2014
 - Cours de formation sur les RSM, 3-5 février 2015
 - Formation sur la classification des fonds marins et les levés multifaisceaux, 5-9 octobre 2015
 - Atelier sur la cartographie des inondations causées par tsunami, 25-27 novembre 2015
 - Gestion des MSDI et des bases de données, 18-22 janvier 2016

- 1^{ère} formation pour les formateurs en hydrographie, 24 octobre – 4 novembre 2016
- Création de l'ENC de l'Asie orientale et de l'ENC de la mer de Chine méridionale.
- Conceptualisation des frontières cartographiques.
- Promotion réussie :
 - Le Viet Nam et le Brunéi Darussalam sont devenus membres de l'OHI
 - Visite technique au Cambodge, 4-6 décembre 2013
 - Visite technique au Viet Nam, 5-7 novembre 2014
- Visite technique au Brunéi Darussalam, 2-4 décembre 2014
- Visite technique au Timor-Leste, 6-7 décembre 2016
 - Création de groupes de travail sur l'étude des marées, sur les MSDI et sur les MIO.
 - Création du site web du TRDC pour l'apprentissage en ligne.

Actions requises de l'Assemblée

L'Assemblée est invitée à prendre bonne note de ce rapport.

4. RAPPORT DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE L'ATLANTIQUE ORIENTAL (CHAtO)

Président

| | | |
|--|----------|--------------------------------------|
| Contre-amiral Agostinho RAMOS DA SILVA | Portugal | jusqu'au 16 novembre 2012 |
| Ingénieur général Bruno FRACHON | France | 16 novembre 2012 - 18 septembre 2014 |
| Capitaine de vaisseau Abdelouahed DIHAJI | Maroc | 18 septembre 2014 - 20 octobre 2016 |
| Capitaine de vaisseau Juan A. AGUILAR CAVANILLAS | Espagne | depuis le 20 octobre 2016 |

Vice-président

| | | |
|---------------------------|--|---------|
| 12 ^{ème} réunion | Ingénieur général Bruno FRACHON | France |
| 13 ^{ème} réunion | Capitaine de vaisseau Abdelouahed DIHAJI | Maroc |
| 14 ^{ème} réunion | Capitaine de vaisseau Juan A. AGUILAR CAVANILLAS | Espagne |

Composition

Membres

Cameroun, Espagne, France, Maroc, Nigéria, Portugal

Membres associés

Bénin, Cabo Verde, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal, Togo

Observateurs

Angola, Etats-Unis, Gabon, Gambie, Guinée équatoriale, Libéria, République démocratique du Congo, Royaume-Uni, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone

Réunions

| | | |
|---------------------------|--------------------|------------------------|
| 12 ^{ème} réunion | Lisbonne, Portugal | 14 - 16 novembre 2012 |
| 13 ^{ème} réunion | Casablanca, Maroc | 16 - 18 septembre 2014 |
| 14 ^{ème} réunion | Cadix, Espagne | 18 - 20 octobre 2016 |

Points de l'ordre du jour

1. En 2012 le Cameroun a adhéré à l'OHI, devenant ainsi le sixième membre de cette commission.
2. Jusqu'à la 11^{ème} conférence de la CHAtO, trois visites de renforcement des capacités ont été conduites dans la région de la CHAtO - Gabon, Guinée-Bissau et Cameroun, et un cours de base d'hydrographie et de cartographie, parrainé par l'OMI et dispensé par le SHOM, a été planifié à l'université maritime d'Abidjan, du 19 novembre au 1^{er} décembre 2012.
3. En novembre 2013 un séminaire sur l'hydrographie et la cartographie a été organisé à Pointe Noire (CG) en présence de représentants de l'OHI (directeur de l'OHI et président de la CHAtO), de l'OMAO et de plusieurs Etats de la CHAtO.
4. En décembre 2014, un atelier RSM pour les membres de la CHAtO a été hébergé par l'ARSTM, Abidjan (RCI) et organisé par le SHOM avec le soutien du Secrétariat de l'OHI et de l'ARSTM.

5. Une visite technique effectuée au Libéria, du 3 au 5 février 2016, avec le soutien de l'Autorité maritime du Libéria (LiMA), avait été approuvée en 2014 par le sous-comité de l'OHI sur le renforcement des capacités, afin d'évaluer l'état actuel de la cartographie marine et de l'hydrographie dans le pays et de fournir des conseils au gouvernement et aux parties prenantes quant à la voie future. Le Secrétariat de l'OHI et l'UKHO ont constitué une équipe de visite conjointe.
6. En juillet 2016 un protocole d'accord établissant une coopération entre l'OHI et l'Organisation maritime de l'Afrique de l'ouest et du centre (OMAOC) a été signé.

Difficultés rencontrées et défis restant à relever

7. Comme précédemment indiqué, depuis la création du sous-comité sur le renforcement des capacités, plusieurs visites techniques ont été faites et des cours de formation ont été proposés aux pays de la CHAtO. En dépit de ces activités fructueuses, il reste nécessaire de renforcer les initiatives en matière de renforcement des capacités dans la région, d'identifier des stratégies plus efficaces qui pourraient être partagées par les pays eux-mêmes et de garantir l'engagement et la participation des Etats côtiers concernés.
8. Bien que la 13^{ème} conférence de la CHAtO ait précédé le 30^{ème} anniversaire à venir de la création de la commission, des progrès doivent encore être réalisés dans la région, et l'absence récurrente de certains Etats côtiers de la région à des événements de la CHAtO constitue un signal parmi d'autres. Ce problème reste à résoudre.
9. Plusieurs Etats membres et/ou associés (Rép. du Congo, Côte d'Ivoire, Guinée, Togo) n'ont pas de service hydrographique national, même si certains d'entre eux ont créé des services spécifiques pour traiter de la sécurité de la navigation et des comités pour les questions d'hydrographie et de sécurité de la navigation.
10. Une préoccupation majeure concerne la nécessité de connaître et de comprendre les besoins et les priorités hydrographiques des nations ainsi que d'avoir les bonnes compétences et les bons outils pour faire passer le message à l'ensemble des différents gouvernements africains et pour essayer de créer un projet pour intégrer toutes les informations/données hydrographiques. Cette question a été soulignée dans toutes les réunions de la période.
11. Il est encore nécessaire de vérifier et de mettre à jour les points de contact RSM pour le coordonnateur NAVAREA II. Il s'agit également d'une action récurrente présente dans toutes les réunions. De même, il est également nécessaire de connaître, puis d'en informer le coordonnateur NAVAREA II, l'emplacement des plates-formes pétrolières et les prévisions de mouvements.

Réalisations/résultats/conclusions

12. Au cours de la 13^{ème} conférence, le directeur de l'OHI Bessero a souligné le fait que cette conférence de la CHAtO avait été accueillie pour la première fois par un pays nord-africain (le Maroc), ce qui est vraiment une étape significative.
13. De nombreux projets de coopération ont été menés au sein des Etats membres et avec d'autres à l'extérieur de la région, ce qui a permis un partage d'informations satisfaisant pouvant être considéré comme un succès relatif en matière de CB.
14. La France a exécuté plusieurs levés dans différents Etats de la région (Gabon, Sao Tome, Maroc, Cameroun, etc.) ainsi que des travaux photogrammétriques en Côte d'Ivoire, au Togo, au Bénin, au Cameroun, en Guinée équatoriale, au Gabon, etc.
15. Le Portugal a exécuté cinq levés en étroite coopération avec le Cabo Verde, en 2015, non pas pour le CB mais dans le cadre d'un accord bilatéral entre les deux Etats. Par ailleurs, un levé a été exécuté dans la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe.

16. Au cours de cette période, le Portugal et l'Espagne ont exécuté plusieurs levés conjoints dans les frontières communes aux deux pays.
17. Le CBSC a augmenté le nombre de cours, d'ateliers et de visites dans la région, ce qui a permis d'améliorer l'accès à une formation appropriée pour la sous-région, en dépit des difficultés rencontrées pour mettre en pratique la formation reçue en raison d'un manque d'équipement.

Actions requises de l'Assemblée

18. L'Assemblée est invitée à prendre bonne note du rapport.

5. RAPPORT DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE LA MESO-AMERIQUE ET DE LA MER DES CARAIBES (CHMAC)

Président

| | | |
|--|-------------|---------------------------|
| Contre-amiral Nick LAMBERT | Royaume-Uni | jusqu'en décembre 2012 |
| Contre-amiral Tom KARSTEN | Royaume-Uni | décembre 2012 - mars 2013 |
| M. Michel AMAFO | Suriname | mars 2013 - mars 2015 |
| Capitaine de vaisseau Marc VAN DER DONCK | Pays-Bas | depuis mars 2015 |

Vice-président

| | | |
|--|----------|----------------------------|
| M. Michel AMAFO | Suriname | jusqu'en mars 2013 |
| Capitaine de vaisseau Peter KORTENOEVEN | Pays-Bas | mars 2013 - septembre 2014 |
| Capitaine de vaisseau Marc VAN DER DONCK | Pays-Bas | septembre 2014 - mars 2015 |
| Capitaine de frégate Ricardo LOPEZ CRUZ | Mexique | mars 2015 - juin 2016 |
| Contre-amiral Fernando Alfonso RODRIQUEZ ANGLI | Mexique | depuis juin 2016 |

Composition

Membres

Brésil, Colombie, Cuba, Etats-Unis, France, Guatemala, Jamaïque, Mexique, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suriname, Trinité-et-Tobago, Venezuela.

Membres associés

Antigua-et-Barbuda, Barbade, Belize, Costa Rica, El Salvador, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua, Panama, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

L'adhésion des trois membres associés au cours de la période considérée illustre la vitalité de la CHMAC.

Réunions

| | | |
|------------------------------|--------------------------------------|---------------|
| 13 ^{ème} conférence | Antigua, Guatemala | novembre 2012 |
| 14 ^{ème} conférence | Phillipsburg, Saint-Martin, Pays-Bas | décembre 2013 |
| Réunion extraordinaire | Monaco | octobre 2014 |
| 15 ^{ème} conférence | Manzanillo, Mexique | décembre 2014 |
| 16 ^{ème} conférence | Saint John's, Antigua-et-Barbuda | décembre 2015 |
| 17 ^{ème} conférence | Belem, Brésil | décembre 2016 |

Points de l'ordre du jour

1. Les numéros des tâches font référence au programme de travail pour 2016 (cf. LC de l'OHI 87/2015).

Programme de travail 1 de l'OHI – Affaires générales

| Tâche | Thème | Actions prises |
|--------------|---|---|
| 1.1.4 | Coopération avec l'Union européenne | La coopération se fait via le groupe de travail du réseau OHI-UE (IENWG) au sein duquel la FR représente la CHMAC. |
| 1.1.8 | Coopération avec l'AIMS | - Une relation étroite est entretenue avec l'AIMS via une présence aux conférences de la CHMAC. - Les séminaires de la CHMAC de sensibilisation à l'hydrographie sont des activités conjointes de l'AIMS/OHI/OMI. |
| 1.1.12 | Coopération avec l'OMI | - Une relation étroite est entretenue avec l'OMI via une présence aux conférences de la CHMAC. - Les séminaires de la CHMAC de sensibilisation à l'hydrographie sont des activités conjointes de l'AIMS/OHI/OMI. - MSC : plusieurs EM sont impliqués dans les réunions du MSC. - sous-comité NCSR : plusieurs EM sont impliqués dans les réunions du NCSR. |
| 1.1.14 | Coopération avec la COI de l'UNESCO | GEBCO : une relation étroite est entretenue avec la GEBCO via une présence aux conférences de la CHMAC et au projet de l'IBCCA. |
| 1.1.18 | Coopération avec l'UN-GGIM | Une relation étroite est entretenue avec l'UN-GGIM Amériques via le Mexique. |
| 1.1.20 | Coopération avec l'IPGH | Une relation étroite est entretenue avec l'IPGH via une présence aux conférences de la CHMAC en tant qu'observateur. |
| 1.1.20 | Coopération avec l'OECO | Une relation étroite est entretenue avec l'Organisation des Etats de la Caraïbe orientale (OECO) via une présence aux conférences de la CHMAC en tant qu'observateur. |
| 1.1.20 | Coopération avec la THSOA | Une relation étroite est entretenue avec la Société hydrographique d'Amérique (THSOA) et sa section Amérique latine via une présence aux conférences de la CHMAC en tant qu'observateur. |
| 1.3.4 | Soutien général aux relations publiques | L'hydrographie a été promue au plus haut niveau du gouvernement d'Antigua-et-Barbuda au cours de la CHMAC 16. |

Programme de travail 2 de l'OHI – Services et normes hydrographiques

| Tâche | Thème | Actions prises |
|--------------|---|--|
| 2.10 | Acquisition et traitement des données hydrographiques | La CHMAC suit la SDB pendant ses conférences, dont les résultats des projets pilotes au sein de la région de la CHMAC. |
| 2.12 | Droit de la mer | La CHMAC a organisé un atelier sur les lignes de bases et les frontières maritimes à l'appui d'ABLOS, en 2015. |

Programme de travail 3 de l'OHI – Coordination et soutien inter-régional (Divers éléments)

| Tâche | Thème | Actions prises |
|--------------|--|---|
| 3.1.13 | Commission hydrographique de l'Atlantique sud-ouest | Une relation étroite est entretenue avec la CHAtSO via la présence des membres ayant une double appartenance aux conférences de la CHMAC. |
| 3.1.15 | Commission hydrographique Etats-Unis/Canada | Une relation étroite est entretenue avec la CHUSC via la présence de membres ayant une double appartenance aux conférences de la CHMAC. |
| 3.1.17 | Groupe de travail WEND | Les Etats-Unis représentent la CHMAC aux réunions du GT WEND. |
| 3.1.18 | Participation de l'industrie | La participation de l'industrie est habituelle et appréciée pendant les conférences de la CHMAC. |
| 3.2.3 | Stratégie de la CHMAC visant à accroître la participation des Etats non membres aux activités de l'OHI | Les Etats non membres sont activement encouragés à prendre part aux activités de la CHMAC. |
| 3.2.11 | Approbation des demandes d'adhésion à l'OHI | Les EM sont encouragés à approuver les demandes d'adhésion à l'OHI. |
| 3.3 | Gestion du renforcement des capacités | Le coordonnateur CB de la CHMAC (CBC) représente la CHMAC au CBSC. |
| 3.4 | Evaluation du renforcement des capacités | Le plan CB de la CHMAC est en place, avec des activités financées et une gestion efficace par le CBC. |
| 3.5 | Fourniture du renforcement des capacités | La CHMAC bénéficie grandement des efforts de renforcement des capacités de l'OHI, tels que coordonnés par le CBSC. La CHMAC est très reconnaissante au Japon et à la République de Corée de leurs généreuses contributions aux efforts de renforcement des capacités de l'OHI. La CHMAC organise un atelier de sensibilisation à l'hydrographie, des cours pour compétences de Phase 1 pour hispanophones et des ateliers sur les aspects techniques des frontières et lignes de base maritimes. |
| 3.6.1 | C-55 - Etat des levés hydrographiques et de la cartographie marine dans le monde | En tant qu'item d'action permanent, les EM sont encouragés à mettre à jour leur état dans la C-55, sur une base annuelle. |
| 3.6.2 | Application des principes WEND | La CHMAC a mené une enquête en ligne interne sur l'application des principes WEND en 2015. 12 EM ont répondu, tous prévoient que leurs données soient disponibles via un RENC et la plupart ont considéré que les principes WEND étaient mis en œuvre. |

| Tâche | Thème | Actions prises |
|-------|---|---|
| 3.6.3 | Plans, cohérence et qualité des ENC | La CHMAC suit son plan d'ENC sur une base trimestrielle et publie des mises à jour sur son site web. Elle continue de suivre les chevauchements et les lacunes et a élargi ses critères relatifs aux lacunes dans la couverture en mettant l'accent sur le trafic des navires de croisière. La NOAA fournit des évaluations des analyses des ports à cet effet. |
| 3.6.4 | Schémas de cartes INT et disponibilité des séries de cartes INT | Le schéma de cartes INT est suivi tous les trimestres et mis à jour annuellement dans la S-11. La CHMAC a fait des progrès significatifs pour terminer le schéma de cartes INT dans sa zone, notamment dans l'océan Pacifique. |
| 3.6.5 | Etat des levés hydrographiques dans le monde | La CHMAC encourage les EM à mettre à jour la C-55 tous les ans. L'état est moins que satisfaisant et s'améliore lentement. |
| 3.7 | Renseignements sur la sécurité maritime | A titre de sujet permanent, les EM sont incités à diffuser des RSM, ce pour quoi la NGA a à sa disposition des installations SMAN. |
| 3.8 | Programme de cartographie des océans | La CHMAC entretient une étroite relation avec la GEBCO et son projet régional IBCCA. |
| 3.9 | Infrastructures de données spatiales maritimes | Les NL entretiennent des relations avec le MSDIWG de l'OHI. |

Difficultés rencontrées et défis restant à relever

- De nouveaux développements concernant l'utilisation de l'espagnol sont nécessaires, afin de stimuler les membres et la participation active. Davantage de cours CB en espagnol sont également requis. L'action 16.1.6 de la CHMAC indique que les Etats membres doivent rechercher la manière de fournir des versions bilingues en espagnol et en anglais des documents de la CHMAC, par exemple à titre de service bénévole par un Etat membre.
- Le coût élevé de la réalisation de levés et les contraintes budgétaires nationales au cours de la période ont été un facteur limitatif pour les activités de levés. De nouvelles techniques d'acquisition et méthodes d'évaluation des risques doivent être mises en place, afin d'obtenir le résultat le plus efficient.
- Malgré les progrès, une couverture complète en ENC n'a pas encore été réalisée. Les ports prioritaires ont été identifiés par le MICC WG. L'état au mois d'août 2016 était de 87%.
- Dans la région, plusieurs EM ont proposé des événements CB, ce qui est grandement apprécié. La coordination en temps voulu des événements est également un facteur supplémentaire à prendre en compte par le CBC de la CHMAC.

Réalisations/résultats/conclusions

- La faible capacité de levés doit être traitée. Les EM de la CHMAC partagent la tâche du suivi des développements en matière d'opérationnalisation de nouvelles techniques d'acquisition. L'amélioration de la couverture de la région de la CHMAC en cartes papier et numériques reçoit une attention considérable. Des méthodes d'évaluation des risques pourraient aider à utiliser au mieux les ressources disponibles en matière de priorisation des levés et d'évaluations de l'adéquation des cartes.

7. Quelques-unes des réalisations de la CHMAC sont les suivantes :
- a. le regain d'attention suscité par les MSDI, à l'initiative du groupe de travail sur le MEIP ;
 - b. l'intérêt constant envers l'utilisation partagée des méthodes d'évaluation des risques ;
 - c. l'initiative ENC en ligne, dans le cadre de laquelle plusieurs EM permettent l'accès en ligne pour visualiser leurs ENC de la région CHMAC ;
 - d. l'organisation d'une série d'événements de renforcement des capacités réussis, en anglais et espagnol ;
 - e. la forte participation de l'industrie au cours de la précédente conférence ;
 - f. une série croissante d'ENC qui indique mieux les besoins de la navigation dans la région ;
 - g. une série élargie de cartes INT, notamment dans l'océan Pacifique ;
 - h. les mesures en faveur d'une utilisation accrue de l'espagnol via l'amendement des statuts, afin d'augmenter la participation des Etats côtiers d'Amérique latine. Ceci est fait en plus de l'utilisation de l'anglais comme langue de travail de la CHMAC.

Actions requises de l'Assemblée

8. L'Assemblée est invitée à prendre bonne note du rapport.

6. RAPPORT DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE LA MEDITERRANEE ET DE LA MER NOIRE (CHMMN)

Président

| | | |
|------------------------------------|---------|------------------------------------|
| Commodore George MATARANGAS | Grèce | jusqu'au 27 septembre 2013 |
| Capitaine de vaisseau Erhan GEZGIN | Turquie | 27 septembre 2013 - 2 juillet 2015 |
| Ingénieur général Bruno FRACHON | France | 2 juillet 2015 jusqu'à aujourd'hui |

Vice-président

| | | |
|-------------------------------------|------------------------------------|---------|
| 18 ^{ème} conférence (2013) | Capitaine de vaisseau Erhan GEZGIN | Turquie |
| 19 ^{ème} conférence (2015) | M. Revaz BABILUA | Géorgie |

Composition

Membres (20)

Algérie, Croatie, Chypre, Egypte, Espagne, Fédération de Russie, France, Géorgie, Grèce, Italie, Maroc, Monaco, Monténégro, Roumanie, Serbie (suspendue), Slovénie, Syrie, Tunisie, Turquie, Ukraine

Membres associés (6)

Autorité palestinienne, Bulgarie, Etats-Unis, Israël, Malte, Royaume-Uni

Observateurs

Albanie, Allemagne, Liban, DINMA, IC-ENC, COI, PRIMAR

Réunions

| | | |
|------------------------------|-------------------|--------------------------|
| 18 ^{ème} conférence | Istanbul, Turquie | 25-27 septembre 2013 |
| 19 ^{ème} conférence | Batumi, Géorgie | 30 juin - 2 juillet 2015 |

Points de l'ordre du jour

- Programme de travail 1 de l'OHI – Affaires internes

Elément 1.1 Coopération avec les organisations internationales

1. Les Etats membres de la CHMMN ont activement participé au groupe de travail du réseau OHI-UE (IENWG) depuis sa création en 2012. La Grèce a été nommée point focal de la CHMMN pour l'IENWG. Plusieurs Etats membres de la CHMMN ont pris part aux projets maritimes phares EMODnet de la commission européenne et à son projet de cartographie côtière.

- Programme de travail 2 de l'OHI – Services et normes hydrographiques

Elément 2.3 Cartographie marine

2. La coordination et le suivi du programme INT et de la couverture en ENC sont gérés par le groupe de travail sur la coordination des cartes internationales (ICCWG) de la région F dont les travaux sont essentiellement menés par correspondance. Toutefois, des réunions parallèles ont été organisées en même temps que la 19^{ème} conférence de la CHMMN. Depuis, les Etats membres de la CHMMN ont sollicité le coordonnateur cartographique régional (RCC) afin

d'organiser une autre réunion en face à face qui se tiendra en parallèle à la première Assemblée de l'OHI de 2017 et à la prochaine conférence de la CHMMN.

3. Une nouvelle procédure d'approbation des cartes INT par l'ICCWG de la région F est actuellement effectuée via une procédure du silence initiée par lettre circulaire, conformément à son mandat approuvé lors de la 16^{ème} conférence de la CHMMN de 2011.

Elément 2.8 Mise à jour des données numériques

4. Les Etats membres de la CHMMN fournissent chaque année leur carte de l'état des levés hydrographiques à la commission. Ces éléments d'information sont synthétisés via un portail SIG hébergé par l'Espagne.

- Programme de travail 3 de l'OHI – Coordination et soutien inter-régional

Elément 3.1 Coopération avec les Etats membres et participation aux réunions appropriées

5. La CHMMN est représentée au sein du groupe de travail WEND par le président de l'ICCWG pour la Région F, qui a participé à chaque réunion du GT WEND et qui a mené certaines actions confiées par la 5^{ème} Conférence hydrographique internationale extraordinaire quant à la mise en œuvre des principes WEND.

Elément 3.2 Augmentation de la participation des Etats non membres

6. La commission s'est efforcée d'établir des liens avec les Etats non membres et les a donc invités à prendre part à la conférence : Malte, Israël, la Libye, le Monténégro et la Géorgie ont participé à la 18^{ème} Conférence de 2013. Le Liban, Malte et Israël ont participé à la 19^{ème} conférence de 2015, tout comme le Monténégro et la Géorgie qui avaient, entre-temps, accédé au statut de membre.
7. Pendant la 19^{ème} CHMMN, le Secrétariat de l'OHI et l'Iran ont mis l'accent sur les informations relatives aux activités hydrographiques dans le mer Caspienne.

Elément 3.3 Gestion du renforcement des capacités

8. A la 17^{ème} conférence de la CHMMN (2011), la Turquie a été nommée coordonnateur régional de la CHMMN pour le renforcement des capacités. Depuis lors, la Turquie a été le représentant officiel de la CHMMN aux conférences annuelles du sous-comité pour le renforcement des capacités (CBSC), et responsable du suivi du plan de travail CB triennal de la CHMMN.

Elément 3.4 Evaluation du renforcement des capacités

9. Depuis 2012, des visites techniques ont été réalisées au profit des Etats côtiers suivants de la CHMMN : Albanie, Géorgie, Israël, Liban et Monténégro. Plusieurs ateliers et cours ont été assurés pour les Etats côtiers de la CHMMN sur différents sujets : renseignements sur la sécurité maritime, sondeurs multifaisceaux et systèmes sonars à balayage latéral.

Elément 3.9 Infrastructures de données spatiales maritimes

10. La CHMMN a débattu des enjeux et de la faisabilité d'une base de données bathymétriques commune pour cette région en lien avec le prochain appel d'offres pour la troisième phase du projet européen EMODnet.

Difficultés rencontrées et défis restant à relever

11. Les principales difficultés auxquelles la CHMMN a été confrontée ont été le suivi et la coordination des schémas de cartes INT et de la couverture en ENC : en dépit d'un schéma INT à petites échelles consolidé et d'une couverture à grandes échelles croissante, le développement des schémas à moyennes échelles a été freiné par plusieurs problèmes persistants de coproduction. Ces problèmes ont empêché la commission de disposer d'un catalogue régional consolidé de cartes INT pendant l'ère de la publication S-11.

12. L'entrée en vigueur, en 2016, du *Catalogue en ligne de cartes INTERNATIONALES* a fourni un bon moyen de résoudre cette situation.
13. En ce qui concerne la couverture régionale en ENC, la CHMMN est impactée par le manque de progression quant au schéma disparate de la bande d'usage 1 (UB1), non cohérent avec le schéma de cartes INT à petites échelles qui couvre la région. Par ailleurs, la persistance de certains cas de chevauchement de l'UB1 entraîne un effet domino qui impacte le problème des cas de chevauchement de l'UB2, empêchant l'ICCWG de traiter de manière appropriée les schémas des UB2-3.
14. D'autres divergences entre les ENC nouvelles et les cartes INT existantes provoquent de nouvelles difficultés pour ce qui est de la cohérence des informations nautiques fournies par différents producteurs.

Réalisations/résultats/conclusions

15. En ce qui concerne l'intégration d'Etats non membres dans la région, le Monténégro et la Géorgie, deux Etats de la CHMMN, sont devenus respectivement les 82^{ème} et 83^{ème} Etats membres de l'OHI. Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Convention relative à l'OHI, le 8 novembre 2016, Malte a entrepris de présenter sa nouvelle demande d'adhésion à la Convention relative à l'OHI, en janvier 2017.
16. En outre, la CHMMN a invité les Etats riverains de la mer Caspienne à sa 20^{ème} conférence de 2017 et les a invités à l'atelier RSM prévu pour fin 2015. Suite à cette décision, l'Azerbaïdjan a participé au cours RSM à Istanbul, en octobre 2015.
17. Afin de progresser sur les problèmes de coproduction des cartes INT, les débats de la CHMMN se sont concentrés sur des exemples de bonnes pratiques comme autant de moyens permettant leur résolution : à la dernière conférence, les membres ont décidé qu'en fonction de la fourniture de ces moyens techniques, certaines discussions techniques devaient être poursuivies de manière bilatérale dans le but d'exploiter ces approches concrètes, avec l'appui du RCC. En 2016, une procédure d'approbation tacite de l'ICCWG pour la région F a pour la première fois été enclenchée à l'aide d'une solution SIG en ligne de l'OHI pour l'examen de ces propositions. Lors de sa 19^{ème} conférence, la CHMMN a approuvé les recommandations faites lors de l'IRCC 7 en ce qui concerne la révision et le suivi des cartes INT.
18. En ce qui concerne la coordination de la couverture en ENC, la CHMMN a demandé à toutes les nations productrices d'ENC concernées par les chevauchements de l'UB1 d'établir des contacts entre elles, sous la coordination de l'Italie et de rendre compte au RCC de la résolution de ces cas de chevauchement. La proposition de se concentrer sur des bandes d'usage à échelles supérieures, les UB4-5-6, a été approuvée comme moyen d'avancer sur l'approbation des schémas d'ENC dans la région. Des travaux sur ces échelles supérieures sont en cours.

Actions requises de l'Assemblée

19. L'Assemblée est invitée à prendre bonne note du rapport.

7. RAPPORT DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE NORDIQUE (CHN)

Président

| | | |
|----------------------|----------|------------------------|
| M. Patrik WIBERG | Suède | à compter de mai 2012 |
| M. Rainer MUSTANIEMI | Finlande | à compter d'avril 2013 |
| M. Georg LARUSSON | Islande | à compter d'août 2014 |
| M. Evert FLIER | Norvège | à compter d'avril 2015 |
| M Pia Dahl HØJGAAR | Danemark | à compter d'avril 2016 |

Vice-président

| | | |
|------------------------|----------|------------------------|
| M. Ralf LINDGREN | Suède | à compter de mai 2012 |
| M. Jarmo MÄKINEN | Finlande | à compter d'avril 2013 |
| M. Hilmar HELGASON | Islande | à compter d'août 2014 |
| M. Noralf SLOTSVIK | Norvège | à compter d'avril 2015 |
| M. Jens Peter HARTMANN | Danemark | à compter d'avril 2016 |

Composition

Membres

Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède

Réunions

1. La commission s'est réunie chaque année depuis la clôture de la 18^{ème} CHI (avril 2012), conformément aux statuts de la CHN:

| | | |
|---------------------------|--|--------------------|
| 56 ^{ème} réunion | Copenhague, Danemark | 21 - 23 mai 2012 |
| 57 ^{ème} réunion | Arko Island, près de Norrköping, Suède | 15 - 17 avril 2013 |
| 58 ^{ème} réunion | Helsinki, Finlande | 19 - 20 août 2014 |
| 59 ^{ème} réunion | Reykjavik, Islande | 13 - 15 avril 2015 |
| 60 ^{ème} réunion | Stavanger, Norvège | 11 - 13 avril 2016 |
| 61 ^{ème} réunion | Elsinore, Danemark | 6 - 8 mars 2017 |

Points de l'ordre du jour

2. Les principaux sujets traités pendant la période considérée sont les suivants :
 - Rapport d'avancement et plans relatifs aux publications nautiques
 - Validation des données multifaisceaux
 - Ateliers multifaisceaux pour échange de connaissances et partage d'expériences
 - Production de cartes nordiques
 - ENC pour les marchés de la plaisance
 - AIO (Admiralty Information Overlays)
 - Opération des RENC
 - Projet pilote Finlande-Suède sur l'harmonisation de la présentation des profondeurs
 - Révision des statuts de la CHN
 - Groupe de travail nordique sur les publications nautiques (NNPWG)

Conclusions

3. Les Etats membres de la CHN ont décidé qu'un rapport sur les publications nautiques devrait faire partie des rapports nationaux à la CHN.
4. Organiser des ateliers annuels sur les technologies de levés hydrographiques et ajouter la technologie et le traitement des données Lidar à l'ordre du jour des ateliers, afin d'échanger les connaissances et de partager les expériences.
5. Continuer à organiser des réunions du groupe d'experts nordique sur la production des cartes et inclure les expériences de solutions d'impression à la demande dans l'ordre du jour.
6. Poursuivre les discussions sur les ENC pour les marchés de la plaisance et convenir d'une voie future pour les produits de navigation numériques pour la plaisance ou pour le marché non SOLAS. L'objectif d'un nouveau service ENC est d'améliorer la sécurité en mer des plaisanciers en fournissant une alternative officielle aux cartes papier en tant que principal moyen de navigation.
7. Les Etats membres de la CHN ont décidé de revoir les compétences critiques nécessaires au sein de chaque SH de la CHN et d'étudier la possibilité d'organiser des cours de formation communs.
8. Une procédure pour l'élection du Conseil a été approuvée et sera jointe en annexe aux statuts de la CHN. La Suède a été élue par les Etats membres de la CHN en tant que premier membre du Conseil.
9. Les statuts de la commission hydrographique nordique ont été révisés en octobre 2014.

Actions requises de l'Assemblée

10. L'Assemblée est invitée à prendre bonne note du rapport.

8. RAPPORT DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE L'OCEAN INDIEN SEPTENTRIONAL (CHOIS)

Président

| | | |
|---|-------------|----------------------------------|
| Vice-amiral S K JHA | Inde | juin 2012 - 3 juillet 2013 |
| Vice-amiral Witoon TANTIGUN | Thaïlande | 3 juillet 2013 - 24 juillet 2014 |
| Contre-amiral Tom KARSTEN | Royaume-Uni | 24 juillet 2014 - 9 juillet 2015 |
| Contre-amiral Aurangzeb CHOWDURY | Bangladesh | 9 juillet 2015 - 14 mars 2016 |
| Contre-amiral M Makbul HOSSAIN | Bangladesh | 14 mars 2016 - juillet 2016 |
| Capitaine de frégate Ahmed Naguib HAFEZ | Egypte | depuis juillet 2016 |

Vice-président

| | | |
|---|-------------|----------------------------------|
| Vice-amiral Witoon TANTIGUN | Thaïlande | juin 2012 - juillet 2013 |
| Contre-amiral Tom KARSTEN | Royaume-Uni | 3 juillet 2013 - 24 juillet 2014 |
| Contre-amiral Aurangzeb CHOWDURY | Bangladesh | 24 juillet 2014 - 9 juillet 2015 |
| Capitaine de frégate Ahmed Naguib HAFEZ | Egypte | 9 juillet 2015 - juillet 2016 |
| Contre-amiral Vinay BADHWAR | Inde | depuis juillet 2016 |

Composition

Membres

Arabie saoudite, Bangladesh, Egypte, Inde, Myanmar, Pakistan, Royaume-Uni, Sri Lanka, Thaïlande

Membres associés

Australie, Etats-Unis, France, Maurice, Oman, Seychelles

Observateurs

Fédération de Russie, Malaisie et Soudan

Organisations observatrices

Association internationale de signalisation maritime (AISM), Carte générale bathymétrique des océans (GEBCO), centres régionaux de coordination des ENC (ICENC & PRIMAR) et organisation régionale pour la conservation de l'environnement de la mer rouge et du golfe d'Aden (PERSGA)

Réunions

| | | |
|---------------------------------------|------------------------|--|
| 13 ^{ème} réunion de la CHOIS | Yangon, Myanmar | 19 - 22 février 2013 |
| 14 ^{ème} réunion de la CHOIS | Bangkok, Thaïlande | 26 - 28 février 2014 |
| 15 ^{ème} réunion de la CHOIS | Mascate, Oman | 16 - 18 mars 2015 (avec le NICCWG - 15 mars 2015) |
| 16 ^{ème} réunion de la CHOIS | Chittagong, Bangladesh | 14 - 16 mars 2016 (avec le NICCWG) |

Points de l'ordre du jour

1. Pendant la période considérée, les réunions annuelles de la CHOIS ont été structurées afin d'inclure les points de l'ordre du jour suivants :

- Rapport du Secrétariat de l'OHI
- Rapports nationaux des Etats membres
- Questions relatives à l'OHI affectant la CHOIS, dont :
 - Rapport de la CHOIS à l'IRCC
 - Rapport du GT WEND
 - Rapport du HSSC
 - Mise à jour de la P-5
 - Etat des levés hydrographiques et de la cartographie marine (C-55).
- Réunion du NICCWG : schéma de cartographie INT pour la région J, progrès effectués depuis la précédente réunion, état actuel de la cartographie marine ; état de la production d'ENC ; nouveaux besoins et modifications proposées au schéma.
- Discussion du plan régional de gestion du renforcement des capacités et visites techniques du CBSC.
- Maximiser les données hydrographiques.
- Bathymétrie participative.
- Infrastructure de données spatiales maritimes / hydrographiques (MSDI).
- Commentaires en retour sur les projets régionaux.

Difficultés rencontrées et défis restant à relever

2. Il y a encore beaucoup à faire au sein de la région de la CHOIS en matière de renforcement des capacités pour permettre aux Etats membres d'être autonomes.

Réalisations/résultats/conclusions

3. Les Etats membres de la région ont été plus impliqués en tant que participants actifs dans les travaux de l'OHI.
4. Concernant le renforcement des capacités, des progrès sont faits et des actions de formation sont obtenues du CBSC et d'autres prestataires de manière régulière.
5. La production de cartes INT augmente et par conséquent la couverture et la tenue à jour du schéma s'améliorent.
6. Une meilleure communication a été assurée entre les coordinateurs cartographiques régionaux afin de résoudre les questions de chevauchement de cartes au cours de l'année passée.
7. La production d'ENC dans la région a été jugée acceptable pour les types de navigation 1 à 3 ; les Etats membres continuent d'affiner le schéma et la couverture en fonction de l'évolution des schémas de navigation et des développements.

Actions requises de l'Assemblée

8. L'Assemblée est invitée à prendre bonne note du rapport.

9. RAPPORT DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE LA MER DU NORD (CHMN)

Président

| | | |
|--|----------|----------------------------------|
| Ingénieur général Bruno FRACHON | France | jusqu'au 21 juin 2012 |
| M. Evert FLIER | Norvège | 21 juin 2012 - 27 juin 2014 |
| Capitaine de vaisseau Peter KORTENOEVEN | Pays-Bas | 27 juin 2014 - 12 septembre 2014 |
| Capitaine de vaisseau Marc VAN DER DONCK | Pays-Bas | 12 septembre 2014 - 23 juin 2016 |
| Commandant Declan BLACK | Irlande | depuis le 23 juin 2016 |

Vice-président

| | | |
|---|----------|-----------------------------|
| M. Evert FLIER | Norvège | jusqu'au 21 juin 2012 |
| Capitaine de vaisseau Peter KORTENOEVEN | Pays-Bas | 21 juin 2012 - 27 juin 2014 |
| Commandant Declan BLACK | Irlande | 27 juin 2014 - 23 juin 2016 |
| M ^{me} Virginie DEBUCK | Belgique | depuis le 23 juin 2016 |

Composition

Allemagne, Belgique, Danemark, France, Irlande, Islande, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède

Réunion

| | | |
|---------------------------|---------------------|-----------------|
| 30 ^{ème} réunion | Ålesund, Norvège | 18-21 juin 2012 |
| 31 ^{ème} réunion | Amsterdam, Pays-Bas | 25-27 juin 2014 |
| 32 ^{ème} réunion | Dublin, Irlande | 21-23 juin 2016 |

Points de l'ordre du jour

1. Les numéros des tâches font référence au programme de travail de l'OHI pour 2016.

Programme de travail 1 de l'OHI – Affaires générales

Elément 1.1 Coopération avec les organisations internationales et participation aux réunions appropriées.

Tâche 1.1.4 Initiatives de l'Union européenne

2. Les Etats membres de la CHMN ont participé activement au groupe de travail du réseau OHI-UE depuis sa création en 2012 avec une coopération et des progrès significatifs concernant l'un des projets maritimes phares de la Commission européenne, le réseau européen d'observation et de données du milieu marin (EMODnet) et son projet de cartographie côtière.
3. Les Etats membres de la CHMN ont également pris en compte la nécessité d'une planification spatiale maritime et l'importance des données des services hydrographiques à l'appui de ces plans et pour soutenir le développement de l'économie bleue.

Tâches 1.1.5 (FIG) et 1.1.6 (IFHS)

4. Les Etats membres participent activement aux conférences de la fédération internationale des sociétés hydrographiques (IFHS) et le groupe de travail sur les marées a fourni une contribution à la nouvelle publication 62 « *Ellipsoidally Referenced Surveying for Hydrography* » de la Fédération internationale des géomètres (FIG).

Tâche 1.1.12 (OMI)

5. Plusieurs Etats membres y compris des représentants de services hydrographiques (SH) de la CHMN sont impliqués dans des réunions de l'Organisation maritime internationale (OMI), notamment celles du « comité de la sécurité maritime - MSC » et du « sous-comité de la navigation, des communications et de la recherche et du sauvetage - NCSR » ainsi qu'au sein de leurs groupes de travail. Ces derniers sont particulièrement importants pour les SH dans les domaines de la « e-navigation », de l'ECDIS, des renseignements sur la sécurité maritime et des mesures d'organisation du trafic. L'expertise des SH a une valeur inestimable pour ces instances en matière de sécurité en mer.

Programme de travail 2 de l'OHI – Services et normes hydrographiques*Elément 2.7 Marées et niveaux de la mer*

6. Le Royaume-Uni est représenté à la fois au sein du groupe de travail sur les marées, le niveau de la mer et les courants (TWCWG) de l'OHI et du groupe de travail de la CHMN sur les marées (TWG). Le groupe de travail de la CHMN sur les marées continue de travailler sur la manière de combiner des modèles nationaux existants afin de développer une surface de référence commune pour rapporter les observations au zéro des cartes marines dans la mer du Nord.

Elément 2.13 Courants de surface

7. Les Pays-Bas sont représentés à la fois au sein du groupe de travail de la CHMN sur les marées (TWG) et du groupe de travail sur les marées, le niveau de la mer et les courants (TWCWG) de l'OHI. Les Pays-Bas tiennent le TWG de la CHMN informé des progrès particuliers effectués dans le domaine général des « courants de surface ».

Programme de travail 3 de l'OHI – Coordination et soutien inter-régional*Elément 3.1 Coopération avec les Etats membres et participation aux réunions appropriées*

Tâche 3.1.1

8. Il n'y a aucun sujet non résolu avec la commission hydrographique régionale de l'Arctique (CHRA) : les questions de limites frontalières ont été résolues et la région de cartographie INT N a été créée. La CHRA était représentée au sein du groupe de travail de la CHMN sur les politiques marines et maritimes et de l'Union européenne (EU2MPWG).

Tâche 3.1.2

9. Le groupe de travail de la CHMN sur les marées et le groupe de travail chargé des nouveaux levés sont restés en contact. Le groupe de travail sur les MSDI est dorénavant un groupe mixte entre la CHMN et la CHMB, le groupe de travail sur les infrastructures de données spatiales maritimes de la mer Baltique et de la mer du Nord (BSNSMSDIWG) et rendra compte aux deux commissions.

Tâche 3.1.9

10. La commission s'est réunie trois fois depuis la 18^{ème} Conférence hydrographique internationale et tous les Etats membres ont participé aux réunions. Un travail considérable a été effectué par les Pays-Bas quant à la manière dont la CHMN gère sa liste de conclusions. Les changements qui en résultent ont été adoptés par la commission et la liste de conclusions a maintenant été remplacée par une liste d'actions et une liste de décisions afin de se consacrer davantage sur les questions présentes et futures plutôt que sur une chronique historique.
11. Les statuts de la CHMN ont été amendés afin de faciliter le processus d'élection des représentants au Conseil.

12. La CHMN a créé un site internet permanent à l'adresse suivante : www.nshc.pro afin de rendre plus visible nos travaux dans la région et d'informer le public des travaux entrepris par la commission. Ce site web a été développé, hébergé et est tenu à jour par l'Allemagne pour le compte de la CHMN.

Tâche 3.1.17

13. Le Royaume-Uni représente la CHMN au sein du groupe de travail sur la base de données mondiale pour les cartes électroniques de navigation (WEND). En outre, le Royaume-Uni préside le groupe de travail WEND.

Tâche 3.1.18

14. Il y a eu un niveau élevé de participation de l'industrie aux réunions de la CHMN au cours de la session ouverte des réunions, qui semble être bénéfique pour les Etats membres et pour les participants de l'industrie.

Elément 3.3 Gestion du renforcement des capacités

Tâche 3.3.1

15. Il n'y a pas de réelles initiatives de renforcement des capacités actuellement menées au sein de la CHMN. Cependant, plusieurs membres de la CHMN sont impliqués dans des activités de renforcement des capacités : le CBSC est présidé par l'Allemagne et plusieurs SH des Etats membres y participent ; la CHMN y est représentée par la Norvège.

Elément 3.4 Evaluation du renforcement des capacités

Tâche 3.4.1

16. Certains Etats membres de la CHMN, notamment le Royaume-Uni et la France, ont participé à des visites techniques et de conseil dans des régions extérieures à la CHMN.

Elément 3.5 Apport en renforcement des capacités

Tâche 3.5.2

17. Le Royaume-Uni et la France ont tous deux proposé des ateliers/cours de courte durée. La Norvège dispense des cours à la fois via PRIMAR et via son projet de renforcement des capacités en Albanie.

Elément 3.9 Infrastructures de données spatiales maritimes

Tâche 3.9.1

18. Le groupe de travail sur les MSDI est dorénavant un groupe mixte entre la CHMN et la CHMB (BSNSMSDIWG) et rendra compte aux deux commissions. Des partages d'expérience et d'expertise ont eu lieu d'une part entre les membres ayant des systèmes plus développés en place et ceux qui sont en train de décider comment constituer une MSDI et d'autre part sur la meilleure manière d'utiliser les données dont disposent les SH afin de contribuer, voire même de servir de support, à la prise de décision.

Difficultés rencontrées et défis restant à relever

19. Le coût élevé de l'exécution des levés hydrographiques et les contraintes budgétaires nationales au cours de la période ont été un facteur limitatif pour l'activité hydrographique.

Réalisations/résultats/conclusions

20. Les Etats membres ont continué à contribuer largement aux travaux de l'OHI et ont activement participé aux groupes de travail.
21. Une importante coopération a été entretenue entre les Etats membres de la commission, d'autres Etats européens et l'UE sur le partage d'informations et les projets partagés.

22. La coopération a été poursuivie pour réaliser un ensemble de données bathymétriques à jour pour la mer du Nord et en matière de stratégies pour les nouveaux levés hydrographiques et a donné lieu à des progrès continus.
23. De nombreux partages d'expériences ont eu lieu en ce qui concerne les MSDI et l'amélioration de la visibilité des SH et des données qu'ils acquièrent et détiennent.
24. Il y a un progrès collectif concernant l'établissement de systèmes de références verticales, dont les zéros des cartes nationaux, en particulier par la fourniture d'efforts visant à réduire à un niveau acceptable tout écart aux frontières nationales.

Actions requises de l'Assemblée

25. L'Assemblée est invitée à prendre bonne note du rapport.

**10. RAPPORT DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE
DE LA ZONE MARITIME ROPME
(CHZMR)**

Président

| | | |
|---|---------------------|----------------------|
| Capitaine de frégate Thani Harith AL MAHROUKI | Oman | jusqu'à mars 2013 |
| Dr Colonel Adel AL SHAMSI | Emirats arabes unis | mars 2013 - mai 2016 |
| Vacant | | depuis mai 2016 |

Vice-président

| | | |
|--------------------|--------------------------|--------------------------|
| M. Vladan JANKOVIC | Qatar | jusqu'à mars 2013 |
| M. Ahmed PARHIZI | Iran (Rép. islamique d') | mars 2013 - février 2016 |
| Vacant | | depuis mai 2016 |

Composition**Membres**

Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Iran (République islamique d'), Koweït, Oman, Pakistan, Qatar

Membres associés

Etats-Unis, France, Iraq, Royaume-Uni

Réunions

| | | |
|---|--------------------------------|--------------------|
| 5 ^{ème} réunion | Riyad, Arabie saoudite | 4-6 mars 2013 |
| 1 ^{ère} réunion extraordinaire | Abou Dabi, Emirats arabes unis | 9-11 février 2014 |
| 6 ^{ème} réunion | Abou Dabi, Emirats arabes unis | 9-11 février 2015 |
| 7 ^{ème} réunion | Mascate, Oman | 20-22 février 2017 |

Points de l'ordre du jour

1. Retour d'autres organes de l'OHI affectant la CHZMR
 - IRCC
 - CBSC
 - Secrétariat de l'OHI
2. Activités de la CHZMR à la lumière du programme de travail de l'OHI
 - Présentation des rapports nationaux : levés hydrographiques, cartographie marine, situation des publications et de l'information nautiques.
 - Examen de l'état des levés hydrographiques et de la cartographie marine (C-55).
 - Schéma de cartes INT de la région I et auto-évaluation de la NAVAREA IX : progrès effectués depuis la dernière réunion ; état actuel de la cartographie ; état de la production d'ENC ; nouveaux besoins et propositions de modifications du schéma.
 - Progrès en matière de mise en œuvre de la couverture en ENC et autres questions.
 - Questions relatives au GT WEND.

- Développement de l'infrastructure de données spatiales maritimes dans la région.
- Procédures de réponse aux catastrophes maritimes.
- Révision des statuts de la CHZMR.

Difficultés rencontrées et défis restant à relever

3. Influence de la politique sur les activités de la commission
4. Manque d'implication à différents niveaux
5. Problèmes de communication avec certains membres
6. Ressources limitées et manque de personnel formé
7. Manque de structures nationales pour coordonner l'approche nationale en vue d'un effort coordonné
8. Participation et représentation limitées aux réunions de l'OHI

Réalisations/résultats/conclusions

9. Accroissement de la participation au programme sur le renforcement des capacités :
 - a. Visite technique – Emirats arabes unis – décembre 2013
 - b. Atelier sur les levés portuaires et en eaux peu profondes – Abou Dabi, Emirats arabes unis – septembre 2014
 - c. Formation RSM – Mascate, Oman – décembre 2014
 - d. Traitement sondeurs multifaisceaux (SMF) – Abou Dabi, Emirats arabes unis – juin 2015
 - e. Atelier sur les marées et le niveau de la mer – Abou Dabi, Emirats arabes unis – septembre 2015
10. Rôle majeur d'Oman et des Emirats arabes unis pour organiser les réunions et assumer la présidence
11. Niveau de performance élevé de l'Arabie Saoudite en matière de levés hydrographiques et de production cartographique
12. Forte participation de l'industrie aux réunions de la CHZMR

Actions requises de l'Assemblée

13. L'Assemblée est invitée à prendre bonne note du rapport.

11. RAPPORT DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE L'AFRIQUE ET DES ILES AUSTRALES (CHAIA)

Président

Capitaine de vaisseau Abri KAMPFER Afrique du Sud

Vice-président

| | | |
|------------------------|-------------|------------------------|
| M. Abdool OOZEER | Maurice | jusqu'à septembre 2015 |
| Contre-amiral Tim LOWE | Royaume-Uni | depuis septembre 2015 |

Composition

Membres

Afrique du Sud, France, Maurice, Mozambique, Norvège, et Royaume-Uni

Membres associés

Angola, Comores, Kenya, Madagascar, Malawi, Namibie, Portugal, Seychelles et Tanzanie

Observateurs

Brésil et Etats-Unis

Réunions

| | | |
|--|-------------------------|------------------------|
| 9 ^{ème} conférence de la CHAIA | Maurice | 18 – 19 septembre 2012 |
| 10 ^{ème} conférence de la CHAIA | Lisbonne, Portugal | 17 – 18 septembre 2013 |
| 11 ^{ème} conférence de la CHAIA | Maputo, Mozambique | 11 – 13 août 2014 |
| 12 ^{ème} conférence de la CHAIA | Dar-es-Salaam, Tanzanie | 21 – 23 septembre 2015 |
| 13 ^{ème} conférence de la CHAIA | Le Cap, Afrique du Sud | 30 - 31 août 2016 |

Points de l'ordre du jour

1. Les conférences de la CHAIA suivent généralement un ordre du jour établi avec des modifications concernant de nouvelles questions au fur et à mesure que celles-ci se présentent. Les principaux points de l'ordre du jour traités au cours des réunions susmentionnées sont les suivants :

- Résultats des autres organes de l'OHI affectant la CHAIA
 - IRCC
 - CBSC
 - Secrétariat de l'OHI
- Activités de la CHAIA à la lumière du programme de travail de l'OHI
 - Schéma de cartes INT pour la région H et auto-évaluation de la zone NAVAREA VII : progrès réalisés depuis la dernière réunion ; état d'avancement actuel de la cartographie ; état de la production des ENC ; nouveaux besoins et modifications proposées au schéma
 - Accords de coopération bilatéraux et régionaux, projets et plan de gestion régional pour le renforcement des capacités. Visites techniques du CBSC et projets régionaux

- Présentation des rapports nationaux : levés hydrographiques, cartographie marine, état des publications et de l'information nautiques
- Etat des levés hydrographiques et de la cartographie marine (C-55)
- Procédures en cas de catastrophes maritimes
- Infrastructure de données spatiales hydrographiques / maritimes
- Retour d'expérience des projets régionaux
- Révision des statuts de la CHAIA

Difficultés rencontrées et défis restant à relever

2. La participation des membres associés de la CHAIA est imprévisible et l'absence lors des conférences signifie souvent également l'absence de soumission de rapports nationaux et par conséquent l'absence d'informations pour améliorer le programme de renforcement des capacités de la CHAIA. Les visites techniques sont donc encore la seule mesure efficace pour déterminer les progrès, évaluer les besoins en matière de renforcement des capacités et interagir avec les décideurs sur l'importance de l'hydrographie.
3. La fourniture des données des levés hydrographiques et des rapports sur les changements susceptibles d'affecter la sécurité de la navigation dans les eaux nationales par les Etats côtiers aux nations productrices de cartes INT reste problématique et ces besoins sont constamment rappelés.
4. Il est difficile de parvenir à un échange d'informations efficace et la communication doit être améliorée pour favoriser une meilleure exécution de la stratégie de renforcement des capacités de la CHAIA. Les options de renforcement des capacités disponibles sont limitées étant donné que la majorité des Etats côtiers doivent encore réaliser la phase 1 du développement hydrographique.

Réalisations/résultats/conclusions

5. Les statuts ont été amendés afin de refléter les amendements à la Convention relative à l'OHI.
6. Un annuaire des contacts d'urgence pour la réponse de la CHAIA en cas de catastrophes maritimes a été créé et est tenu à jour. Des efforts seront faits pour identifier et publier les coordonnées des contacts secondaires pour chaque Etat côtier.
7. L'ICCWG de la CHAIA a réussi à tenir à jour le catalogue de cartes INT pour la région H et des progrès ont été réalisés concernant la création d'un catalogue d'ENC similaire. Les prochaines réunions de l'ICCWG se dérouleront dans le cadre d'un item de l'ordre du jour des conférences de la CHAIA afin d'améliorer la participation des bénéficiaires de services de production de cartes INT.
8. Il y a eu un haut niveau de participation de l'industrie aux réunions de la CHAIA avec de grandes opportunités de partager les expériences et de contribuer aux débats. La participation active de l'AIMS aux conférences de la CHAIA a ajouté de la valeur aux débats et a contribué de manière positive aux efforts de renforcement des capacités dans la région.

Actions requises de l'Assemblée

9. L'Assemblée est invitée à prendre bonne note du rapport.

12. RAPPORT DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE REGIONALE DU PACIFIQUE SUD-EST (CHRPSE)

Président

| | | |
|--|----------|--------------------------------|
| Capitaine de vaisseau Patricio CARRASCO HELWIG | Chili | 4 avril 2011 - 17 juin 2013 |
| Contre-amiral Rodolfo SABLICH LUNA | Pérou | 18 juin 2013 - 12 juillet 2015 |
| Capitaine de vaisseau Humberto GOMEZ PROAÑO | Equateur | depuis le 13 juillet 2015 |

Composition

Membres

Colombie, Chili, Equateur, Pérou

Observateur

Panama

Réunions

| | | |
|---------------------------|---------------------|--------------------|
| 11 ^{ème} réunion | Lima, Pérou | 17-19 juin 2013 |
| 12 ^{ème} réunion | Guayaquil, Equateur | 13-16 juillet 2015 |

Points de l'ordre du jour

1. En coordination avec les membres de la CHRPSE, ainsi qu'en fonction des communications de l'OHI, le programme de travail de l'OHI a été examiné pour émettre tous points de vue régionaux relatifs à des sujets spécifiques du programme de travail de l'OHI.
2. Sous les auspices du CBSC, toutes les activités de planification en matière de formation pour les membres de la CHRPSE ont été menées à bien. D'autres cours ont été dispensés, via la coordination avec et la participation d'autres commissions régionales, comme la CHMAC et la CHAtSO, afin d'accroître les capacités techniques en matière de gestion des nouvelles technologies et des outils informatiques qui sont utilisés en production hydrographique et cartographique. A titre d'exemple, les cours traitant de l'acquisition et du traitement des données hydrographiques jusqu'à la production des cartes marines papier et électroniques ont contribué ainsi à l'accroissement des connaissances de tous les services hydrographiques qui sont membres de la CHRPSE et des participants des commissions hydrographiques mentionnées ci-dessus.
3. En coordination avec les membres de la CHRPSE, le plan de renforcement des capacités (de 2018 à 2020) a été produit et adressé au CBSC comme demandé.

Difficultés rencontrées et défis restant à relever

4. On rencontre toujours des difficultés dans le processus d'échange d'informations relatives aux cellules ENC aux frontières des pays, pour analyser les différences et accéder aux cellules publiées par chaque pays.
5. Certains pays de la CHRPSE rencontrent par ailleurs des difficultés, au niveau gouvernemental, pour participer aux réunions de l'OHI et répondre aux engagements demandés.
6. Le changement de représentant de la CHRPSE chargé des questions CBSC, concomitant au changement de président, rend le traitement de ces questions plus difficile et retarde l'exécution de certaines tâches au format requis par le CBSC. Cette question a été discutée en

vidéoconférence et sera de nouveau discutée à la prochaine réunion de la CHRPSE en 2017, en même temps que la révision des statuts.

7. Au niveau régional, on note un manque de technologie, de données, de personnel formé à la technologie Lidar pour l'acquisition des données bathymétriques.

Réalisations/résultats/conclusions

8. Analyse et suivi du programme de travail de l'OHI au niveau régional.
9. Coordination et développement du renforcement des capacités entre les trois régions de la CHMAC, de la CHAtSO et de la CHRPSE.
10. Utilisation d'une plate-forme de vidéoconférence grâce à laquelle la CHRPSE a pu organiser l'élaboration des accords, des activités et des solutions régionales sur les thèmes de l'IRCC, du CBSC et de l'OHI.

Actions requises de l'Assemblée

11. L'Assemblée est invitée à prendre bonne note du rapport.

**13. RAPPORT DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE
DE L'ATLANTIQUE SUD-OUEST
(CHAISO)**

Président

| | | |
|---|-----------|-----------|
| Capitaine de vaisseau Orestes PEREYRA | Uruguay | 2011-2012 |
| Contre-amiral Andrés Roque DI VINCENZO | Argentine | 2012-2013 |
| Vice-amiral Antonio Carlos PONTES LIMA Junior | Brésil | 2013-2014 |
| Capitaine de vaisseau Gustavo Musso SOLARI | Uruguay | 2014-2015 |
| Contre-amiral Andrés Roque DI VINCENZO | Argentine | 2015-2016 |
| Vice-amiral Marcos Sampaio OLSEN | Brésil | 2016-2017 |

Vice-président

| | | |
|--|-----------|-----------|
| Contre-amiral Andrés Roque DI VINCENZO | Argentine | 2011-2012 |
| Vice-amiral Marcos NUNES de MIRANDA | Brésil | 2012-2013 |
| Capitaine de vaisseau Gustavo Musso SOLARI | Uruguay | 2013-2014 |
| Contre-amiral Andrés Roque DI VINCENZO | Argentine | 2014-2015 |
| Vice-amiral Marcos Sampaio OLSEN | Brésil | 2015-2016 |
| Capitaine de vaisseau Gustavo Musso SOLARI | Uruguay | 2016-2017 |

Composition

Membres

Argentine, Brésil, Uruguay

Membre associé

Paraguay

Observateur

Bolivie

Réunions

| | | |
|---------------------------|--------------------------|------------------|
| 6 ^{ème} réunion | Montevideo, Uruguay | 15-16 mars 2012 |
| 7 ^{ème} réunion | Buenos Aires, Argentine | 18-19 mars 2013 |
| 8 ^{ème} réunion | Arraial do Cabo – Brésil | 20-21 mars 2014 |
| 9 ^{ème} réunion | Montevideo, Uruguay | 19-20 mars 2015 |
| 10 ^{ème} réunion | Buenos Aires, Argentine | 07-08 avril 2016 |

Points de l'ordre du jour

1. Examiner et modifier les statuts de la CHAtSO pour changer le mandat présidentiel afin qu'il soit en conformité avec le Conseil de l'OHI.
2. Examiner les informations relatives à l'état des levés et les contributions à la publication de l'OHI C-55
3. Progrès en matière de cartographie INT dans la région
4. Progrès en matière de développement des ENC dans la région, y compris en matière de diffusion
5. Progrès des activités de l'IEHG

6. Renforcement des capacités dans la région, y compris la formation

Difficultés rencontrées et défis restant à relever

7. Produits dérivés de la S-100 (conclusion de l'atelier sur la S-100 en Uruguay-2014).

Réalisations/résultats/conclusions

8. Les principales conclusions et recommandations des réunions de la CHAtSO sont les suivantes :
 - a. La commission est engagée dans le développement de la coopération avec les Etats membres de l'OHI, avec les Etats non-membres de l'OHI, avec les commissions hydrographiques régionales adjacentes, avec les autres organisations internationales et avec l'industrie ;
 - b. La CHAtSO souhaite souligner que la couverture en ENC pour la région progresse de manière satisfaisante de même que l'harmonisation des ENC dans les zones frontalières entre l'Argentine et l'Uruguay – Rio de la Plata. (Résultat atteint de manière satisfaisante, après un accord entre les parties).
 - c. Signature du plan d'urgence par les représentants des zones NAVAREA V (Brésil) et NAVAREA VI (Argentine) en 2016.
9. Les visites et formations suivantes ont été entreprises :
 - a. Visite technique au Paraguay menée par le Brésil avec le Secrétariat de l'OHI 13 - 16 janvier 2014.
 - b. Cours de formation multifaisceaux - Pratique de l'acquisition et du traitement des données (avec la CHRPSE et la CHMAC) - mené par le SHN, Argentine, 12-17 octobre 2016.
 - c. Cours de formation sur les marées (avec la CHMAC) mené par la DHN, Brésil, 3-7 octobre 2016.
 - d. Cours de formation international pour la validation des ENC mené par l'IC-ENC et l'autorité du Canal du Panama, Panama, 5-16 septembre 2016.
 - e. Atelier sur les MSDI (avec la CHMAC et la CHRPSE) mené par la DHN, Brésil, 23-27 novembre 2015.
 - f. Séminaire sur la S-100 mené par le SOHMA, Uruguay, 18-20 novembre 2015.
 - g. Atelier technique sur les levés hydrographiques et cartographiques fluviaux, pour la CHRPSE, la CHAtSO et la CHMAC mené par le Pérou, 22 - 24 octobre 2014.
 - h. Atelier régional sur la base de données pour la production hydrographique (HPD) invité par la CHRPSE, Pérou, 2-6 septembre 2013.
 - i. Traitement et administration de bases de données spatiales (avec la CHRPSE et la CHMAC) mené par la DHN, Brésil 26-30 novembre 2012.
 - j. Le Brésil offre une place pour des pays étrangers pour les cours d'hydrographie de catégorie « A » et « B ».
 - k. L'Argentine offre une place pour des pays étrangers pour les cours d'hydrographie de catégorie « B » et de cartographie de catégorie « A ».

Actions requises de l'Assemblée

10. L'Assemblée est invitée à prendre bonne note du rapport.

14. RAPPORT DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DU PACIFIQUE SUD-OUEST (CHPSO)

Président

| | | |
|----------------------------|---------------------------|------------------------------|
| M. Nicholas PION | Papouasie-Nouvelle-Guinée | jusqu'à mai 2012 |
| Contre-amiral Nick LAMBERT | Royaume-Uni | juin 2012 - décembre 2012 |
| Contre-amiral Tom KARSTEN | Royaume-Uni | décembre 2012 - février 2014 |
| Commodore Brett BRACE | Australie | depuis février 2014 |

Vice-président

| | | |
|-------------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Commodore Rod NAIRN | Australie | jusqu'à mai 2012 |
| M. Nicholas PION | Papouasie-Nouvelle-Guinée | juin 2012 - décembre 2016 |
| Capitaine de corvette Gerard ROKOUA | Fidji | depuis décembre 2016 |

Composition

Membres

Australie, Etats-Unis, Fidji, France, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Royaume-Uni, Tonga

Membres associés

Iles Cook, Iles Salomon, Kiribati, Nioué, Palaos, Samoa, Vanuatu

Observateurs

Nouvelle-Calédonie, Tuvalu

Organisations observatrices

AISM, OMI, GEBCO, Communauté du Pacifique (SPC)

Réunions

| | | |
|------------------------------------|----------------------------|-------------------------------|
| 12 ^{ème} réunion CHPSO 12 | Port Vila, Vanuatu | 12-14 novembre 2013 |
| 13 ^{ème} réunion CHPSO 13 | Rarotonga, Iles Cook | 25-27 février 2015 |
| 14 ^{ème} réunion CHPSO 14 | Nouméa, Nouvelle Calédonie | 30 novembre - 2 décembre 2016 |

Points de l'ordre du jour

1. Les principaux points de l'ordre du jour traités depuis la 18^{ème} Conférence hydrographique internationale sont les suivants :
 - a. Echange d'informations par le biais de rapports sur les levés hydrographiques et les activités de cartographie dans la région.
 - b. Renforcement des capacités – notamment l'accroissement de la prise de conscience gouvernementale des responsabilités hydrographiques dans les pays et territoires insulaires du Pacifique (PICT), suivi de la formation de personnel en levés hydrographiques et en cartographie.
2. Par conséquent, les activités de la CHPSO, alignées sur la structure des composantes appropriées du programme de travail de l'OHI, ont été les suivantes :

Programme de travail 3 de l'OHI – Coordination et soutien inter-régional*Elément 3.1 Coopération avec les Etats membres et participation aux réunions appropriées*

Tâche 3.1.14 Commission hydrographique du Pacifique sud-ouest

3. La Commission s'est réunie à trois reprises depuis la 18^{ème} Conférence hydrographique internationale et tous les Etats membres ont participé aux réunions.

Tâche 3.1.18 Participation de l'industrie aux réunions des CHR

4. Il y a eu un niveau élevé de participation de l'industrie aux réunions de la CHPSO qui ont inclus une demi-journée de session de l'industrie dans le programme. Les représentants y ont participé en tant qu'intervenants invités à titre d'experts et ont apporté des contributions significatives aux initiatives régionales de renforcement des capacités.

Tâche 3.1.19 Contribution à l'amélioration du cadre de la réponse de l'OHI en cas de catastrophes maritimes

5. La région du Pacifique sud-ouest a été frappée par d'importantes catastrophes naturelles au cours de ces dernières années, comme par exemple le puissant cyclone tropical PAM de mars 2015 qui a affecté le Vanuatu essentiellement et le puissant cyclone tropical WINSTON qui a frappé les Fidji en février 2016. Le président de la CHPSO en coordination étroite avec le Secrétariat de l'OHI a suivi l'impact de ces catastrophes et a mis en œuvre la résolution de l'OHI 1/2005, telle qu'amendée. Les membres de la CHPSO ont apporté un soutien direct et indirect aux pays affectés par ces catastrophes.

Elément 3.2 Augmentation de la participation des Etats non membres

Tâche 3.2.10 Exécuter une stratégie visant à augmenter la participation des Etats non membres aux activités de l'OHI et les conseiller sur la façon de se conformer aux règles internationales telle celles du chapitre V de la Convention SOLAS

6. La plupart des Etats non membres de la région ont participé aux réunions et aux ateliers de la CHPSO au cours de la période considérée. Les visites d'évaluation et de conseil technique de l'OHI se sont multipliées et les activités CB dans la région ont entraîné les demandes d'adhésion à l'OHI du Vanuatu et des Îles Salomon.

Elément 3.4 Gestion du renforcement des capacités

Tâche 3.4.1 Visites techniques et consultatives

7. Les visites techniques et consultatives suivantes ont été faites dans la région :
 - a. Visite technique aux Îles Cook afin de faciliter l'expression des besoins hydrographiques nationaux (octobre 2013) – par le directeur du SH néozélandais, dans le cadre de l'évaluation des risques hydrographiques pour les Îles Cook
 - b. Visite technique à Tonga (mars 2014) – par le directeur du SH néozélandais, dans le cadre de l'évaluation des risques pour Tonga
 - c. Visite de mise en œuvre technique au Vanuatu (novembre 2015) – par l'UKHO et le SPC
 - d. Visite d'évaluation technique aux Kiribati (novembre 2015) – par l'UKHO et le SPC
 - e. Visite d'évaluation technique à Nioué (février 2016) – par la Nouvelle-Zélande

- f. Visite d'évaluation technique aux Samoa (août 2016) – par la Nouvelle-Zélande

Elément 3.5 Apport en renforcement des capacités

Tâche 3.5.2 Ateliers techniques, séminaires et cours de brève durée

8. Les événements suivants ont eu lieu dans la région :
- a. Atelier régional sur les RSM (août 2014) – sous la conduite de la Nouvelle-Zélande
 - b. Atelier technique sur l'hydrographie et la gouvernance hydrographique (février 2015) – sous la conduite de LINZ ; intervenants d'Australie, de Nouvelle-Zélande, de l'UKHO et du SPC
 - c. Atelier technique sur les marées et les niveaux de la mer (août 2015) – sous la conduite de l'Australie
 - d. Atelier régional sur les RSM (août 2016) – sous la conduite de la Nouvelle-Zélande
 - e. Atelier technique pour les PICT sur la formulation et la mise en œuvre de plans de développement stratégiques pour l'hydrographie (novembre 2016) – sous la conduite de la Nouvelle-Zélande ; intervenants d'Australie, de Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni, de l'AIMS et de la SPC
9. La stratégie consistant à faire précéder les réunions de la CHPSO d'un atelier CB s'est avérée très bénéfique, l'atelier et la réunion de 2016 ayant vu la participation d'environ 50 personnes dont beaucoup étaient issues des PICT. Tous les participants ont été très actifs et ont contribué aux connaissances collectives et à leurs propres connaissances en hydrographie.

Tâche 3.5.4 Formation pratique (à terre/à bord)

10. Les événements suivants ont eu lieu dans la région :
- a. Développement des capacités hydrographiques nationales de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (novembre-décembre 2012) – détachement de deux membres du personnel de cartographie de Papouasie-Nouvelle-Guinée au service hydrographique australien
 - b. Développement des capacités hydrographiques nationales des Îles Salomon (août 2014) – détachement d'un membre du personnel de cartographie des Îles Salomon au service hydrographique australien

Elément 3.6 Coordination de l'hydrographie et de la cartographie marine dans le monde

Tâche 3.6.3 Les CHR coordonnent les programmes d'ENC, leur cohérence et leur qualité ;

Tâche 3.6.4 Maintenance des programmes de cartographie INT et amélioration de la disponibilité des séries de cartes INT

11. Le groupe de travail régional sur la coordination de la cartographie internationale (ICCWG de la CHPSO) établi en 2012 comprend les nations productrices qui publient les cartes papier et les ENC de la région. Il est présidé par l'Australie, coordinateur de cartes INT pour la région « L ». Il a pour principale responsabilité d'assurer la coordination de la cartographie marine dans la région, d'assurer que la série de cartes INT papier soit complète et à jour, et que la couverture ENC soit appropriée. L'accent est mis sur les cartes papier à l'échelle 1:500 000 et inférieures et sur la couverture en ENC pour les types de navigation 1 et 2.
12. Les pays producteurs (Australie, Etats-Unis, France, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni) entretiennent de bonnes relations de travail avec les services hydrographiques/les juridictions maritimes nationales et/ou les gouvernements des pays dont ils assurent la cartographie.

Elément 3.7 Renseignements sur la sécurité maritime

Tâche 3.7.1 Sous-comité sur le service mondial d'avertissements de navigation (SC-SMAN)

13. La région est couverte par les zones NAVAREAS X (coordinateur : Australie) et NAVAREA XIV (coordinateur : Nouvelle-Zélande). Les deux coordinateurs ont participé aux réunions annuelles du SC-SMAN et ont fourni les rapports d'auto-évaluation pour leurs zones respectives.
14. L'initiative de navigation régionale dans le Pacifique (PRNI) de la Nouvelle-Zélande, un programme quinquennal (2015-2019) visant à améliorer la sécurité maritime dans toute la région, inclut l'évaluation des risques hydrographiques pour Nioué, les Samoa et Tokelau, le renforcement des capacités pour aider les PICT à atteindre la phase 1 de la stratégie de CB de l'OHI, en particulier la création d'un poste de coordinateur national pour les RSM.

Réalisations/résultats/conclusions

15. Tous les PICT ont progressé en ce qui concerne les activités hydrographiques, et dans le cas des Fidji, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Îles Salomon, des Tonga et du Vanuatu, les progrès ont été significatifs.
16. Les PICT ont reconnu la valeur des données hydrographiques pour le développement de la région et la nécessité de créer une capacité régionale de recueil des données. La réunion des ministres des transports et de l'énergie de la région Pacifique d'avril 2014 a avalisé la création d'une unité hydrographique au SPC afin de développer puis de renforcer les services hydrographiques régionaux pour les membres, et a encouragé les PICT à devenir membres de l'OHI et de la CHPSO.
17. Le Vanuatu et les Îles Salomon ont présenté leur demande d'adhésion à l'OHI.
18. La Nouvelle-Zélande a développé une méthodologie d'évaluation des risques basée sur les SIG afin de déterminer les priorités en matière d'hydrographie et de cartographie, et à ce jour elle l'a utilisée efficacement dans les Îles Cook, en Nouvelle-Zélande, à Nioué, aux Tonga et au Vanuatu.
19. Le PRNI de la Nouvelle-Zélande visant à améliorer la sécurité maritime dans toute la région inclut l'évaluation des risques hydrographiques pour Nioué, les Samoa et Tokelau, le renforcement des capacités pour aider les PICT à atteindre la phase 1 de la stratégie de l'OHI en matière de CB, notamment la création d'un poste de coordinateur national pour les RSM.
20. La Nouvelle-Zélande a signé un accord bilatéral avec les Îles Cook et est en passe d'en signer un avec les Tonga.
21. L'Australie travaille avec l'UKHO et l'Administration de la sécurité maritime des Îles Salomon pour assumer le rôle d'autorité cartographique principale des Îles Salomon, début 2017.
22. Les statuts de la CHPSO ont été amendés pour refléter le choix de(s) l'Etat(s) qui occupera (-ont) le(s) siège(s) attribué(s) à la CHPSO au sein du Conseil de l'OHI.
23. La CHPSO s'engage à mener des activités d'hydrographie, de cartographie marine et de renforcement des capacités en étroite conformité avec les objectifs et les buts de l'OHI.

Difficultés rencontrées et défis restant à relever

24. Capacités des créateurs du renforcement des capacités.
25. Des demandes croissantes, potentiellement excessives, sont adressées aux CHR et aux présidents des CHR, ce qui a un impact sur les réponses apportées.

Actions requises de l'Assemblée

26. L'Assemblée est invitée à :
 - a. prendre bonne note du rapport.
 - b. prendre bonne note de l'intérêt de faire précéder les réunions de la CHPSO d'ateliers CB.

15. RAPPORT DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE ETATS-UNIS- CANADA (CHUSC)

Co-présidents

| | |
|--|-----------------------|
| Dr Savi NARAYANAN (Canada) et capitaine de vaisseau John LOWELL (Etats-Unis) | à partir d'avril 2012 |
| Contre-amiral Gerd GLANG (Etats-Unis) et Dr Savi NARAYANAN (Canada) | à partir d'avril 2013 |
| M. Denis HAINS (Canada) et Contre-amiral Gerd GLANG (Etats-Unis) | à partir d'avril 2014 |
| Contre-amiral Shep SMITH (Etats-Unis) et M. Denis HAINS (Canada) | à partir d'août 2016 |

Composition

Membres

Canada et Etats-Unis

Réunions

| | | | |
|----|---|--|--|
| 1. | La commission s'est réunie au moins une fois par an depuis la clôture de la 18 ^{ème} CHI : | | |
| | 35 ^{ème} réunion | Chutes du Niagara, Canada | 14 mai 2012 Observateurs : OHI et Royaume-Uni |
| | 36 ^{ème} réunion | Nouvelle-Orléans, Etats-Unis via appel vidéo-conférence WebEx | 29 avril 2013 Observateurs : OHI et Royaume-Uni |
| | 37 ^{ème} réunion | St. John's, Terre-Neuve, Canada | 16 avril 2014 Observateurs : OHI et Royaume-Uni |
| | 38 ^{ème} réunion | National Harbor, (MD), Etats-Unis | 16 mars 2015 Observateurs : OHI, Mexique et Royaume-Uni |
| | 39 ^{ème} réunion | Halifax, Nouvelle Ecosse, Canada | 16 mai 2016 Observateurs : OHI & Royaume-Uni |
| | Réunion extraordinaire | Silver Spring, MD, Etats-Unis | 25 août 2016 |

Points de l'ordre du jour

- Les principaux sujets traités au cours de la période considérée sont les suivants :
 - Sélection du représentant de la CHUSC au Conseil de l'OHI.
 - Infrastructure de données spatiales maritimes (MSDI).
 - Chevauchements transfrontaliers des ENC.
 - Bathymétrie participative (CSB).
 - Télédétection (par exemple LiDAR) et bathymétrie par satellite (SDB).
- Groupes de travail de la CHUSC :
 - Comité des conseillers cartographiques

Difficultés rencontrées et défis restant à relever

4. Avenir des cartes papier.
5. Mise en œuvre de la S-100.
6. Besoin accru de données et de produits de navigation améliorés par exemple la « e-navigation » et les portefeuilles de services maritimes (MSP).
7. Etudier les possibilités de la bathymétrie participative (CSB) et l'engagement de l'association internationale des compagnies de croisière (CLIA).
8. Etudier les possibilités de la télédétection (par exemple LiDAR) et de la bathymétrie par satellite (SDB).
9. Politiques en matière de collecte, d'intégration et de qualification des données dérivées de capteurs « non-traditionnels » par exemple pour la bathymétrie.
10. Attribution de CATZOC.
11. Soutien de la CHUSC au programme de cartographie INT.
12. Réponse en temps opportuns aux exigences de compte rendu de l'OHI et de l'IRCC et aux actions afférentes.

Conclusions

13. La CHUSC a résolu avec succès les chevauchements d'ENC entre les deux pays. Ceci a représenté un effort de collaboration conséquent et un succès important pour la commission pour la période considérée.
14. Les Etats membres ont continué de soutenir les demandes d'adhésion d'Etats à l'OHI.
15. L'application WebEx et les téléconférences sont utilisées au niveau opérationnel entre les EM pour partager des expériences et des informations.
16. Les EM continuent d'explorer des domaines de poursuite de la collaboration et de la coopération par exemple de meilleures lignes de communication ont été instaurées afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'autres problèmes de chevauchement.
17. Le retour à la planification des conférences de la CHUSC conjointement avec les conférences hydrographiques Etats-Unis/Canada a été très avantageux pour toutes les parties.

Actions requises de l'Assemblée

18. L'Assemblée est invitée à prendre bonne note du rapport.

16. RAPPORT DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE SUR L'ANTARCTIQUE (CHA)

Président

M. Robert WARD Secrétaire général, OHI depuis septembre 2012

Vice-président

M. John J. HAUMANN Etats-Unis depuis octobre 2012

Secrétaire

M. Michel HUET Secrétariat de l'OHI jusqu'à mai 2014

M. Yves GUILLAM Secrétariat de l'OHI depuis juillet 2014

Composition

Membres

Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Equateur, Espagne, Etats-Unis, Fédération de Russie, France, Grèce, Inde, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pérou, République de Corée, Royaume-Uni, Uruguay, Venezuela

Organisations observatrices

Secrétariat du traité sur l'Antarctique (ATS), Conseil des directeurs des programmes nationaux relatifs à l'Antarctique (COMNAP), Association internationale des organisateurs de voyages dans l'Antarctique (IAATO), comité scientifique pour les recherches antarctiques (SCAR)⁵, Organisation maritime internationale (OMI), Commission océanographique intergouvernementale (COI), carte générale bathymétrique des océans (GEBCO), carte bathymétrique internationale de l'océan Austral (IBCSO)

Réunions

12^{ème} réunion CHA 12 Montevideo, Uruguay 10-12 octobre 2012

13^{ème} réunion CHA 13 Cadix, Espagne 3-5 décembre 2013

14^{ème} réunion CHA 14 Tromsø, Norvège 28-30 juin 2016

Points de l'ordre du jour

1. Les thèmes importants suivants ont été discutés lors des réunions :
 - a. Collecte des données, bathymétrie participative, récupération des données.
 - b. Contribution au Recueil sur la navigation polaire de l'OMI en lien avec les précautions à prendre lors de l'utilisation de cartes marines dans les eaux polaires.
 - c. Priorités en matière de levés, suivi des nouvelles routes maritimes commerciales, schémas de cartes INT et d'ENC.
 - d. Promotion : engagement avec la RCTA, le COMNAP, le SCAR, coopération avec l'IAATO, l'IBCSO.
 - e. SIG de la CHA de l'OHI pour l'Antarctique et autres portails géospatiaux de l'Antarctique.

⁵ Le SCAR via le *British Antarctic Survey* et le *Norwegian Polar Institute*.

- f. Equipement hydrographique aux fins d'utilisation dans l'environnement antarctique, navires polaires.

Difficultés rencontrées et défis restant à relever

2. La participation des membres et des parties prenantes de la CHA aux conférences CHA de l'OHI est assez imprévisible. Atteindre le quorum du tiers des membres de la CHA s'est parfois avéré difficile. Les contacts concrets ainsi que l'échange régulier et systématique d'informations et d'expérience entre les représentants nationaux de la CHA (OHI) et d'autres représentants nationaux dans le pays impliqués dans les opérations antarctiques et dans la représentation auprès d'autres organes au niveau international continuent d'être limités et sous-optimaux.
3. L'échange efficace d'informations ainsi qu'une prise de conscience des activités et des buts complémentaires de la CHA de l'OHI et de ceux des autres organisations internationales concernées par l'Antarctique est difficile à atteindre.
4. Sensibiliser la RCTA à l'hydrographie n'est pas aisé.

Réalisations/résultats/conclusions

5. Les statuts ont été amendés (afin de fournir une flexibilité dans la planification des conférences, inclusion de récentes résolutions de la RCTA relatives à l'hydrographie).
6. Développement et tenue à jour en cours d'un plan des priorités en matière de levés hydrographiques.
7. Développement de directives pour les observations bathymétriques par les navires d'opportunité.
8. Développement du SIG de l'OHI pour l'Antarctique, à l'appui des schémas d'ENC et de cartes INT, et suivi de l'avancement de la production.
9. Relance des contacts entre le secrétariat de la CHA et le COMNAP, l'IAATO, le SCAR et le secrétaire exécutif du traité sur l'Antarctique en 2016.

Actions requises de l'Assemblée

10. L'Assemblée est invitée à prendre bonne note du rapport.